



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

La plus fabuleuse exposition de
**meubles rustiques
campagnards**
unique en Suisse
Trisconi & Fils
Meubles rustiques
à Monthey, à 50 m de la Placette
La maison n'a pas de succursale
Tél. 025/4 12 80 ou 4 36 50

A NOVILLE

Le cercueil de Charlie Chaplin retrouvé dans un champ



DEUX ARRES- TATIONS

Le cercueil de Charlie Chaplin, enlevé du cimetière de Corsier-sur-Vevey, dans la nuit du 1^{er} au 2 mars dernier, a été retrouvé hier matin, enterré dans un champ de maïs à Noville (la terre remuée, au premier plan, indique exactement l'endroit). Les auteurs de cet acte répugnant ont été arrêtés: il s'agit de deux ressortissants de Pologne et de Bulgarie au bénéfice de l'asile politique suisse.

Tous les détails et interviews en page 35

Tour d'Italie Epuration

Voir page 11



Attentat de Saxon Plus grave que prévu

Voir page 21



Conception des transports Globale ou partielle?

Voir page 29

LES ÉVÉNEMENTS DU ZAÏRE

LA FRANCE, GENDARME DE L'AFRIQUE MODÉRÉE

Alors que les combats semblent se localiser autour du centre minier de Kolwezi, après la contre-offensive zaïroise, et alors que la situation des Européens se révèle angoissante, les capitales occidentales, sollicitées d'intervenir par le président Mobutu, se donnent le temps de la réflexion.

Le président Carter a sans doute mis en alerte plusieurs compagnies aéroportées, de même que la Belgique, mais, dans l'immédiat, le véritable problème est de vérifier l'intervention de troupes étrangères,

cubaines surtout, dans l'ex-Katanga. C'est là le sens à donner aux déclarations du porte-parole de l'Élysée, hier à Paris, selon lesquelles le Gouvernement français « réunirait des

éléments » avant de prendre sa décision aujourd'hui même.

Le problème du Zaïre apparaît ainsi au centre des préoccupations gouvernementales françaises et, dès hier, il a été évoqué au cours des entretiens qui ont réuni les présidents Giscard d'Estaing et Senghor du Sénégal. Et il sera encore inscrit par priorité à l'ordre du jour du sommet franco-africain des 22 et 23 mai prochains.

Suite page 3
P. S.

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

La foi en la Providence écarte le pessimisme

La situation présente de la société en voie de mutation, avec ses problèmes toujours nouveaux, avec ses difficultés, et aussi avec ses tristes événements, nous invite tous à une réflexion plus profonde. Qu'on songe au drame d'Aldo Moro et de son escorte, qui nous a tous troublés.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Mais que d'autres faits encore, qui déroutent les prévisions touchant un monde fondé sur l'ordre, la justice et la paix. Que de différends encore en cours, que de problèmes suscités et aggravés par le progrès technique. Un sentiment de pessimisme tend à étouffer tant d'espoirs et à ébranler no-

tre confiance dans la bonté de l'homme et en l'avenir d'un monde juste et heureux.

La tentation du pessimisme

Aussi bien veillerons-nous à ne pas nous laisser entraîner par le pessimisme. Nous retrouverons un sain optimisme en méditant certaines vérités religieuses fondamentales, sans oublier celles que nous tenons de notre raison et notre expérience.

La première pensée reconfortante, nous la demanderons à l'existence et à la bonté de Dieu, qui peut transformer en bien le mal que fait l'homme en abusant de sa liberté.

Suite page 3

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 28 MAI

L'HEURE D'ÉTÉ UN VOTE POUR UNE AIGUILLE!

Le 28 mai prochain, le peuple suisse devra se prononcer également sur la « loi fédérale réglementant l'heure en Suisse », loi qui donne au Conseil fédéral la compétence d'introduire l'heure d'été.

Actuellement, plusieurs pays voisins ont déjà adopté « l'heure d'été »; et d'autres pays l'adopteront peut-être à leur tour. Dans cette perspective, le Conseil fédéral demande que lui soit accordé le pouvoir d'introduire cette même heure, si le besoin s'en fait ressentir. Or, ce besoin se fera ressentir le jour où la République fédérale d'Allemagne et l'Autriche opteront aussi pour l'heure d'été, après la France et l'Italie. Le but de la loi fédérale n'est donc pas d'imposer aussitôt l'heure d'été, il est de permettre au Conseil fédéral de la mettre en vigueur, si tout les Etats voisins la mettent en vigueur. L'art. 2 de la loi prévoit en effet que, « aux fins d'harmoniser l'heure avec celle de pays voisins, le Conseil fédéral peut introduire

l'heure d'été » (al. 1). Mais il reste évident que, selon des assurances fournies, cette heure d'été ne sera pas introduite si l'Allemagne, par exemple, ne l'introduit pas d'abord. Il s'agit essentiellement, et je le répète, d'une délégation de compé-

Par Roger Germanier

tence au Conseil fédéral, « aux fins d'harmoniser l'heure », si le besoin s'en faisait ressentir.

Mais alors, pourquoi cette consultation populaire? Puisqu'il s'agit simplement d'octroyer cette compétence au Conseil fédéral, pourquoi demander au peuple qu'il se prononce sur ce sujet?..

Un référendum a été lancé contre cette loi fédérale par des paysans de l'Oberland zurichois. Et ce référendum n'a pas manqué d'aboutir, muni de quelque 82 000 signatures...

Les adversaires de l'heure d'été, principalement issus de milieux agricoles, disposent de toute une série d'arguments pour combattre ce projet. Des arguments qui relèvent souvent d'une technique qui m'échap-

pe. Aussi, après le conseiller fédéral Chevallaz, n'ai-je pas l'intention de m'engager « dans une controverse scientifique sur la fermentation du fourrage ou sur la continence laitière des vaches ». Je ne m'en sens pas capable... sauf pour ajouter que les vaches de France ou d'Italie paraissent fort bien s'accommoder de l'heure d'été. Même si ce n'est pas une raison pour l'introduire en Suisse et à tout prix! Ce qui n'est d'ailleurs pas l'intention du Conseil fédéral...

Quels sont donc les arguments de ces adversaires de l'heure d'été? Je me limiterai à deux citations. D'abord, je me réfère au conseiller national Albert Rüttimann: « Le travail quotidien d'un agriculteur dépend davantage du rayonnement solaire et de la clarté du jour que de l'heure effective. Des problèmes peuvent se présenter lors de la récolte du foin, du regain ou du blé, si le paysan doit, par exemple, rentrer une heure plus tôt des champs pour dîner, fourrager ou se rendre à la laiterie... Je me réfère ensuite à cette communication de l'Union démocratique du centre: « En été, la journée commencerait une heure avant; mais, comme nos habitudes du soir se règlent en

Suite page 3

Saint-Sébastien regarde

Entre Basse-Nendaz et Fey, la chapelle de Saint-Sébastien regarde vers Sion. C'est ici que commencent plusieurs légendes « nendettes » et, si vous vous y promenez, peut-être apercevrez-vous une sorcière (gentille) ou quelques anges (farceurs)! Si vous ne les voyez pas, le paysage vous consolera facilement...

Photo NF



JOURNÉE INTERNATIONALE GLUZMAN

Un psychiatre soviétique victime de son intégrité professionnelle

Né en 1946 de parents médecins, le Dr S. Gluzman a terminé ses études médicales à Kiev en 1969 et s'est ensuite spécialisé en psychiatrie. En 1971, le Dr S. Gluzman a rédigé une contre-expertise qui invalide l'expertise psychiatrique officielle qui avait conclu à la maladie mentale du général Grigorenko, un défenseur en vue des droits de l'homme en URSS.

En 1972, le Dr S. Gluzman a été arrêté, puis condamné pour agitation et propagande antisoviétique à dix ans de privation de liberté. Il a été officiellement inculpé pour avoir possédé et fait circuler des textes critiques (notamment un livre de Soljenitsine, et une lettre ouverte d'Heinrich Böll). En fait, il a été condamné pour avoir été l'un des auteurs de la contre-expertise Grigorenko.

Le Dr S. Gluzman est emprisonné depuis 1972 dans des camps de travail forcé de l'Oural, près de Perm. Il se trouve actuellement au camp VS 389/35. Fait remarquable, il a rédigé en 1974, avec son codétenu Vladimir Bukovsky, un recueil de conseils pour

dissidents risquant de se voir taxés de malades mentaux. Ce document a pu sortir clandestinement du camp.

En ce mois de mai 1978, le Dr S. Gluzman a été emprisonné six ans. Ce «collègue dont sa profession peut être fière» (comme le disait A. Sakharov dans un appel) a été condamné exclusivement pour avoir agi en accord avec les principes d'éthique médicale. C'est la raison pour laquelle Amnesty International et diverses organisations médicales ont lancé, le 12 mai 1978, des appels pour la libération immédiate du Dr S. Gluzman.

Les signataires, qui sont près de 400, médecins, médecins-dentistes et membres des professions paramédicales

pratiquant en Suisse romande, en appellent aux délégués à la 31^e assemblée mondiale de la santé, réunis à Genève du 8 au 24 mai 1978, pour qu'ils interviennent auprès de la délégation soviétique afin que les autorités de ce pays libèrent le Dr S. Gluzman dans les plus courts délais. Il importe que le Dr S. Gluzman puisse rapidement revivre normalement et qu'il soit autorisé, s'il le désire, à quitter l'Union soviétique.

D'autres messages ont été adressés soit à Semyon Gluzman - par le professeur Jean Piaget, par le professeur Jeanne Hersch, par la Société suisse de psychiatrie, par la Fédération des médecins suisses, par la Société genevoise de prophylaxie mentale, par Amnesty International Suisse, et par l'Association suisse contre les abus de la psychiatrie à des fins politiques - soit à Leonid Brejnev - par Amnesty International Suisse et par l'Association suisse contre les abus de la psychiatrie à des fins politiques - soit encore à l'Union des psychiatres d'URSS - par la Société suisse de psychiatrie, et par la Société genevoise de prophylaxie mentale.

NOUVELLES JURASSIENNES

Zone industrielle intercommunale

Le projet de zone industrielle intercommunale, élaboré par l'Association pour le développement économique de Porrentruy aux portes de cette localité, est sur le point de voir le jour. Quelque 18 hectares ont fait l'objet d'un droit d'emption en faveur de la commune de Courgenay sur le territoire de laquelle ils se trouvent.

Mais il est prévu que cette zone industrielle ait véritablement un caractère intercommunal par la mise en place d'une péréquation fiscale qui devrait permettre aux autres communes du district, parties prenantes au projet, de retirer, elles aussi, des profits de la zone industrielle si elle se révèle florissante. La proximité de deux voies de communication, le raccordement prévu à la ligne ferroviaire Porrentruy-Delémont, la possibilité d'une jonction avec la Transjurane, bien qu'elle ne soit pas incluse dans le devis, sont de nature à accroître les chances de succès de ce projet industriel. Rap-

pelons qu'il entend surtout remédier à l'exode démographique dont souffre l'Ajoie par la création de postes de travail qualifiés, puisque la main-d'œuvre de ce district doit s'expatrier et que des travailleurs frontaliers viennent y accomplir les travaux de manœuvres. Il faut donc que la zone apporte une solution à la situation particulière de l'Ajoie, qu'elle offre des emplois hautement qualifiés. La participation du canton de Berne et de celui du Jura est souhaitée de même que l'application de la loi sur le développement économique et de l'aide fédérale aux investissements dans les régions de montagne.

V. G.

Horaire cadencé des CFF Protestations en Ajoie

Le projet des CFF d'instaurer dès 1981 l'horaire cadencé sur toutes les lignes ferroviaires du pays suscite en général un accueil favorable. C'est

notamment le cas dans le Jura, particulièrement dans les vallées méridionales et à Delémont. En revanche, on note un sérieux mécontentement en Ajoie, le district septentrional du Jura qui se verra privé des liaisons directes avec le reste du pays. L'Association pour le développement du district de Porrentruy relève en tout cas que, déjà région périphérique, l'Ajoie verra cette constante encore accrue par la mise en service du nouvel horaire qui supprime par ailleurs une liaison nécessaire avec la France voisine dont les travailleurs en Ajoie sont nombreux. On peut donc s'attendre à de vives réactions des organismes et des associations économiques jurassiennes.

V. G.

Bientôt le 5^e Folk festival d'Epalinges

Depuis que la vague folk a atteint le Vieux-Continent, les festivals folk y ont connu un essor étonnant, prouvant ainsi l'engouement du public pour ce genre de musique. Notre pays ne fait pas exception. Même plus, il est privilégié dans ce domaine, et le nombre de festivals ne se comptera bientôt plus... Certains, comme Lenzburg, Gurten-Berne, Bâle et Nyon, ont une renommée internationale.

Avec Epalinges, Nyon, La Chaux-de-Fonds, le Folk-festival de Genève et la Quinzaine artistique d'Orbe, la Suisse romande a elle aussi sa part du gâteau.

La grande fête printanière des folkseux aura précisément pour cadre Epalinges, sa grande salle, sa place, et ses bois. Cette année, le public pourra découvrir des groupes comme Duodenum, Sarclon,

Hoity-Toity, Hostettler-Diem & Mentha, et bien d'autres encore. A leurs côtés, il y aura deux groupes américains, les Jameaux Hightwoods Stringband et la Hotmud Family, soit deux ensembles de Old Time. Deux guitaristes anglais monteront également sur les planches d'Epalinges: le quasi-légendaire John James, et Paul Penfield. Mais le point culminant du festival sera le concert de Jim & Bertrand, deux Québécois qui franchissent la «Gouille» pour la première fois, et dont on n'a pas fini de parler.

Un programme de qualité pour ce 5^e festival d'Epalinges, qui se déroulera les 19, 20 et 21 mai. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Folk-Club de Sion, Petit Chasseur 54, à Sion, tél. 027 22 41 29.

LA LEÇON

Dans un article du 11 mai, page 40 du NF, que je pense échappé à l'attention des responsables, M. Michel de Preux déplore vivement et même violemment que notre pape se soit «mis à genoux devant des bandits». «Je ne connais pas, dit-il, un geste du Christ dans l'Evangile qui s'en rapproche.»

J'en connais au moins un. Par des malfaiteurs et pour des malfaiteurs, comme pour M. de Preux et pour moi-même le Christ s'est laissé crucifier - ce qui est un peu plus que de se mettre à genoux - et il a pardonné à ses ennemis. Déconcertant, mais c'est comme ça.

Comment expliquer, sinon que le Christ n'est pas venu faire de la politique, mais sauver le monde, non seulement des terribles BR, mais du péché, de l'enfer et de la mort; pour tout dire, de l'orgueil humain où qu'il soit.

Que le Christ pardonne à M. de Preux cet oubli de son geste essentiel, et cette insulte au Saint-Père qui imite et nous rappelle ce geste.

Et cette éclipse, sans doute passagère, de la «Lumière du monde» par l'éruption passionnelle d'un soleil politique un peu éblouissant.

Marcel Michelet

Publicitas 21 21 11

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

- On engage**
- une serveuse**
pour tea-room-boulangerie à Sierre.
Entrée fin mai ou à convenir.
Tél. 027/55 05 73 36-24858
- Hôtel Les Chevreuils, Hte-Nendaz**
engage pour la saison d'été
- un sommelier**
une sommelière
pour les deux services
- secrétaire-réceptionniste**
allemand-français
Tél. 027/88 24 98 36-24855
- Restaurant de la Côte à Corin**
cherche, pour compléter sa brigade
- un commis de salle**
Place à l'année.
Tél. 027/55 13 51, M. Burguet 36-1252
- La Grappe d'Or, Ardon**
cherche
- une sommelière**
pour fin mai ou date à convenir.
Congé deux jours par semaine.
Se présenter ou téléphoner au 027/86 11 01 36-1335
- Importante carrosserie de la place de Genève engage tout de suite
- peintres**
sur voitures
Très bon salaire. Avantages sociaux.
Prendre contact aux heures de bureau au 022/33 20 36 18-25842

- Café-restaurant de la Poste-Saint-Luc, cherche**
- sommelières**
Entrée tout de suite ou à convenir. Début juin - fin octobre.
Tél. 027/65 15 08 36-24918
- On cherche pour **Bramois**
- une jeune fille**
pour servir au bar et à la boulangerie.
Travail en équipe. Congés réguliers.
Tél. 027/31 11 16 36-24919
- Le tea-room Le Nain rouge à Leytron demande**
- une jeune fille**
dès 16 ans, pour aider au service
Entrée à convenir.
Tél. 027/86 41 62 36-24912
- Commerce de vin à Sion cherche
- jeune caviste**
- jeune chauffeur-livreur**
ou garçons sérieux désireux d'embrasser ces professions.
Place stable, avantages sociaux.
Offre sous chiffre P 36-900350 à Publicitas, 1951 Sion.
Communauté religieuse à Sion cherche
- secrétaire**
pour un mois environ
- dame ou demoiselle**
sans charges familiales, pour petits travaux
- garde d'un sanctuaire**
convenant à religieuse, ancienne religieuse ou dame
- objets**
pour bricolages et loisirs, ping-pong, piano
Ecrire sous chiffre P 36-24872 à Publicitas, 1951 Sion.

- La clinique Bellevue à Montana**
cherche
- infirmières diplômées**
ou
infirmières assistantes
Place fixe ou remplacement durant les vacances.
Renseignements auprès de l'infirmière en chef.
Tél. 027/41 25 21 36-24843
- Restaurant La Sergnaz, Torgon**
20 minutes d'Aigle
cherche
- un chef de cuisine**
et
un commis
Tél. 025/7 59 43 36-6429
- VERBIER**
On cherche
- peintres en bâtiment**
Entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. 026/7 40 56 36-272
- Cherchons, pour **Montana-Crans**
- boucher**
et
charcutier
Faire offres: boucherie du Rawyl Paul Bagnoud, Montana-Crans
Tél. 027/41 23 35 36-24475
- A vendre
fourgon Citroën
C 35, 1975 parfait état d'entretien et de marche Fr. 7500.-
Tél. 021/61 41 66 22-120

ANNONCES DIVERSES

- | | | | |
|--|--|---|---|
| Cherche | A vendre | A vendre | A vendre |
| vélo-moteur d'occasion en bon état | Renault 5 Alpine
11 000 km
année 1977
expertisée
Tél. 027/86 22 59 36-24877 | Alfetta 2000 Berlina
air conditionné
métallisée
9000 km
année fin 1977
expertisée
Tél. 027/86 22 59 36-24877 | Triumph 1500
moteur neuf
expertisée
Fr. 4500.-
Tél. 027/22 95 51
heures des repas
36-24854 |
| S'adresser au 027/55 05 82 36-2660 | A vendre | A vendre | A vendre |
| caravane pliante Jamet
modèle 1970
parfait état
Tél. 027/36 13 22 36-24873 | Opel Kadett SR
année 1978
1000 km
expertisée
Tél. 027/86 22 59 36-24877 | VW Scirocco
35 000 km
modèle 1977
Tél. 027/22 36 80
entre 12 et 13 heures
36-2860 | caravane Lely
3 - 4 places
En parfait état, frigo et auvents neufs.
Prix à discuter.
Tél. 027/58 11 67
heures des repas
36-24865 |

EXPOSITION

de tapis d'Orient

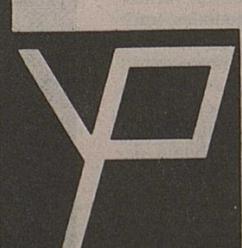
à l'hôtel Treize Etoiles à Sion

du jeudi 18 mai au mardi 23 mai

Ouvert de 14 à 22 heures

Prix intéressants - Import direct

Rendez-vous visite, cela en vaut la peine



ORIENT

Winkelgasse 6, vis-à-vis rest. Channa Liebinger Werner, Brigue

Parents et autorités scolaires

L'école valaisanne, en pleine mutation, est en butte à de nombreuses critiques. Celles, objectives et fondées, qui permettent un rodage harmonieux de la nouvelle machine scolaire valaisanne, sont toujours l'objet d'un examen attentif de la part du Département de l'Instruction publique. Trop d'autres, hélas, ne procèdent que de l'ignorance, de faux-bruits ou de préjugés. Une information précise, avec le concours des parents et des enseignants, s'avérerait, dans de telles circonstances, d'une urgente nécessité. Cette tâche a été confiée à un groupe « Ecole-Informations », composé de douze personnes représentant les parents, les pédagogues, les inspecteurs, l'orientation scolaire et professionnelle, les offices de documentation et le départe-

tement. Ce groupe a rédigé un premier bulletin destiné aux parents des élèves de 6^e primaire. Le dialogue s'ouvre par deux objets : 1. L'admission au cycle d'orientation aux apprentissages.

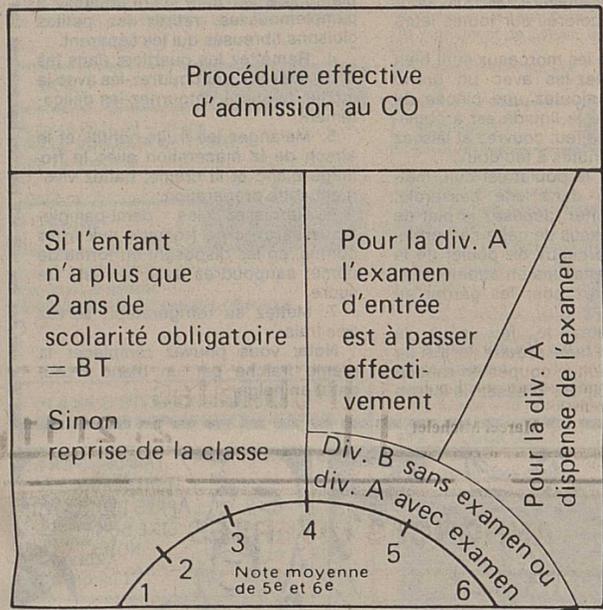
L'admission au cycle d'orientation

Voici - car le public doit également être informé sur tous les problèmes de l'école - comment le groupe de travail explique le sujet très controversé, mais surtout très méconnu ou déformé, de l'admission au CO.

Nous reviendrons sur le deuxième thème : « Que deviennent les élèves du CO ? », exposé sur la base des résultats d'une enquête.

LE MÊME CHEMIN, LE MÊME PROGRAMME

Tous les élèves de la classe de votre enfant ont suivi jusqu'ici le même cheminement scolaire. Ils ont parcouru ensemble, depuis le début de leur scolarité, le même programme.



Après la 6^e primaire, la classe de votre enfant va se séparer en deux parties à peu près égales (cf. schéma des admissions des élèves de 6^e, l'année passée). Dans aucun canton suisse cette séparation ne se fait plus tardivement qu'en Valais. La sélection se fera selon les résultats scolaires obtenus.

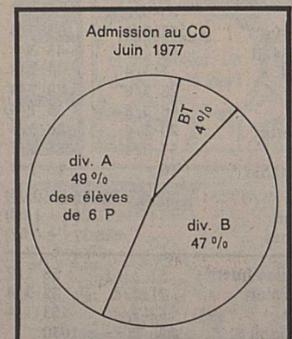
Il en résultera les divisions A et B du CO.

Critères d'admission au CO

Pour entrer au CO, les critères habituels de passage d'un degré primaire à un autre sont appliqués, à savoir : l'obtention d'une note moyenne de 4 entre les notes annuelles et les examens de promotion.

Pour tenir compte de l'évolution scolaire des élèves, les résultats de la 5^e primaire (note et examens) sont additionnés à ceux de la 6^e primaire. Ainsi, en juin 1978, les deux années (5^e + 6^e années primaires, appelées classes d'observation) sont prises en considération dans le calcul de la note du passage au CO, à savoir :

- a) la moyenne de promotion de 5^e année primaire, à raison de 40 % ;
- b) la moyenne générale de la 6^e année primaire, à raison de 60 %.



Si la moyenne de votre enfant est inférieure à 4, il double sa classe primaire, à condition qu'il lui reste plus de 2 ans de scolarité obligatoire à accomplir. Sauf cas spécial (p. ex. maladie), si la moyenne est inférieure à 4 et qu'il ne lui reste que

2 ans de scolarité obligatoire à accomplir, il entre dans les classes terminales de la division B du CO (BT).

Admission à la division «A» du CO

Les élèves désireux de poursuivre leur scolarité en division A doivent réussir un examen d'entrée. Cet examen portant sur le programme de 6^e année primaire est plus sélectif que les examens de promotion de fin d'année.

La réussite de cet examen suppose à peu près les connaissances sanctionnées durant l'année par une note située entre 4,6 et 6.

Si votre enfant n'atteint pas 4,6 à l'année, un contact avec le maître serait utile pour juger de l'opportunité de le laisser affronter cet examen.

Si votre enfant parvient à une moyenne de 5 dans les classes d'observation, il est dispensé de cet examen : l'expérience a, en effet, démontré que les élèves ayant une note supérieure à 5, réussissaient en général les examens d'admission.

Cette note de 5 n'est donc pas nécessaire pour entrer en division A, elle ne fait que dispenser l'élève d'un examen.

La faculté laissée aux maîtres de dispenser l'enfant, par une note 5, de l'examen d'entrée en division A, peut donner à certains d'entre eux la tentation d'attribuer trop généreusement cette note. Il peut arriver aussi que des maîtres soient trop sévères.

La pratique scolaire et les données de la statistique indiquent qu'environ 35 % des élèves obtiennent une note comprise entre 5 et 6. Si dans une classe, cette proportion devait excéder 40 %, les dispositions en vigueur obligent l'inspecteur à effectuer un contrôle.

Ces 40 % ne sont pas une limitation des entrées en division A. C'est un point de repère permettant :

- d'intervenir auprès d'un maître trop sévère ;
- d'envoyer à l'examen une classe tout entière quand les notes de par leur générosité, n'ont plus de valeur.

Dossier scolaire

Un dossier scolaire accompagne l'enfant dans les dernières années de la scolarité obligatoire. Il contient les notes des deux dernières années primaires, ainsi que des questionnaires adressés aux parents (ils répondent dans la mesure qui leur convient), aux élèves et aux maîtres de 5^e et 6^e années primaires. Ces documents ont été élaborés à partir de centres d'intérêts de l'élève : intérêt scolaire (Branches préférées...), intérêt extra-scolaire (loisirs préférés...), intérêt professionnel (études, apprentissages souhaités).

Ce dossier, pouvant se compléter au cours du CO, permet de mieux connaître l'enfant. Il est utile lorsqu'il s'agit de conseiller l'élève à propos d'un transfert ou du choix de sa profession.

Le dossier scolaire est accessible aux parents de l'enfant concerné. Son usage est strictement confidentiel. Il est détruit à la fin de la scolarité obligatoire.

Division B

La division B, d'orientation progressivement axée sur la pratique, développe et complète la formation primaire des élèves et prépare à l'apprentissage ainsi qu'aux écoles spécialisées.

En droit, la formation dispensée en division B permet l'accès à tous les apprentissages. En fait, dans quelques-uns d'entre eux et à cause de leurs exigences intellectuelles, certains maîtres d'apprentissage continueront à n'engager que des élèves de division A.

Vu la qualité de la division B, en particulier celle des élèves ayant achevé la 3 B, le nombre de ces exceptions va en diminuant.

En outre, cette division permet un accès aux écoles de commerce après la 3 B et aussi, moyennant la réussite d'un examen, à toutes les sections des écoles secondaires du 2^e degré (collège, école normale).

Enfin, le CO distingue, à l'intérieur de la division B, les élèves normalement promus de ceux qui ont besoin d'un appui pédagogique très soutenu. Il accueille, en effet, ces derniers, sous la conduite de maîtres spécialement formés, dans des classes terminales (BT) à effectifs réduits.

Division A

La division A, d'orientation plutôt scolaire, conduit aux différentes sections des collèges cantonaux, à la formation par l'apprentissage, ainsi qu'aux écoles spécialisées.

L'accès aux écoles normales est toutefois subordonné à la réussite d'un examen d'admission.

Transferts

L'admission dans l'une ou l'autre des divisions du CO n'est pas définitive. Durant toute la durée du CO (3 ans), la souplesse du système permet à l'élève de passer d'une subdivision du CO à l'autre : des échanges d'élèves sont possibles entre division A et division B, ainsi qu'entre division B et B terminale (BT).

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

LA FOI EN LA PROVIDENCE ÉCARTE LE PESSIMISME

Suite de la première page

En effet, Dieu laisse se développer la liberté de l'homme, capricieuse, instable, sujette à l'erreur. L'économie supérieure du monde laisse agir cet être minuscule, mais terrible, qu'est l'homme, lequel, par défaut ou par malice (avec la complicité d'un autre être mystérieux et maléfique, le diable) peut s'écarter de la bonne voie.

Ce désordre toutefois ne saurait paralyser la main de Dieu. Celui-ci peut intervenir, et il peut tirer un nouveau bien du mal causé par la perversion de sa créature. Cette restauration de l'ordre est un des grands effets de la présence de Dieu sur la scène du monde. De toute situation humaine, la présence de Dieu peut tirer des effets positifs. Rappelons-nous saint Paul, qui nous assure que « pour ceux qui aiment Dieu, tout concourt à leur bien » (Romains 8, 28).

La souffrance cache des trésors

C'est là un des traits de la conduite de Dieu à notre égard : la Providence a l'art de nous faire trouver des trésors de salut dans l'expérience même de certains maux qui pèsent sur notre existence. Songez ici à la parole immensément consolatrice, innovatrice du Christ lui-même : « Heu-

Ces transferts permettent de tenir compte des évolutions tardives de l'enfant ou de corriger les « erreurs d'aiguillage » qui auraient pu survenir au début du CO.

Le nombre des élèves transférés varie selon les années entre 5 et 10 %. Il y a toujours plus de trans-

ferts allant de B en A que de A en B.

Recours

Toute contestation concernant l'admission au CO peut faire l'objet d'une réclamation écrite, dûment motivée, au Service cantonal

de l'enseignement secondaire dans les 20 jours qui suivent la notification des résultats. Avant d'adresser un recours, nous vous conseillons de prendre contact au préalable, soit avec le maître primaire de votre enfant, soit avec la direction du CO ou l'inspecteur secondaire concerné.

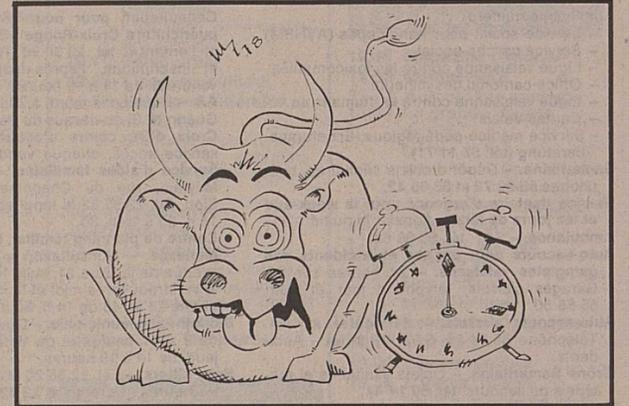
UN VOTE POUR UNE AIGUILLE!

Suite de la première page

grande partie d'après le soleil et la clarté, nous devrions compter avec une journée prolongée... »

Je ne veux pas mésestimer ni mépriser ces arguments, mais j'avoue toutefois que je n'arrive pas à me battre contre ou pour l'heure d'été (même si les partisans de cette loi relèvent qu'il serait ainsi plus facile de suivre les programmes de la Télévision française !). En toute franchise, je n'arrive déjà pas à comprendre que pareille loi soit soumise à votation populaire... Il est vrai qu'un référendum a été lancé contre cette loi fédérale, acceptée par les Chambres.

En conclusion, je me contente de rappeler que la « loi fédérale réglementant l'heure en Suisse » vise à donner au Conseil fédéral la seule compétence d'introduire l'heure d'été, si le besoin s'en fait sentir. Et ce besoin se fera certainement ressentir, si tous les pays voisins (y compris l'Allemagne fédérale et l'Autriche) se mettent à la même heure. Or, à ce moment-là, il me paraît nécessaire, sinon indispensable, que la Suisse se mette à la même heure. Non pour la réputation de ses montres, mais



pour la commodité de ses communications. En effet, quelle serait la situation d'une Suisse s'accrochant à d'autres horaires que la totalité des pays qui l'entourent ? Elle serait grotesque, et bourrée d'inconvénients.

En résumé, si tous les pays voisins (je précise ici que l'Allemagne et l'Autriche sont encore réticentes) introduisent l'heure d'été, je dis « oui » à cette heure, même si mes sympathies paysannes s'en trouvent chicanées. Mais je soutiens qu'un « oui » à la loi fédérale n'est pas un « oui » à une heure d'été qui serait aussitôt

introduite, mais un « oui » à la délégation de compétence au Conseil fédéral pour éventuellement l'introduire, « aux fins d'harmoniser l'heure avec celle de pays voisins ». Pour l'heure (et c'est bien le cas de le dire !), il ne s'agit pas encore d'apprécier une « contenance laitière des vaches », mais de consentir une délégation de compétence. L'heure d'été est peut-être inévitable... il faudra songer alors aux vaches de France et aux fourrages d'Italie qui en ont déjà pris l'habitude, sinon du plaisir. Malgré l'aiguille avancée de la montre...

Roger Germanier

Les événements du Zaïre

Suite de la première page

Les hésitations du Gouvernement français sont à la mesure de son embarras, car l'appel du président Mobutu l'oblige à faire un choix difficile entre le respect de ses engagements en Afrique occidentale, condition de la crédibilité de sa politique africaine, et le risque d'intervention tous azimuts en Afrique occidentale après la Mauritanie et le Tchad.

La décision du Gouvernement français sera d'abord

commandée par la nécessaire continuité de sa politique africaine. Inaugurée par le général De Gaulle dans les années 1960, confirmée par Georges Pompidou, cette politique entend conforter les régimes issus de l'indépendance modérée, pour la plupart 18 ans après la vague d'émancipation, et, ainsi, les soustraire à l'influence soviéto-cubaine qui s'est développée en Afrique australe et en Ethiopie. Liée à de nombreux Etats d'Afrique occidentale par des accords de défense, la France voit ainsi sa crédibilité mise à l'épreuve et elle sait d'expérience depuis la Deuxième Guerre mondiale qu'une diplomatie active, c'est-à-dire reposant sur des pactes de défense, n'est crédible que si elle s'appuie sur des forces militaires d'une extrême mobilité. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement français dispose de plusieurs unités militaires d'intervention qui lui permettent aujourd'hui d'être présent en Mauritanie, au Tchad et sous la bannière des Nations unies au Liban. La leçon des Sudètes a porté...

Mais au-delà de ces opportunités politiques, il y a les nécessités économiques et, dans ce domaine, le Zaïre constitue pour l'Occident un enjeu de première importance. Troisième pays exportateur de cuivre et premier producteur de cobalt, l'ex-Congo belge dispose, dans la province du Shaba, de richesses minières exceptionnelles dont l'Europe occidentale, et la France en particulier, pourraient difficilement se passer. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, les cours du cuivre ne cessent de grimper depuis quelques jours sur les places financières occidentales.

La crédibilité diplomatique et les contraintes économiques décideront-elles le Gouvernement français à intervenir au Zaïre ? Les hésitations françaises sont à la mesure du risque résultant pour Paris d'un nouvel engagement au côté d'un régime se trouvant dans une situation économique désastreu-

se. La banqueroute menace effectivement le pays avec la dévalorisation de la monnaie nationale, l'inflation, le déficit budgétaire et l'endettement. Le gouvernement Mobutu apparaît ainsi incapable de redresser la situation malgré l'adoption d'un plan, comme en 1960, le risque de sécession apparaît immédiatement dans la province la plus riche, celle de l'ex-Katanga. Mais, alors qu'il y a 18 ans, le régime Tschombé ne dissimulait pas ses liens avec l'Occident, les ex-gendarmes katangais apparaissent aujourd'hui armés et entraînés par l'Angola du président Neto, où stationne une partie des quarante mille Cubains présents en Afrique. A la suite de ces entretiens avec le chef d'Etat du Sénégal, le président Giscard d'Estaing devra ainsi adopter une position lourde de conséquences : renouveler au Zaïre le soutien logistique d'il y a un an et courir le risque d'être impliqué sur un troisième front en Afrique, ou s'abstenir et perdre ainsi tout ou partie de sa crédibilité aux yeux des Etats modérés de l'Afrique occidentale.

C'est pourquoi, dans l'immédiat, les Occidentaux, la France, mais aussi la Belgique et les Etats-Unis, pourraient se contenter de l'envoi de matériel sans même aller jusqu'à des transports de troupes. Car, pour l'heure, le Maroc attend lui aussi de vérifier la réalité de l'intervention cubaine.

L'Europe occidentale et les Etats-Unis paient aujourd'hui une double erreur de leur politique africaine : l'appui donné à des régimes affaiblis et l'acceptation de l'intervention cubaine sur les deux flancs de l'Afrique, en Angola d'abord, en Ethiopie aujourd'hui.

Ayant sauvé deux régimes de l'effondrement, les Cubains disposent ainsi de véritables bastions pour déstabiliser un continent qui tend, après l'Asie, à devenir le champ clos des rivalités entre grandes puissances.

P. S.

Georges Huber

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, allée ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24.
Auto-secours aérois. - 24 heures sur 24.
Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18.
Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pralifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours séduisants. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24.
Garage Olympic, A. Antille, tél. jour 23 35 82 et nuit, tél. 23 37 76, jusqu'à jeudi soir 18.
Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et à l'enfant »: tél. 23 30 96.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.
Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir.
Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.
Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Nendaz-Station. - Discothèque Lapin-Vert; fermée jusqu'au 7 juin.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Grange-à-l'Évêque. - Exposition Vêrène Quadranti-Zufferey, jusqu'au 29 mai.
CSFA. - Jeudi 18 mai, cours de varappe. Jeudi 25 mai, ski avion. Inscriptions jusqu'au jeudi 18 mai au plus tard au 22 29 65 ou au 23 59 39.

Groupe Alcools anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé-des-Champs.
Saint-Maurice
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 82 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les lles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Riltner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. - Centre d'Information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Samedi 13, Central, Naters, tél. 23 51 51. De dimanche 14 à samedi soir 20, Meyer, tél. 23 11 60.
Alcools anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.
Patrouilles TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOECHE-LES-BAINS
Médecin de service. - Dr Endler, tél. 61 17 71 et 61 12 16.

D' CLAUDETTE



Sion

Médecin de garde. - Tél. 55 11 11.
Pharmacie de service. - Jeudi 78, Zimmermann, téléphone 22 10 36 et 23 20 58.
Vendredi 19, de Quay, tél. 22 10 16.
Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.
Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: André Possa, tél. 22 11 31, jusqu'à dimanche soir 21.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphone au N° 111.
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochaty, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage. - Carrosserie du Simplon, R. Granges et Cie, tél. 2 26 55 et 2 34 63.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: en hausse.
Toute la cote s'est orientée à la hausse, à l'exception du compartiment bancaire qui a fluctué d'une manière irrégulière.
FRANCFORT: meilleure.
Tous les titres de premier rang ont généralement clôturé sur une note soutenue, voire haussière, dans une bourse plus animée.
AMSTERDAM: irrégulière.
Dans un volume d'activités peu important, seuls Unilever et KLM ont fait preuve de fermeté.

BRUXELLES: en baisse.
Toutes les valeurs de la cote se sont généralement repliées durant une séance calme et maussade.
MILAN: se replie.
Dans un marché sélectif, toute la cote s'est orientée à la baisse, à l'exception de Snia-Viscosa, Montedison et Fiat qui ont opté pour une tendance haussière.
LONDRES: se replie.
Influencée par la faiblesse de la livre sterling, la bourse s'est quelque peu effritée durant une séance calme et hésitante.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés (180), dont traités (99), en hausse (23), en baisse (54), inchangés (22), cours payés (298). Includes a section for 'Tendance générale' with categories like bancaires, assurances, etc.

Table with 3 columns: Suisse, Allemagne, USA et Canada. Lists various stocks and their prices, such as Brigue-Viège-Zermatt, Gornegratbahn, etc.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Suisse, Allemagne, USA et Canada. Lists various stocks and their prices, such as Brigue-Viège-Zermatt, Gornegratbahn, etc.

Divers

Table with 3 columns: AKZO, Bull, Courtaulds, etc. Lists various international stocks and their prices.

Bourses européennes

Table with 3 columns: Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, etc. Lists European stocks and their prices.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: America Valor, Anfos 1, Anfos 2, etc. Lists investment funds and their prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Alcan, Bourough, Chessie System, etc. Lists New York stocks and their prices.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada. Lists exchange rates for various countries.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Lingot, Plaquette (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or. Lists gold prices.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18,

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures - 7 ans
Louis de Funès et Annie Girardot dans
LA ZIZANIE
A 22 heures - 18 ans
Un film policier sexy
JE COUCHE AVEC MON ASSASSIN

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Le dernier film de Steven Spielberg
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE
...nous ne sommes pas seuls!

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 16 ans
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN
Art Carney, Lily Tomlin
Un ancien « privé » reprend du service

HAUTE-NENDAZ Cinálpin

RELACHE
Séance tous les mardis et vendredis à 21 h.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans
LA ZIZANIE
avec Louis de Funès et Annie Girardot

SION Capitoile
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
A LA RECHERCHE DE MR. GOODBAR
Un film de Richard Brooks avec Diane Keaton

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'AS LE BONJOUR DE TRINITA
avec Terence Hill

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi et samedi
LES DERNIERS JOURS DU DRAGON

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Robert Shaw et Geneviève Bujold dans
LE PIRATE DES CARAIRES
Dès demain à 20 h. 30 - 7 ans
Louis de Funès et Coluche dans
L'AILE OU LA CUISSE

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans
Non ! Vous n'avez jamais vu ça au cinéma !!!
CRAZY-HORSE DE PARIS
Un film d'Alain Bernardin qui vous emmène
dans la « Mecque » du nu... où le corps fémi-
nin est dévoilé avec noblesse et majesté... où
le nu devient de l'art !

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 7 ans
A coup sûr : le supercomique de l'année !
LA ZIZANIE
avec Louis de Funès et Annie Girardot

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Jamais humour, amour et suspense n'ont été
aussi bien mariés !
TENDRE POULET
de P. de Broca - Dialogue de M. Audiard
avec Annie Girardot et Philippe Noiret

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
En son stéréophonique !
Un des plus grands films de l'histoire du
cinéma !
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE
(Sommes-nous seuls dans l'univers ?)
Le monument de Steven Spielberg (Les dents de
la mer)
Un extraordinaire succès !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Une grande réédition !
Jean-Paul Belmondo et Alain Delon dans
BORSALINO
Des bagarres épiques ! Du rire à gogo !

BEX Rex

Ce soir à 20 heures - 16 ans révolus
Un film-choc de John Boorman
DÉLIVRANCE
avec Jon Voight et Burt Reynolds
A 22 heures - 18 ans révolus
Un formidable succès !
SEX O'CLOCK USA
Parlé français
Strictement pour adultes

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C ^{ie} , GENÈVE			
Affiliated Fund	D	7.70	8.31
Chemical Fund	D	7.45	8.14
Technology Fund	D	8.16	8.92
Europafonds	DM	26.45	27.90
Unifonds	DM	17.65	18.60
Unirenta	DM	42.10	43.40
Unispecial 1	DM	66.85	70.20
Crossbow Fund	D	4.27	4.37
CSF-Fund	D	18.62	19.07
Intern. Tech. Fund	D	8.12	8.26

NOUVELLISTE
NOUVELLISTE
NOUVELLISTE
Votre journal

TÉLÉVISION

Emissions en noir et blanc
tv Suisse romande

14.55 Point de mire
15.05 El Hakim
Un film de Rolf Thiele, d'après le roman de John Knittel, interprété par O.W. Fischer, Nadja Tiller, Charles Régnier.

16.40 Télé-service à la carte
La burette.
- Françoise Rime et ses chansons.
- Réponse à vos lettres sur le maintien à domicile des personnes âgées et sur le bénévolat.
- Attention accidents.
- Gymnastique en forme.

17.30 Téléjournal
17.35 Présentation des programmes

17.40 Chronique montagne
Solitaire au Huascarán. Extraits du film de l'expédition française Pérou 77-Cordillère blanche, dirigée par Nicolas Jaeger, qui est filmé dans son ascension solitaire de l'arête nord-est, dite la Voie des Espagnols du Huascarán, 6768 m., et, pour compléter, le vol libre, en aile delta, de René Ghilini, qui a pris l'air peu au-dessous du sommet sud du Huascarán, pour atterrir à Mitapampa, à 2450 m., soit un vol d'une heure et 4250 m. de dénivellation.
Une émission du Service jeunesse.

18.05 Courier romand
18.30 Oui-Oui
Pour les petits
18.40 Système D
Le jeu des incollables

19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Votations fédérales
Intervention de M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, sur les initiatives concernant le prix du pain et l'heure d'été.

19.55 Un jour, une heure
20.10 Passe et gagne
Le jeu des incollables
20.30 Temps présent
Le magazine de l'information.
Ce soir: le bilan des ménages salariés en Suisse romande.

17.00 Seniorama
L'émission des aînés, proposée par Eva Mezger-Haefeli: informations diverses. Conseils aux aînés, avec Karen Meffert. Petit cours de gymnastique. Les musées paysans Chant final, avec Joe Enz

16.45 La cosmétique
6. Soins des cheveux
17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue (Reprise du 16.5.)

17.30-17.45 Télévision scolaire
La famille Hugentobler (4) (Avant-première pour le corps enseignant)

18.00 La formation continue
6. Les motivations
18.15 L'importance du jeu
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.05 Musique et bonne humeur
Mélodies de Ralph Siegel
19.35 Point chaud
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.25 Ein Mann will nach oben
Victoire. Série de K. Wittlinger. Avec Mathieu Carrière, Ursula Monn, Rainer Hunold

21.25 Rundschau
Reportages d'actualités
22.10 Téléjournal
22.25-23.20 Rosemary Brown - musique pour un autre monde?
Documentaire suivi d'un débat animé par Peter Schulz. Avec le professeur Hans Bender, Wolfgang Eisenbeiss et Leo Nadelmann

Une enquête du Mouvement populaire des familles.
22.00 Des yeux pour entendre
Eric Bauer vous propose un concert avec les solistes de Zagreb

22.25 L'antenne est à vous
Ce soir: c'est la communication communautaire (2^e diffusion)
22.45 Téléjournal

tv Suisse alémanique

16.00 Seniorama
L'émission des aînés, proposée par Eva Mezger-Haefeli: informations diverses. Conseils aux aînés, avec Karen Meffert. Petit cours de gymnastique. Les musées paysans Chant final, avec Joe Enz

16.45 La cosmétique
6. Soins des cheveux
17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue (Reprise du 16.5.)

17.30-17.45 Télévision scolaire
La famille Hugentobler (4) (Avant-première pour le corps enseignant)

18.00 La formation continue
6. Les motivations
18.15 L'importance du jeu
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.05 Musique et bonne humeur
Mélodies de Ralph Siegel
19.35 Point chaud
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.25 Ein Mann will nach oben
Victoire. Série de K. Wittlinger. Avec Mathieu Carrière, Ursula Monn, Rainer Hunold

21.25 Rundschau
Reportages d'actualités
22.10 Téléjournal
22.25-23.20 Rosemary Brown - musique pour un autre monde?
Documentaire suivi d'un débat animé par Peter Schulz. Avec le professeur Hans Bender, Wolfgang Eisenbeiss et Leo Nadelmann

12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
Les après-midi culturelles de la Radio suisse romande, avec:
La librairie des ondes
Edition du jeudi
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
par Gérard Suter
17.30 L'actualité du jazz
par Pierre Grandjean
18.00 Informations
18.05 Redilemele
Le rendez-vous des jeunes avec Gérard Suter
19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
Informations en romanche
19.40 Jazz en réédition
par Eric Brooke
20.00 Informations
20.05 Opéra non-stop
qui propose... dispose
Disques demandés par les auditeurs
20.45 Opéra-Mystère
Concours par Georges Schürch
21.00 Ce soir à l'Opéra-Comique
Une émission d'Antoine Livio et Jean-Pierre Tille
La nuit de Mai
Livret du compositeur d'après Gogol, musique de Rimsky-Korsakoff
21.30 Gazette lyrique internationale
par Ami Châtelain
21.35 Anthologie lyrique
par Claudine Perret
Le nez
de Dimitri Chostakovitch
23.00 Informations

17.05 En questions
par Jacques Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité-magazine
19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon
20.05 Film à épisodes
Henry Dunant ou la passion (3)
20.30 Fête... comme chez vous
Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz
Une production de Raymond Colbert, avec la collaboration de Mike Thévenoz et de Jacques Adout
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
...ou comment refaire le monde en bavardant, le soir, chez soi, par Janry Varrel
23.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II
7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand
9.20 Domaine suisse alémanique
Walter-M. Diggelmann, par Jean-Louis Cornuz
9.30 Les institutions internationales et l'éducation
par F.-A. Roch. Avec la chronique de l'UNESCO, par Hector Cartigny
10.00 Les concerts du jour
10.05 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
La collaboration entre les bibliothèques suisses, avec Tista Murk et Daniel Vuille
10.30 Initiation musicale
L'art de Léopold Stokowsky (fin) par Georges Schürch
11.00 Suisse-musique

12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
Les après-midi culturelles de la Radio suisse romande, avec:
La librairie des ondes
Edition du jeudi
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
par Gérard Suter
17.30 L'actualité du jazz
par Pierre Grandjean
18.00 Informations
18.05 Redilemele
Le rendez-vous des jeunes avec Gérard Suter
19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
Informations en romanche
19.40 Jazz en réédition
par Eric Brooke
20.00 Informations
20.05 Opéra non-stop
qui propose... dispose
Disques demandés par les auditeurs
20.45 Opéra-Mystère
Concours par Georges Schürch
21.00 Ce soir à l'Opéra-Comique
Une émission d'Antoine Livio et Jean-Pierre Tille
La nuit de Mai
Livret du compositeur d'après Gogol, musique de Rimsky-Korsakoff
21.30 Gazette lyrique internationale
par Ami Châtelain
21.35 Anthologie lyrique
par Claudine Perret
Le nez
de Dimitri Chostakovitch
23.00 Informations

6.00 Espresso
9.05 Notes avec Fritz Herdi
10.00 Nouvelles de l'étranger
11.05 Semaines de chant à Lucerne
12.00 Mélodie populaires de R. Barmettler
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
Informations et musique
14.05 Lecture
15.00 Hommage à Jean Sibelius
16.05 Théâtre
16.50 Intermezzo
17.00 Onde légère
18.20 Orchestre de la Radio suisse
18.45 Sport
19.00 Actualités. Musique
20.05 Entretien avec les auditeurs
21.00 Blues et Boogie
22.05 Folk et Country
23.05-24.00 Entre le jour et le rêve

Monte Ceneri
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
6.00 Musique et informations
8.45 Radioscolaire
9.00 Radio-matin
11.00 Les programmes du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chants populaires italiens
14.05 Radio 2-4
Musique légère
16.05 Après-midi musical
18.05 Le monde du travail
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Table ronde
20.40 Symphonie C.-P.-E. Bach, Beethoven, concerto pour violon et instrument à vent (Orch. de la RS)
21.50 Chronique musicale
22.05 Disques
22.30 Orchestre Radiosa
23.05-24.00 Nocturne musical

Beromunster
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00

RADIO

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
La séquence du consommateur
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évason, contact, service, avec l'équipe du matin
10.05 Conseils-santé
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
De A jusqu'à Z
Un jeu de Michel Dénériaz
12.15 Le billet de l'humour
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 Rétro 33-45-78
par Robert Burnier
14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique animée par André Pache
16.05 Feuilleton
Le testament d'un excentrique (4)
16.15 Les nouveautés du disque
par Gérard Suter

Radio romande I
7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand
9.20 Domaine suisse alémanique
Walter-M. Diggelmann, par Jean-Louis Cornuz
9.30 Les institutions internationales et l'éducation
par F.-A. Roch. Avec la chronique de l'UNESCO, par Hector Cartigny
10.00 Les concerts du jour
10.05 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
La collaboration entre les bibliothèques suisses, avec Tista Murk et Daniel Vuille
10.30 Initiation musicale
L'art de Léopold Stokowsky (fin) par Georges Schürch
11.00 Suisse-musique

Radio romande II
7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand
9.20 Domaine suisse alémanique
Walter-M. Diggelmann, par Jean-Louis Cornuz
9.30 Les institutions internationales et l'éducation
par F.-A. Roch. Avec la chronique de l'UNESCO, par Hector Cartigny
10.00 Les concerts du jour
10.05 Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes
La collaboration entre les bibliothèques suisses, avec Tista Murk et Daniel Vuille
10.30 Initiation musicale
L'art de Léopold Stokowsky (fin) par Georges Schürch
11.00 Suisse-musique

Il y a meuble espagnol et meuble espagnol!

Il faut le dire: sa réputation a été abîmée en Suisse par des meubles de mauvaise qualité. Or l'authentique mobilier espagnol est l'un des plus beaux et des plus robustes qui soit. C'est celui-là que nous vous offrons. Espagnols nous-mêmes, nous allons le choisir sur place dans notre patrie.

Meubles



Rue St-Martin 7
Lausanne
Tél. 021 / 23 13 84



1418
L'agence «UNA» enquête.
Retourne-toi et dis bonjour. Un de mes amis vient d'arriver.
Eh ?
Erreur. Vos amis sont entre les mains de la police.
Ne partez pas si vite !
Aaaaah!

LE TUEUR VEUT FUIR. DUFFY FRAPPE...
NON, NON, M. KIRBY ! SURTOUT PAS ! NE LUI DITES RIEN !

AVEZ-VOUS SIGNALÉ LE VOL À LA POLICE AMÉRICAINE, M. KRUMP, À VOTRE ARRIVÉE ?
NON, NON, M. KIRBY ! SURTOUT PAS ! NE LUI DITES RIEN !
NE VOUS INQUIÉTEZ PAS... JE VEUX SEULEMENT NETTOYER MON CANON...

RIP KIRBY
FAITES LE THÉ, EDMOND, ET PASSEZ-MOI LE PRODUIT POUR L'ARGENTERIE !
APPRENEZ, GUNSEL, QUE MON ARGENTERIE EST...
MAIS NOM D'UN CHIEN !... QU'EST-CE QUE VOUS FAITES ?...
NE VOUS INQUIÉTEZ PAS... JE VEUX SEULEMENT NETTOYER MON CANON...

42083
NON, NON, M. KIRBY ! SURTOUT PAS ! NE LUI DITES RIEN !

A SUIVRE

L'amour c'est...
...l'aider à chercher ses faux cils.
TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

météo
Humeur changeante
Nord des Alpes, Valais, Grisons: en partie ensoleillé avec une nébulosité changeante. Averses ou orages, surtout dans la seconde partie de la journée. Température: 15 à 19 degrés cét après-midi. Zéro degré vers 2500 mètres. Vents d'ouest à sud-ouest en montagne.
Evolution pour vendredi et samedi: pas de changement notable.
A Sion hier à 13 heures: très nuageux, 17 degrés. 12 à Locarno et Berne, 15 à Zurich et Genève, 17 à Bâle, -2 au Saentis, 15 à Milan, 17 à Nice, 20 à Rome, 26 à Athènes.
Les températures moyennes à Bombay (Inde, 19° N, côte): de janvier à décembre: 23,9, 23,9, 26,1, 28,1, 29,7, 28,9, 27,2, 26,9, 26,9, 28,1, 27,2, 25,6, année 26,9 degrés.
Mai est le mois le plus chaud, avant la mousson.

«On dit que l'avenir est entre nos mains.»

Afin de mettre toutes les chances de notre côté, assurons-nous au Grutli!»

Le Grutli est une assurance conçue pour nous tous - une assurance qui veut promouvoir le bien-être de tout un chacun. L'engagement social est son mot d'ordre.



En 1978, le Grutli est la première assurance sociale qui veille à ce que les enfants dont le père (ou la mère seule) décède ou devient invalide soient assurés gratuitement contre la maladie.

La «protection intégrale Grutli» couvre tout ce qui pourrait assombrir votre avenir. Qu'il soit question de votre santé ou de votre vie. Ou de vos biens. Bref, de tout ce qui vous est cher - et qui pourrait vous coûter les yeux de la tête, sans la protection Grutli.

Le Grutli aimerait que vous puissiez vivre demain aussi bien qu'aujourd'hui. C'est pourquoi il vous permet, par exemple, d'adapter chaque année votre assurance complémentaire d'hospitalisation au renchérissement. Sans tenir compte ni de votre âge, ni de votre état de santé.



Société suisse Grutli. L'assurance vraiment sociale.



Société suisse Grutli. Siège principal
Weltpoststrasse 21, 3000 Berne 15
Tél. 031 44 91 91. Ou votre agence Grutli.

Toutes bonnes choses vont par 3 : Toi, moi et... notre journal !

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais



Chaque jour des repas raisonnables, un peu d'exercice et Contrexéville vous aident à garder votre ligne. Aide-toi, Contrex t'aidera.



un kilo, deux kilos, ... trois raisons de boire

CONTREX

Eau minérale naturelle sulfatée calcique



Après la baisse de PEUGEOT profitez de ces nouveaux prix

	MODÈLE	NOUVEAU PRIX	ANCIEN PRIX
104	GL 1000 cm ³	9 195.-	9 950.-
	GL 6 1100 cm ³	9 575.-	10 950.-
	SL 1100 cm ³	10 400.-	11 200.-
	ZS 1100 cm ³	10 500.-	11 800.-
304	GL 1300 cm ³	11 000.-	12 650.-
	SLS 1300 cm ³	12 250.-	13 400.-
	Break GL 1100 cm ³	11 170.-	12 600.-
	Break SL 1300 cm ³	12 250.-	13 620.-
305	GL 1300 cm ³	12 675.-	nouveau modèle
	GLS 1500 cm ³	13 500.-	nouveau modèle
	SR 1500 cm ³	14 450.-	nouveau modèle
	SR Grand Confort 1500 cm ³	15 200.-	nouveau modèle
504	L 1800 cm ³	13 750.-	15 450.-
	GL 2000 cm ³	15 550.-	16 550.-
	TI 2000 cm ³ injection	16 620.-	17 900.-
	TI 2000 cm ³ injection, direction assistée	17 200.-	19 940.-
	Cabriolet 2000 cm ³	23 500.-	27 200.-
	Coupé 2000 cm ³	23 500.-	27 200.-
	Coupé V6 TI 2700 cm ³ injection	27 400.-	31 800.-
	Break L 1800 cm ³	14 900.-	17 070.-
	Break GL 2000 cm ³	16 500.-	17 800.-
Familiale 2000 cm ³	16 800.-	19 200.-	
604	SL 2700 cm ³	21 800.-	23 800.-
	SL Grand Confort 2700 cm ³	23 200.-	25 200.-
	TI 2700 cm ³ injection, 5 vitesses	24 850.-	
	TI 2700 cm ³ injection, boîte automatique	25 700.-	29 850.-

Garantie un an sans limite de kilométrage.

Près de 300 concessionnaires et agents Peugeot vous attendent pour un essai.



PEUGEOT

Je désire recevoir une documentation sur:

Modèle: _____ N 3

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Lieu: _____

A envoyer à: Peugeot-Suisse SA, 3000 Berne 31.

Démolition, à vendre

500 m2 parquets
panneaux damier massif
100 ml barrière
de balcon en fer forgé
20 portes palières
en chêne, dim, 85 x 215

S'adresser à Vuignier, 022/94 80 02
18-314752

**NOUS
IMPRIMONS
TOUT
ET DANS
LES PLUS BREFS
DÉLAIS**

Nous étudions les prix
de vos imprimés
en fonction de la conjoncture.
IMPRIMERIE GESSLER S.A.
Pré-Fleuri 12 - 1950 SION
Tél. 027 / 23 19 05



LA GRANDE CLASSE !

... les fauteuils-relaxe TV «Cumulus», de la maison Himolla. Ils vous permettront de suivre confortablement chez vous les matches de la CM 78 de football.



Sepp Maier
(Sepp Maier)

Plusieurs modèles différents en stock

**Crédit 6 mois
sans intérêt**

Reprise de vos anciens meubles



de plus
un superbe ballon
en cuir dédié
par Sepp Maier

SAXON T61. 026/6 36 36
Sortie 1 km direction Martigny
3500 m2 d'exposition
sur 3 étages

Désormais sans concurrence



20-21 MAI - AIGLE - Le Cloître

FOIRE À LA BROCANTE ET ANTIQUITÉS

40 EXPOSANTS SPÉCIALISÉS DE TOUTE LA SUISSE ROMANDE

Buvettes et animations diverses - Un vrai paradis pour les «fouineurs» - Des affaires en or - Ouvert les deux jours, 8 à 20 h. - Entrée libre - Château d'Aigle ouvert tous les jours



**L'Audi 100 5 cylindres, double vainqueur
d'un test comparatif avec une 6 cylindres.**

Deux revues allemandes à fort tirage ont testé les modèles 6 cylindres les plus vendus avec l'Audi 100 5 cylindres durant de longues semaines. Une équipe d'experts en automobiles ont comparé les prix, les équipements, les performances, la consommation, les frais d'entretien, la valeur de reprise et bien d'autres facteurs encore. La 5 cylindres de Audi est sortie vainqueur aussi bien dans la revue «Auto-Zeitung» que dans le journal spécialisé «MOT». Et c'est justement parce que nous savons que la concurrence construit de bonnes voitures que nous sommes particulièrement fiers de ce résultat.

«Auto-Zeitung» écrit: «L'outsider remporte ce test haut la main. La nouvelle Audi 100 dépasse quasi-

Audi

ment tout ce qui se fait en matière de voitures quant aux performances routières et fonctionnelles. Elle est spacieuse, savamment agencée, incroyablement souple, économique, exemplaire en ce qui concerne la sécurité, relativement bon marché à l'achat bien que complètement équipée... et le moteur de 5 cylindres, allié à la boîte automatique étonnamment sportive, lui permet de distancer ses concurrentes (6 cylindres).» Fin de citation... et début de perspectives toutes nouvelles pour les férus de 6 cylindres.

COUPON

de documentation pour «La Audi 100 5 E»
Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, la documentation en couleurs de la audi 100 5 E. 40

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP Localité: _____
Prière de découper et envoyer à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad

Audi 100 4 cylindres, 1,6 l, 85 cv, vitesse de pointe 160 km/h, 8,9 l de normale (selon DIN) Audi 100 4 cylindres, 2,0 l, 115 cv, vitesse de pointe 179 km/h, 9,6 l de super (selon DIN) Audi 100 5 cylindres, 2,2 l, 115 cv, vitesse de pointe 179 km/h, 9,6 l de normale (selon DIN) Audi 100 5 cylindres, 2,2 l, 136 cv, vitesse de pointe 190 km/h, 10,5 l de super (selon DIN) Audi 100 Avant avec hayon (version 4 et 5 cylindres)
1 année de garantie sans limitation kilométrique - Assurance INTERTOURS-WINTERTHUR - LEASING AMAG pour flottes, tél. 056 430101



Audi 100 - Technique moderne et élégance.



Vendredi 19

SION, chapelle conservatoire (20 h. 30) : concert donné par le duo de guitares F.-X. Amherdt et J.-P. Pfammatter. Et l'Octave vocal de Sion.

Programme: des œuvres de musique ancienne, baroque, espagnole, américaine, slave, latine. Des «classiques» pièces pour guitares aux madrigaux vocaux en passant par les chansons populaires, les pièces contemporaines et les chants récréatifs. Ce concert avait été prévu initialement le vendredi 5 mai et avait dû être reporté pour cause majeure.

MARTIGNY, chapelle du Séminaire (20 h. 30) : concert avec Brigitte Balleys (alto), Catherine Baruchet (viola), Gérard Schlotz (clarinette), Fabienne Théodoloz (piano).

Programme: Martinu (sonate), Beethoven (sonate pour piano), Fauré (pièces pour alto et piano), Strawinsky (sonate), Poulenc («Le Bestiaire») et Mozart (trio).

C'est un concert offert par les JM de Martigny.

Samedi 20

SION, salle de la Matze (20 h. 30) : concert jumelé donné par l'harmonie municipale (dir. Cécil Rudaz) et l'harmonie nautique de Genève (dir. Robert Gulgol).

Programme: Jul-Fucik, Schubert, Borla-Visciano, Suppé, Berlioz, Respighi, Don Gillis, Rudaz, Tschaiakowsky et Daetwyler.

Une sympathique soirée!

Mardi 23 mai

SION, Majorie (20 h. 30) : grand récital de clavecin avec Martin Pearlman.

Programme: Louis Couperin (suite), J.-S. Bach (4 préludes et fugues), G. Ligeti (Continuum, 1968), J.-Ph. Rameau (suite).

Ce dernier concert JM de la saison se donnera dans un cadre exceptionnel avec un prestigieux claveciniste américain. Si le clavecin revient indubitablement «à la vogue», il faut apprendre à connaître ses possibilités par de semblables récitals qui donnent toutes les garanties de succès. Venez nombreux!

N. Lager

JEUDI MUSICAL

LA SEMAINE ROMANDE DE MUSIQUE SACRÉE

Comme chaque été depuis plusieurs années, la Semaine romande de musique sacrée (SRMS) ouvre ses portes à tous les chefs de chœurs, organistes et choristes, du 9 au 17 juillet 1978. C'est en l'abbaye de Saint-Maurice, foyer idéal pour pareille manifestation qui se déroule dans une ambiance tout à la fois sérieuse et très amicale, que tous ceux qui, directement ou indirectement, sont responsables de la liturgie dominicale, se retrouveront.

Et cette année, comme par le passé, la semaine est parfaitement organisée pour assurer à chacun le succès de sa participation.

Un thème

Le dépliant nous annonçant cette semaine de musique sacrée nous annonce d'emblée le thème de ce rassemblement dans le travail et dans la réflexion.

«Une musique liturgique, une musique au service de la Parole de Dieu. C'est la Parole qui rassemble le peuple de Dieu... La vraie question n'est pas: que chanterons-nous à l'occasion de... mais: que voulons-nous célébrer?»

Ces quelques lignes montrent clairement l'esprit dans lequel les responsables de cette semaine pensent le rôle joué par les chœurs d'église. Il ne s'agit plus de croire que le chœur doit «meubler», «agrémenter», «prêter son concours» à la célébration. Il doit célébrer lui-même en communion avec le prêtre et tous les fidèles. Ceci en prenant la responsabilité de jouer le rôle du «laeder», de «meneurs», mieux d'initiateurs dans le cadre de la musique liturgique vocale comme instrumentale.

Une aide

En prenant ses responsabilités, le chef, l'organiste, le chantre même, font preuve de disponibilité en même temps que de soumission. Une soumission offerte à bon escient à l'esprit de la célébration.

Aussi savent-ils tous, ceux qui s'y astreignent, qu'ils ont à faire face à d'innombrables problèmes: formation vocale, technique de la proclamation, celle de la direction, connaissances des ressources grégoriennes, opportunité du chant de foule, valeur de la polyphonie, appréciation juste du sens de la liturgie, psychologie de masse, et bien d'autres encore. Ceci, évidemment, le meilleur des chanteurs ne le possède pas a priori, simplement parce qu'il a une bonne voix.

Rien ne vaudra, évidemment, une longue et patiente pratique, une étude personnelle régulière. Et c'est ici que la Semaine romande de musique sacrée sera d'un précieux secours. En effet, de nombreux spécialistes dirigent les cours de cette semaine d'étude et de réflexion, en faisant part de leurs propres expériences. De plus, et c'est tout aussi important, l'échange qui se fait lors de ces magnifiques journées entre les différents assistants permet à chacun de préciser ses idées personnelles, d'orienter ses réflexions,

de diriger ses études et ses expériences vers des domaines qu'il ignorait jusqu'ici.

Indubitablement cette semaine de musique sacrée est d'une aide précieuse pour tous les participants. En témoignent tous ces «anciens» qui lui sont restés fidèles depuis des années et qui ne cachent point leur enthousiasme pour ces conférences et cours qui leur valent chaque année de plus en plus de satisfactions, de facilités aussi.

Cours généraux

L'essentiel des cours généraux est représenté, évidemment, par la formation musicale répartie sur trois degrés.

Elle comporte une initiation au langage musical (lecture, formation de l'oreille, compréhension des phénomènes rythmiques et mélodiques) et une introduction aux divers styles musicaux liturgiques (grégorien, chant français, polyphonie).

Par ailleurs, les cours généraux concernent aussi le chant d'ensemble: préparation des pièces exécutées lors des célébrations et du concert spirituel. Enfin, relevons les conférences liturgiques qui, le matin, traiteront de «la Parole dans la liturgie et dans la musique».

Cours facultatifs

Une série exceptionnelle de cours facultatifs est offerte aux participants auxquels on conseille de ne suivre qu'un seul de ces cours en plus de la pose de la voix. Il s'agit de la pose de la voix par petits groupes avec exercices individuels, de l'orgue (2 degrés), de la direction avec entraînement individuel, de la proclamation, du grégorien (étude de pièces), de la liturgie des heures et de la connaissance du répertoire.

Relevons aussi que, indépendamment de ces cours, chaque jour, le participant peut chanter les laudes et les vêpres et recevoir l'Eucharistie. Et que, avec tous les participants, il préparera un concert spirituel pour le vendredi 14 juillet et chantera, le dimanche, une messe radiodiffusée.

Tout cela constitue encore de précieuses expériences complémentaires.

Les responsables

C'est M. Michel Veuthey qui, depuis des années, dirige la Semaine romande de musi-

que sacrée. Il s'entoure de nombreux collaborateurs parmi lesquels nous relevons, cette année: Paul Bourban (Sion), Jean-Claude Crivelli (chanoine, Saint-Maurice), Pierre Hostettler (capucin, Saint-Maurice), Anne-Marie et Richard-Anthelme Jeandin (Genève), Oscar Moret (Fribourg), Bernard Oberholzer (Collombey), Michèle Olivier (Saint-Maurice), Charly Ossola (Neuchâtel), Marius Pasquier (chanoine, Saint-Maurice), Guy Revaz (Vernayaz), Didier Rimaud (jésuite, Lyon), Anny Studer (Saint-Maurice), Laurent Willemain (Les Bois), Edouard Zumhofen (chanoine, Saint-Maurice).

La documentation se trouve à la Procure romande de musique sacrée à Fribourg (fiches et partitions).

Nous apprenons que le délai d'inscription était fixé au 15 mai 1978. Mais au cas où les responsables peuvent encore prendre en considération l'inscription de quelques retardataires, nous rappelons que ces inscriptions se font auprès de «Semaine romande de musique sacrée», case Champel 204, 1211 Genève 12.

Nous tenons quant à nous quelques dépliant à disposition de nos lecteurs qui désireraient des informations supplémentaires (tél. 027/220712).

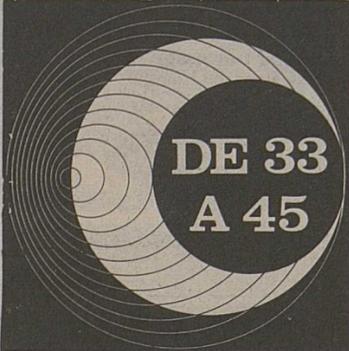
Une ambiance constructive

S'il ne nous a jamais été donné encore - hélas! - de participer personnellement à cette Semaine romande de musique sacrée, nous avons recueilli d'innombrables témoignages qui nous garantissent l'esprit positif dans lequel se déroule cette semaine. Celle-ci, nous a-t-on répété, est davantage qu'une semaine de travail. C'est une semaine de travail et de réflexion, «presque une retraite» nous ont précisé d'aucuns.

Parfaitement rodée depuis des années, la Semaine romande de musique sacrée possède une excellente organisation et la finance d'inscription est à un niveau, à nos yeux, très accessible à chacun. Relevons d'ailleurs ici que les sociétés auraient tout avantage à participer dans une certaine mesure à cette finance quand leur chef, leur organiste, quelques-uns de leurs chanteurs même, participent à cette semaine. Ce sont elles qui en seront les premières bénéficiaires en profitant des échanges et des expériences servis à Saint-Maurice. Ce pour une meilleure intégration dans un rôle paroissial, celui de la célébration.

Aux organisateurs, à son dévoué directeur, et à tous les participants, nous souhaitons une fructueuse semaine de musique sacrée à Saint-Maurice ce prochain mois de juillet!

N. Lager



Chœurs d'hommes

1. Ode an Gott, Salve Regina, Morgen im Walde, Quattro Cavai che trotano, Gesellenlied, Le vieux chalet, Dorma Bain, etc.

- Chœur d'hommes d'Appenzell, Thurgovie, Grisons, Fribourg, Berne, Zurich, etc.

- 1 disque-album TLP 5538

2. Hymne suisse, Im Maien, Ma chara val, Wille, O mein Heimatland, Beresina, Cantei romontsch, Le Ranz des vaches, etc.

- Chœur d'hommes de Zurich, Lucerne, Argovie, Fribourg, Berne, etc.

- 1 disque-album TLP 5539.

C'est avec plaisir que nous avons entendu ces deux disques qui, ensemble, forment un excellent aperçu des possibilités de nos chœurs d'hommes en Suisse. On sait que Otto Aebi a le louable mérite de s'occuper de graver sur disques (et musicassettes) des œuvres et des ensembles de notre pays. S'il s'est spécialisé dans la musique champêtre, le voici qui s'intéresse ici plus particulièrement aux chœurs d'hommes.

Et c'est avec une technique raffinée qu'il nous propose des pages connues chantées par des chœurs de différentes régions de notre pays. D'emblée on est frappé par le soin apporté par chacun de ces chœurs à l'interprétation de leurs chants. Une élocution presque parfaite (c'est souvent, chez les chœurs d'hommes, un cheval de bataille difficile à dominer) et un souci stylistique de tous les instants rendent ces chœurs très sympathiques et, sans conteste, ces deux gravures peuvent, dans ce sens, servir de modèles à nos sociétés locales fort bien représentées ici par des chœurs soucieux de musicalité, quoique amateurs.

S'il est inutile de rentrer dans les détails, nous relevons néanmoins quelques très belles pages interprétées par des doubles chœurs, ainsi que des «classiques» de notre répertoire d'hommes, pages très représentatives de ce qui se chante en Suisse.

J'ose prétendre que ces gravures-là, dans l'esprit des possibilités offertes par ces chœurs d'hommes amateurs, sont une des magnifiques réalisations du monde discographique suisse.

Voyez et écoutez chez votre disquaire habituel!

N. Lager

GERP SA

Grèce

de 345.- * à 1260.- **

AVY VOYAGES

Nombreuses autres possibilités de séjours à choix: ouest du Péloponèse, Skiathos, Rhodes, Crète. A combiner avec croisière des îles grecques, par exemple.

* Corfou, 8 jours, par avion de Genève, appartements.
 ** Athènes, 8 jours, par avion de Genève, hôtel, demi-pension.

AVY Voyages Baggolini
 Martigny 14, avenue de la Gare 026/21655
 Monthey 18, avenue de la Gare 025/46633

Ainsi qu'à Genève, Meyrin, Lausanne, Neuchâtel, Orbe, Ste-Croix, Vevey, Yverdon

Le grand show Fiat.

EXPOSITION À SIERRE DU 18 AU 21 MAI

En vedette la nouvelle SUPERMIRAFIORI 1600 TC 5 vitesses
 «UNE MIRAFIORI PLEINE DE FORCE ET DE RACE...»

Ouvert tous les jours de 9 à 20 heures
 Chemin de Rossfeld, Sierre

Assurance gratuite pour les frais de réparation.
 30 mois kilométrage illimité.

Crédit SAVA: facile et rapide. Chez votre spécialiste Fiat.

Tout modèle Fiat est caractérisé par une qualité de finition élevée, une sécurité maximale et une grande économie.

Garantie de 12 mois quel que soit le nombre de kilomètres.

Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois sans traitement intermédiaire.

Equipement complet suisse. Aux nouveaux prix, plus favorables.

Un plaisir qui dure.

Tél. 027/55 43 79

Vendeur: J. Bétrisey

GARAGE 13 ÉTOILES
 REVERBERI S.A.

Coop-informations

Studio Coop du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

MAISON AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à **Sierre**
immeuble Belmont, 2e étage
appartement 2 1/2 p.
Fr. 85 000.-
Pour tous renseignements
s'adresser à
AGENCE MARCEL ZUFFEREY
SIERRE
Tél. 027/55 69 61

36-242

Hit <weekend>

jeudi 18 mai jusqu'à samedi 20 mai

Ravioli aux œufs frais midi
à la sauce tomate fine

davantage de bons ravioli
pour tous les goûts

340
au lieu de **4.40**

2 boîtes de 880 g



ACTION

GOLD STAR CRÈME GLACÉE

Vanille Sorbet aux abricots
4 port.



520
au lieu de 6.20
1100 g



470
au lieu de 5.90
400 g

Vanille



190
au lieu de 2.30
400 g

Vanille/moka



220
au lieu de 2.70
400 g

Forêt Noire



195
au lieu de 2.50
400 g

Vanille/fraise



210
au lieu de 2.60
400 g

Hit <hebdo>

17-23 mai

Riz Vialone superfino

le vrai riz pour risotto

140
au lieu de 2.10
1 kg

Sauces Knorr prêtes à l'emploi

Sauce Tomato, Sauce Champignons, Sauce Chasseur, Sauce Curry, Sauce Idéale, Sauce liée «Gourmet»

Chaque sachet 30 ct. de moins!

Thon blanc d'Espagne

«La Polar», à l'huile d'olive

3-
au lieu de 3.50
2 boîtes de 120 g
poids égoutté 90 g

Epinards

prêts à l'emploi, surgelés



135
au lieu de 1.75
600 g

Séré maigre

55
au lieu de 1.75
250 g

Séré de crème

75
au lieu de 1.95
150 g

Prix-choc

Briquets à jeter SMOKE LUXE

3 pièces seulement

2.50

Boîtes pour congélateur

Idéales pour le rangement et prenant peu de place (la boîte de 1 l. a la même surface de base que celle de 1 l.)
Modèle exclusif de la Coop!

3-
6 pièces à 1/2 litre ou
4 pièces à 1 litre seulement

Nouveau à la Coop

Gloria Shampoing «Green Apple»

Le shampoing «Green Apple» rend vos cheveux naturellement beaux et brillants comme la soie en leur donnant cet agréable et frais parfum des pommes vertes.

1.80

En vente uniquement dans les magasins Coop à grande surface.



MARTIGNY Maladière 8

3 pièces, hall, cuisine, bains-WC
Fr. 318.- plus charges
Libre dès le 1.7.1978.
Confort moderne, à proximité des magasins, transports et CFF.

Pour visiter: 026/2 26 64
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

A vendre ou à louer à **Sion**

magasins et dépôts
190 m2

Convendraient aussi pour ateliers.

Ecrire sous chiffre P 36-24866 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 33 35

Pont-de-la-Morge, Conthey

A louer, dans petit immeuble locatif bien situé, avec parking extérieur

studios appartements 2 1/2 pièces appartements 3 1/2 pièces
remis à neuf

Premier mois loyer gratuit. Bus à proximité.

Comptoir de locations
Tél. 027/22 85 77

S.S.G.I. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.228577

Affaire exceptionnelle
A vendre, coteau de **Sion**
situation imprenable, 2200 m2

résidence de maître
de grand standing
comprenant 12 pièces, locaux de service, dépendances, 4 garages.
Fr. 800 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-900325 à Publicitas, 1951 Sion.

Coop compte pour qui sait compter!



Datation Coop

OPÉRATION HÉRODE

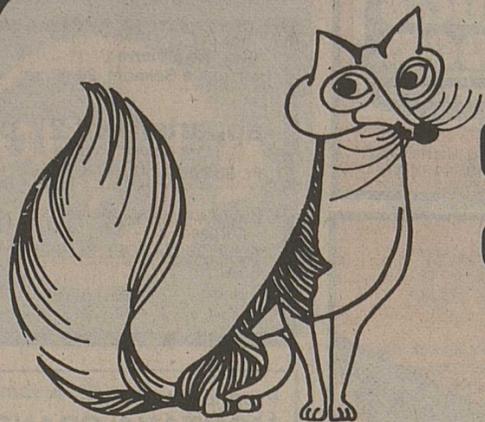


Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 297

— Je le suppose.
— On a beaucoup écrit au sujet de cet incident de Résistance survenu à Saint-Blaize. En Europe, c'est peut-être le plus connu du public. Le combat avec les S.S. Le sauvetage des enfants qui allaient être déportés.
Déportés. La frayeur la saisit soudain, de ses deux mains elle s'appuya à son siège. C'était dénaturer les faits, volontairement. Le masque arraché, elle ne voyait plus que l'expression dure, hostile, de l'avocat.
— Ils ne devaient pas être déportés, protesta-t-elle. On allait les...
— Le témoin voudra bien se contenter de répondre aux questions. Les commentaires sont interdits.
L'interruption venait du Président.
— ... Continuez, Doktor Kopner.
— Messieurs les Juges, Messieurs les Jurés...
Kopner s'adressait aux juges, au-dessus de lui.
— ... Afin d'établir le chef d'accusation qui pèse sur mon client, je dois donner des détails sur la situation dans laquelle il se trouva. Je peux assurer la Cour que j'ai un détail très précis à mettre en lumière.

— Continuez, répéta le juge, et Kopner revint à Louise.
— Heinz Minden faisait partie de l'état-major du général Brühl au château de Saint-Guillaume lorsqu'il est venu habiter chez vous avec un billet de logement. Connaissez-vous la nature de ses recherches?
— Non, Dieu merci.
— Quand en avez-vous eu connaissance?
— Lorsqu'on m'a renseignée à ce sujet. En mai.
— Jusque-là vous le preniez pour un officier comme les autres? Vous n'aviez nullement le sentiment de recevoir dans votre famille un Nazi fanatique, homme de science ayant pour but de détruire l'espèce humaine grâce à un gaz énervant?
— Non.
— Jusqu'à ce mois de mai, châtelains et villageois vivaient en paix avec les forces d'occupation?
— C'est exact.
— En somme, jusqu'à une brève période qui précéda le débarquement. Pas de sabotages, pas d'accès de violence contre l'armée?
— Non. Mais deux ans auparavant... (A suivre)



**Cuisses
de poulet**

500 g

3.10

**Fromage
à raclette**

du Valais

kilo

12.90

Fendant

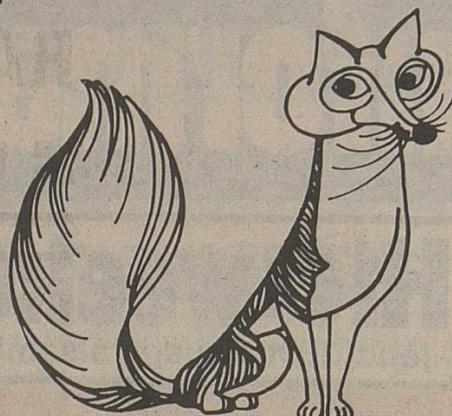
Les Merlettes

litre

5.90

DISCOUNT COMBI

la Source



Gruyère

extra
de Bulle

kilo

11.90

Pâte à gâteau

Eclair

440 g

1.40

**Shampoo
Gloria**

Green Apple

150 g

1.80

DISCOUNT COMBI

la Source

Souvent les
**prêts personnels
sont enregistrés**
dans un
fichier central

Mais Procrédit ne communique
pas les noms de ses clients.

Procrédit garde
le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-
simple - rapide



Chez Procrédit vous jouissez
d'une discrétion totale

Une seule adresse:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel,
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour



B

A vendre

montre or

dame
Rolex Cellini
modèle hors série

ainsi que briquet
Dunhill de collection
en argent massif

Tél. 022/20 76 26
bureau

18-314761

MEILLEUR PARCE QUE PLUS SÛR

Ideal placement

NE DÉÇOIT JAMAIS

Elda Cosmetic



**DES POMMES,
LA SENTEUR.
DE GLORIA,
L'ECLAT.**

**NOUVEAU
SHAMPOOING
GLORIA
GREEN APPLE.**

POUR VOTRE BEAUTE ET
SA FRAICHE SENTEUR.

Coupon
500 shampoings Gloria Green Apple gratuits
par semaine. (Dépechez-vous, pour que votre
envoi soit parmi les 500 premiers de cette
semaine!)

Nom, prénom:

Adresse:

NP:

Localité:

Envoyez ce coupon sous enveloppe affranchie à:
Elda Cosmetic SA, Gloria Green Apple, Case postale, 8099 Zurich.

TOUR D'ITALIE: L'ÉPURATION SE POURSUIT EN TÊTE

Johan De Muynck: un leader qui s'affirme

LE BELGE Johan De Muynck a fait un nouveau pas sur la route qui devrait le mener à la victoire finale dans le Tour d'Italie. Au cours d'une difficile dixième étape, il a réussi à éloigner quelques-uns de ses principaux rivaux, et notamment les Italiens Francesco Moser et Giuseppe Saronni. Le Belge a certes terminé avec 2'37" de retard sur le vainqueur au lac de Piediluco mais il a pris près de deux minutes à Moser et à Saronni dans une étape marquée par l'abandon de l'Allemand Dietrich Thurau.

Johan De Muynck a ainsi sérieusement consolidé sa première place. Son second est désormais le petit Italien Wladimiro Panizza, qui se trouve à 34" d'un leader qui, une fois encore, a fait excellente impression dans la montagne.

Abandon de Dietrich Thurau

L'Allemand Dietrich Thurau a abandonné mercredi peu avant l'arrivée de la 10^e étape, au Lago di Piediluco. Il se plaint de souffrir d'une bronchite et depuis quelques jours, il avait été régulièrement décroché chaque fois que la route commençait à s'élever un peu. Vainqueur du prologue puis de la quatrième étape, course contre la montre, il avait sombré dès le passage des premiers cols de la 7^e étape, entre Silvi Marina et Benevento.

Au départ de Latina, Thurau, trentième du classement, comptait un retard de 10'56" sur le leader Johan De Muynck. Au sommet de la principale difficulté de l'étape, le col de Terminillo, à une quarantaine de kilomètres de l'arrivée, il se trouvait à plus de seize minutes des leaders.

Accompagné de quelques équipiers, il a tenu néanmoins à aller jusqu'au bout. Mais il n'y est pas parvenu. Il a finalement abandonné à deux kilomètres de l'arrivée.

Cette 10^e étape, remportée, après une échappée de 144 km, par l'Italien Giuseppe Martinelli, médaillé d'argent aux Jeux de Montréal, devant le Belge Rudi Pevenage et son compatriote Carlo Zoni, aurait dû être normalement sans surprise.

Le col de Terminillo et ses 1900 mètres, plus haut sommet affronté jusqu'ici par les concurrents, se situait à priori trop loin de l'arrivée pour pouvoir faire la décision. Les quelque 44 km de descente suivant le passage au sommet semblaient suffisants pour permettre d'annihiler les écarts concé-

dés dans la montée. Mais dans ce Tour d'Italie, un des plus ouverts et disputés de ces dernières années, il n'y a pas de journée sans histoire.

Dès le 56^e km, cinq hommes s'échappaient: Martinelli, Zoni, Pevenage et deux autres Italiens, Walter Dusi et Aldo Pirecchini. Après avoir compté jusqu'à 16 minutes d'avance, le groupe de tête perdait Dusi et Pirecchini dans le Terminillo.

Derrière, les affaires sérieuses commençaient à mi-chemin du sommet. Battaglin, que l'on n'avait peu vu depuis le départ, démarrait et il s'assurait 200 mètres d'avance. Le premier à réagir était G.-B. Baronchelli, qui emmenait dans son sillage De Muynck et Panizza. Unissant leurs efforts, les quatre hommes passaient au sommet avec 2'30" d'avance sur le groupe Francesco Moser où Giuseppe Saronni, respectant le jeu d'équipe, protégeait l'échappée de son capitaine Baronchelli.

Une partie de l'avance était perdue dans la descente mais à l'arrivée à Piediluco, Johan De Muynck, solide leader, pouvait s'estimer satisfait. Moser et Saronni étaient maintenant relégués à plus de deux minutes et un seul concurrent, l'inattendu Panizza, le suivait à moins d'une minute.

Classement de la 10^e étape, Latina - Lago di Piediluco (220 km): 1. Giuseppe Martinelli (It), 6 h. 13'10"; 2. Rudi Pevenage (Be) à 3"; 3. Carlo Zoni (It) même temps; 4. Walter Dusi (It) à 1'34"; 5. Aldo Pirecchini (It) même temps; 6. Wladimiro Panizza (It) à 2'37"; 7. Giovanni Battaglin (It); 8. G.-B. Baronchelli (It); 9. Johan De Muynck (Be) même temps; 10. Roger De Vlaeminck (Be) à 4'27"; 11. Giuseppe Saronni (It) même temps que De Vlaeminck; 12. Josef Fuchs (S) même temps; 13. Valerio Luaidi (It) même temps; 14. Giancarlo Bellini (It) même temps; 15. Alfredo Chinetti (It) même temps; 16. Ueli Sutter (S) même temps. Puis: 36. Bruno Wolfer (S) à 13'04".

Classement général: 1. Johan De Muynck (Be) 51 h. 53'02"; 2. Wladimiro Panizza (It) à 34"; 3. Giovanni



Le Belge Rudi Pevenage (à gauche) lève le bras, mais c'est l'Italien Giuseppe Martinelli (à droite) qui s'adjugera la victoire d'étape. Bêlino UPI

Battaglin (It) à 1'21"; 4. G.-B. Baronchelli (It) à 1'30"; 5. Francesco Moser (It) à 2'05"; 6. Giuseppe Saronni (It) à 2'16"; 7. Ronald De Witte (Be) à 2'41"; 8. Roberto Visentini (It) à 2'58"; 9. Bernt Johansson (Su) à 3'27"; 10. Roger De Vlaeminck (Be) à 3'28"; 11. Knut Knudsen (No) à 3'39"; 12. Alfio Vandi (It) à 3'48"; 13. Ueli Sutter (S) à 3'48"; 14. Pedro Torres (Esp) à 3'59"; 15. Claudio Bortolotto (It) à 5'16". Puis: 20. Josef Fuchs (S) à 8'20"; 30. Bruno Wolfer (S) à 20'29".

Le Grand Prix suisse de la route

Douze équipes seront au départ du Grand Prix suisse de la route, le 24 mai, à Sion. La liste des partants se présente ainsi: GS Condor-Vélo-Maier: Richard Trinkl (Winterthur), Valentin Weber (Neuhausen), Karl Mayer (Schaffhouse), Roman Pfister (Fahrwangen), Urs Groebli (Neftenbach).

GS Peugeot-Michelin: Fritz Joost (Oberdiessbach), Daniel Mueller (Oberentfelden), Robert Dill-Bundi (Chippis), Marcel Summermatter (Frenkendorf), Jean-Louis Schneiter (Muensingen).

GS Bonanza-DAS: Patrick Moerlen (Fleurier), Mikael Klang (Bâle), Svein Lamholm (Bâle), Hans Studer, Kurt Ehrensberger (Buelach).

GS Merosa-Volvo: Joseph Loetscher (Genève), Ewald Wolf (Vaduz), Peter Schaer (Frauenkappelen), Killian Blum (Pfaffnau), Anton Pock (Wangs).

GS Keller-Colner-Zollinger: Gilbert Glus (Thoune), Max Huerzeler (Zurzach), Hans-Ruedi Keller (Kleindöttingen), Viktor Schraner (Sulz), Juerg Luchs (Hofstetten).

Equipe provinciale liégeoise (Belgique): René Henrard, André Blanchy, René Habaux, Jean-Pierre Henrard, Daniel Plummerf.

GS Passerini-Colnago (Italie): Fiorenzo Aliverti (Rovellasca), Giacomo Maffidi (Brescia), Enrico Follini (Piacenza), Giuvinno Biatta (Milano), Alessandro Pasanessi (Brenzano).

GS Cilo-Campagnolo: Michel Guillet (Carouge), Peter Egolf (Meilen), Hans Traxel (Silenen), Georges Luethi (Lausanne), Josef Wehrli (Einsiedeln).

GS Gitane: Christian Vinzens (Coire), André Massard (La Tine), Daniel Schwab (Neuchâtel), Erwin Burkhalter (Nidau), Cédric Rossier (Luay).

GS prof.: Robert Thalmann (Wiedlisbach), Claude Palin (Genève), Charles Dominelli (St-Blaise), Gian-Franco Galfetti (Hauterive), Bertrand Mouttet (Mervelier).

Equipe de Tchécoslovaquie: Ziranek Zahara, Rudolf Labus, Rudolf Hejhal, Peter Pavlicek, Vladislav Foldina.

Equipe de RFA: Heinz Bausbacher, Rudi Zalfen, Peter Kehl, Jean Franzen, Dietmar Wiegler.

Avant le GP valaisan cycliste Retirez vos dossards assez tôt!

Le Grand Prix valaisan cycliste se disputera le samedi 20 mai prochain. Il est recommandé à tous les participants de venir assez tôt retirer leurs dossards. La permanence sera ouverte de 9 h. 30 à 12 h. 30 au 1^{er} étage du centre commercial PAM à Martigny. Après cette heure, plus aucun dossard ne sera distribué, le premier départ étant fixé à 13 heures, avec appel des coureurs à 12 h. 45.

BOXE

Les championnats du monde

A Belgrade, les premiers quarts de finale des poids plume et des super-légers ont été marqués par l'élimination du Soviétique Victor Rybakov et du Cubain Andres Aldama. Rybakov s'est incliné devant le Yougoslave Bratislav Ristic, qu'il avait battu l'an dernier à Halle lors des championnats d'Europe. Rybakov a été battu d'extrême justesse. Le verdict a également été très serré entre le Soviétique Valeri Lvov, proclamé vainqueur, et le Cubain Andres Aldama.

LES RÉSULTATS QUARTS DE FINALE

Poids mouche: Koki Ishi (Jap) bat Adeb Nasnas (Isr) aux points. Hector Ramirez (Cuba) bat Rafael Orono (Ven) aux points.

Plume: Antonio Esparragoza (Ven) bat Carlo Russolino (It) arrê 2^e. Bratislav Ristic (You) bat Victor Rybakov (URSS) aux points.

Surlégers: Jean-Claude Ruzi (Fr) bat Omotayo Babafemi (Nig) aux points.

Valeri Lvov (URSS) bat Andres Aldama (Cuba) aux points.

Surwelters: Ilija Iliev (Bul) bat Ion Mirion (Rou) aux points. Luis Felipe Martinez (Cuba) bat Victor Pereira (Por) forfait sur blessure.

Mi-lourds: Sixto Soria (Cuba) bat Benny Pike (Aus) aux points. Nikolai Jerofoev (URSS) bat Roman Frankel (Isr) aux points.

Mi-mouche: Armando Guerrero (Ven) bat Vandri Baysgalan (Mon) aux points. Stephen Mushoiki (Ken) bat Sami Buzoli (You) aux points.

Coq: Kim Chung Chul (Corée du Sud) bat Modesto Napungi (Ken) aux points. Faslija Sacirovic (You) bat Rocky Lockridge (EU) aux points.

Légers: Andeh Davidson (Nig) bat Daniel Londas (Fr) aux points. René Weller (RFA) bat Melvin Paul (EU) aux points.

Welters: Miodrag Perunovic (You) bat Athanasios Iliadis (Grè) aux points. Ernst Mueller (RFA) bat Zbigniew Kicka (Pol) arrê 2^e.

TENNIS

Nouvel exploit de Guenthardt

Aux 72^e championnats internationaux de RFA à Hambourg, le champion suisse Heinz Guenthardt a confirmé son exploit de mardi face à l'Australien Phil Dent, tête de série N° 6. Il s'est qualifié pour les huitièmes de finale en battant l'Américain Victor Amaya (N° 71 au classement ATP) par 7-5, 7-6. Ces deux succès ont permis à Guenthardt de se retrouver à la 50^e place au classement ATP.

Parmi les « victimes » de la seconde journée, on trouve le Chilien Jaime Fillol (tête de série N° 8), battu en deux sets par le Tchécoslovaque Vladimir Zednik et l'Australien John Newcombe (N° 4), qui a subi la loi, en deux sets également, du Chilien Hans Gildemeister. Les résultats:

Simple messieurs, 16^e de finale: Paul MacNamee (Aus) bat Richard Lewis (GB) 6-0, 6-2; Vladimir Zednik (Tch)

bat Jaime Fillol (Chili) 6-2, 6-3; John Lloyd (GB) bat Eric Deblicker (Fr) 6-3, 7-5; Wojtek Fibak (Pol) bat Pavel Hutka (Tch) 6-4, 6-0; Klaus Eberhard (RFA) bat Balasz Taroczy (Hon) 6-3, 2-6, 7-5; Christopher Mottram (Gb) bat Patricio Cornejo (Chili) 6-4, 6-3; Heinz Guenthardt (S) bat Victor Amaya (EU) 7-5, 7-6; Kjell Johansson (Su) bat Bert Andersson (Su) 2-6, 7-6, 6-3; Hans Gildemeister (Chili) bat John Newcombe (Aus) 7-5, 6-4; Paolo Bertolucci (It) bat Patrick Proisy (Fr) 6-3, 6-4; Jose Higueras (Esp) bat Juergen Fassbender (RFA) 7-6, 6-0; Manuel Orantes (Esp) bat Brian Teacher (EU) 7-5, 6-2; Kim Warwick (Aus) bat Stanislav Birner (Tch) 2-6, 6-4, 6-2; Zeljko Franulovic (You) bat Hank Pfister (EU) 6-3, 5-7, 6-3; Eddie Dibbs (EU) bat Antonio Munoz (Esp) 6-4, 6-1; Guillermo Vilas (Arg) bat Ion Tiriac (Rou) 6-4, 4-6, 6-4.

HOCKEY SUR GLACIS

Candidature suisse pour 1983

La Ligue suisse de hockey sur glace communique :

« Après avoir pris les premiers contacts dans ce sens, par l'intermédiaire de ses représentants présents à Prague lors des derniers championnats du monde, la Ligue suisse de hockey sur glace a confirmé, de façon officielle, sa candidature pour le tournoi mondial de 1983: une lettre a été adressée à la LIHG demandant l'attribution, pour la Suisse, des championnats du monde du groupe A, en 1983. La LSHG entend en effet ainsi marquer l'année de son 75^e anniversaire.

Cette candidature sera discutée une première fois, à l'échelon international, lors du congrès de Sermione, au début du mois de juillet. La décision n'interviendra pas encore, définitivement, à cette occasion, mais les dirigeants helvétiques ont bon espoir, en s'y prenant aussi tôt, d'obtenir rapidement satisfaction. »

La chambre de M. Wollner visitée

Le contrat de Jirik et les plans de l'équipe suisse dérobés...

C'est à une constatation surprenante que M. François Wollner, président de la LSHG, a dû se livrer, dimanche soir à Prague: en rentrant à son hôtel après avoir assisté à la dernière rencontre des championnats du monde de hockey - Tchécoslovaquie - URSS - M. Wollner s'est aperçu que sa chambre avait été visitée. Seul objet manquant, l'attaché-case noir officiel, reçu quelques jours plus tôt, comme tous les représentants des délégations étrangères. Pas une autre valeur n'avait été emportée.

Cette disparition a pourtant plongé dans l'embarras le président de la LSHG: à l'intérieur de ce porte-documents, il y avait, entre autres notes de frais et papiers officiels, le contrat de Jaroslav Jirik pour la saison 1978-79, et le plan de préparation de l'équipe nationale pour cette même période...

La direction de l'hôtel et la police, intervenues rapidement, n'ont pu que prendre note de la réclamation, puis de la plainte déposée. Mais rien n'a été retrouvé de cette « disparition » qualifiée, par celui qui en est la victime, « d'extrêmement curieuse ». Il ne semble pas en effet qu'il s'agisse là d'un habituel cambriolage, aucune autre valeur n'ayant été dérobée. D'ici à penser que le contrat et les occupations envisagées d'un de leurs représentants - Jaroslav Jirik - en Suisse intéressaient la ligue tchécoslovaque de hockey sur glace...

A son retour au pays, M. Wollner - et la LSHG - a protesté officiellement auprès de l'ambassade tchécoslovaque à Berne. Peut-être les documents reviendront-ils par cette voie ?

Serge Dournov

MAGRO



Fromage gras du Valais

Les Haudères, Orsières
Conches

le kilo **9.80**

SION/UVRIER

Simca 1307/1308 Comparez.

Banquette arrière rabattable
Porte arrière
Frein à double circuit à disques avant, servo frein et répartiteur de freinage.
Allumage transistorisé
Moteur transversal
Traction avant
Phares halogène
Suspension indépendante



Et jugez vous-même.

Distributeur: Garage Hediger, Sion

Agents - Sierre: J. Trivério SA; Charrat: J. Vanin; Montana: M. Robery; Grône: L. Torrent; Vissoie: Garage International SA; Ayent: Fr. Bridel; Bourg-Saint-Pierre: Garage du Tunnel; Vernayaz: Garage du Salentin; Pont-de-la-Morge: Garage C. Proz; Leukerbad: Garage International SA

1 semaine d'essai gratuit:



«jura» octa - le seul rasoir électrique avec 5 ans de garantie et tondeuse séparée

Demandez votre jura d'essai chez:

Sion
Savioz Clément
Arts ménagers
Rue de la Majorie 6
Tél. 027/23 10 25

Reprise de votre appareil Fr. 40.-

jura octa 505

NF votre journal

NOS TISSUS À FLEURS SONT SANS PAREILS



DES FLEURS QUI NE SE FANENT JAMAIS...

Un choix unique. Des fleurs partout, des plus grandes aux toutes petites, sur fond clair ou foncé. Regardez et choisissez dans des centaines de motifs et de coloris ce que vous aimerez pour votre nouvelle garde-robe d'été. Ces étoffes sont toutes en pur coton d'excellente qualité. En 90 cm de large, le mètre seulement

C&A

7.-/8.-/9.-

C&A Sion, Centre Métropole.
Tél. 027/22 93 33

VÉHICULES AUTOMOBILES

<p>BMW 320 verte, 1977</p> <p>GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021 / 54 33 91 / 92</p>	<p>A vendre</p> <p>Opel Kadett</p> <p>Expertisée Fr. 600.-</p> <p>Tél. 027 / 22 72 19</p>
<p>A vendre de particulier</p> <p>bus Peugeot 17 G</p> <p>catégorie A 58 000 km, année 70 14 places</p> <p>Mazda RX 2</p> <p>année 1972 Fr. 5000.-</p> <p>Tél. 027 / 41 24 23 22 09 35 36-24907</p>	<p>36-301181</p> <p>VW Passat beige, 1974</p> <p>GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021 / 54 33 91 / 92</p> <p>Fr. 2300.-</p> <p>Opel Rekord 1700</p> <p>expertisée en parfait état</p> <p>Tél. 025 / 7 45 16 143.267.086</p>
<p>A vendre</p> <p>Austin Allegro 1300, rouge 1977</p> <p>GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021 / 54 33 91 / 92</p>	<p>A vendre</p> <p>Toyota 1900</p> <p>expertisée avril 1978 parfait état</p> <p>Tél. 027 / 58 19 43 36-24930</p>
<p>A vendre</p> <p>Peugeot 204 GL break</p> <p>orange modèle 1975 38 000 km état de neuf</p> <p>Tél. 027 / 38 18 61 36-301183</p>	<p>BMW 3.0 CS Polaris, 1972</p> <p>GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021 / 54 33 91 / 92</p>
<p>A vendre</p> <p>Toyota Corolla LB, bleue, 1977</p> <p>GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021 / 54 33 91 / 92</p>	<p>A vendre de particulier</p> <p>Peugeot 404</p> <p>1973, 70 000 km complètement équipée, état de neuf.</p> <p>Prix intéressant.</p> <p>Tél. 027 / 31 27 50 36-301187</p>
<p>A vendre</p> <p>Alfetta GTV 1800</p> <p>58 000 km année fin 1975 expertisée</p> <p>Tél. 027 / 86 22 59 36-24877</p>	<p>BMW 2002 blanche, 1974</p> <p>GARAGE DES ALPES La Tour-de-Peilz 021 / 54 33 91 / 92</p>



Dans 14 jours le Mondial

Dans quatorze jours, le 1^{er} juin, le Mondial s'ouvrira au stade de River Plate de Buenos Aires. Ce sera la première rencontre du 1^{er} championnat du monde, entre la RFA, tenante du titre et la Pologne, troisième en 1974. Inutile de dire que depuis 1974 passablement de

Du 1^{er}
au 25 juin 78

choses ont changé et que la hiérarchie établie en Allemagne sera remise en cause en Argentine. Après avoir présenté le Brésil et l'Espagne dans notre édition de mercredi nous poursuivons aujourd'hui avec la situation actuelle au sein de l'Argentine et de la Suède.

Du problème de Menotti à la confiance suédoise

Rassuré par le retour de Mario Kempes, meilleur buteur du championnat d'Espagne, le sélectionneur argentin Cesar Luis Menotti continue de connaître des problèmes avec sa défense.

Au moins de deux semaines du début de la coupe du monde, le directeur technique argentin n'a toujours pas trouvé une formule convaincante pour ses lignes arrière. Les dernières sorties de son équipe, bien que toutes victorieuses, ont montré face à des adversaires pourtant modestes un manque de rigueur défensive.

Au forfait d'Oswaldo Piazza, attendu comme un élément stabilisateur, s'ajoutent les blessures de l'arrière latéral Ruben Pagnanini et de l'arrière central Daniel Killer. Tous deux souffrent d'un genou et la participation du premier, donné par les spécialistes comme le titulaire du poste de stoppeur, semble très compromise.

Ce forfait probable, et les doutes émis unanimement par la presse quant aux qualités internationales de l'actuel arrière droit, Luis Gal-

van, pourraient amener Cesar Luis Menotti à inclure finalement dans la liste des 22, deux défenseurs de Boca Juniors, le latéral Vicente Pernia et le stoppeur Roberto Mouzo.

En attaque, la venue de Kempes a renforcé une ligne qui a montré son efficacité lors des rencontres d'entraînement. Le principal problème de Menotti sera de trouver la meilleure place pour le buteur du Valencia: milieu de terrain, avant-centre ou ailier gauche?

La sélection argentine, de toutes façons, se construira autour de trois hommes de base: le demi et capitaine Daniel Passarella, à qui les spécialistes prédisent un grand rôle dans ce « mondial », l'autre demi Oswaldo Ardiles et Mario Kempes.

Comme partants presque certains actuellement on trouve le gardien Ubaldo Fillol, l'arrière latéral gauche Alberto Tarantini, le libero Americo Gallego et l'ailier droit Rene Houseman, tandis qu'aux côtés de Kempes, devront alterner Leopoldo Luque, Oscar

Ortiz, Daniel Valencia et Roberto Alonso. Mais à quinze jours du « Mondial » Menotti se refuse toujours à parler d'équipe type et a confirmé qu'il ne donnera qu'au tout dernier moment la liste des 22.

La confiance dans les possibilités de l'équipe d'atteindre la phase finale s'est accrue à la lumière des dernières rencontres mais les joueurs doivent encore régler avec l'Association de football argentin la question des primes qui crée un climat de préoccupation au sein de la sélection.

La Suède confiante

Après ses récentes victoires sur l'Allemagne de l'Ouest (3-1) et l'Allemagne de l'Est (1-0), la Suède est confiante à quinze jours des championnats du monde de football en Argentine.

Comme lors des précédents championnats du monde, l'équipe suédoise comprendra six joueurs professionnels évoluant dans des équipes étrangères. Les plus en

vue, incontestablement les piliers de l'équipe, sont les milieux de terrain Anders Linderoth (Olympique de Marseille) et Lennart Larsson (Schalke 04) et les deux Suédois de Kaiserslautern, Benny Wendt à l'avant et Ronnie Hellstrom dans les buts.

Mais, également comme en 1974 en Allemagne, l'entraîneur national Georg Ericson a inclus dans sa formation huit joueurs d'un même club, cette année celui de Malmö FF dont les succès sur le plan national ont prouvé l'excellente cohésion et l'habileté tactique.

Malmö sera représenté notamment dans la défense par Rey et Roland Andersson qui assisteront le vétéran et capitaine de l'équipe, Bjoern Nordqvist (Goeteborg), au milieu de terrain par Staffan Tapper, lui aussi vétéran des championnats de 1974, et à l'attaque par Thomas Sjoeborg.

La moyenne d'âge de l'équipe (27 ans) témoigne de l'expérience des joueurs dont huit ont déjà participé au précédent champion-

nat du monde et quatre également à celui de Mexico en 1970.

Ralf Edstrom, la vedette suédoise en 1974, fait encore partie de l'équipe pour le « Mondial ». Malgré une sérieuse blessure au genou, à l'automne dernier, il a pu disputer sans problèmes plusieurs matches récemment. De toute façon, il pourra toujours constituer une « réserve » d'importance.

Une inquiétude s'était manifestée il y a quelques semaines, lorsque le capitaine de l'équipe, Bjoern Nordqvist, avait dû être hospitalisé à cause d'une hépatite. Entièrement rétabli maintenant, il pourra occuper sa place à Buenos Aires.

Avant le départ pour l'Argentine, la Suède affrontera la Tchécoslovaquie le 21 mai à Stockholm et ce sera l'occasion pour Nordqvist de fêter sa 108^e sélection. Un beau record.

Demain nous présenterons le Mexique, le Pérou, l'Autriche et la Pologne

Défaite de la Pologne face à Sochoux

La Pologne, qui avait jusqu'ici remporté tous ses matches de préparation en vue du tour final de la coupe du monde, a subi une défaite parfaitement inattendue à Plock, à 120 km de Varsovie. Elle s'est inclinée par 0-1 (mi-temps 0-0) devant le FC Sochoux. Le seul but de la rencontre a été marqué par le Yougoslave Ivezic à la 59^e minute. Devant 20 000 spectateurs, les Polonais s'alignaient avec Tomaszewski (46^e Kostorzewa), Szymanowski (Sobczynski), Zmuda, Gorgon (Wojcicki), Rudy, Nawalka (Masztaler), Deyna, Boniek (Kasparszak), Lato (Kusto), Mazur et Szarmach.

L'Autriche victorieuse par 17-0

L'Autriche a remporté par 17-0 (mi-temps 6-0) un match d'entraînement contre le FC Neuda, équipe de troisième division autrichienne. Hans Krankl (6) et Hans Pirkner (5) ont été les principaux artisans de ce festival offensif. L'Autriche était privée de Prohaska, qui a dû se faire arracher des dents, et de Krieger, le libero du FC Brugoies.

Argentine: sortie décevante

La sélection nationale argentine a battu une sélection de la province de Cordoba par 3-1 (0-0) dans son dernier match de préparation avant le tour final de la coupe du monde. Les buts ont été marqués par Kempes (51^e), Houseman (86^e) et Luque (89^e) pour la sélection nationale. Cordoba a sauvé l'honneur par Rinaldi (54^e).

Inaugurant le stade de Cordoba qui servira pour le « mondial », le « onze » de Cesar Luis Menotti, retombé dans ses défauts traditionnels, a peine pour venir à bout d'un adversaire particulièrement coriace. Il ne doit son succès qu'à sa meilleure préparation physique et à la bonne partie de son gardien, Ubaldo Fillol, du défenseur Pasarella et de Mario Kempes.

L'équipe argentine jouait avec Fillol, Olguin, Luis Galvan, Pasaralla, Tarantini, Ardiles, Gallego, Valencia (Houseman), Bertoni, Luque et Kempes.

«Tango», le ballon du Mondial

Les footballeurs ouest-allemands sélectionnés pour l'Argentine ne sont pas contents du ballon retenu pour le « Mondial ». Celui-ci est revêtu d'une matière synthétique spécialement conçue en prévision des fortes pluies qui pourraient s'abattre sur le pays durant le mois de juin.

Baptisé « Tango » et amélioré à cinq reprises par le fabricant dans son usine alsacienne, ce ballon semble « sans vie » aux joueurs, selon l'expression de Rainer Bonhof, qui se plaint de ne pas pouvoir ajuster ses fameux coups-francs comme avec les autres ballons. Gerd Zewe, le libero de Duesseldorf, a déclaré à l'issue d'un entraînement, que lui et ses camarades avaient constaté que ce ballon n'avait pas une trajectoire normale et ne permettait pas certains effets.

Il reste deux semaines aux joueurs ouest-allemands pour d'habituer à « Tango », qui a été officiellement retenu pour la coupe du monde.

La Suède bat Aston Villa

Quatre jours avant son dernier match de préparation contre la Tchécoslovaquie, l'équipe nationale de Suède a battu, à Goeteborg, le club de première division anglaise d'Aston Villa par 1-0 (score acquis à la mi-temps). Devant 12 000 spectateurs, le seul but de la rencontre a été marqué à la 14^e minute par Benny Wendt, qui joue à Kaiserslautern. Les Suédois enregistraient la rentrée de leur capitaine Nordqvist au poste de libero et de Bob Larson au centre du terrain.

Keegan et Simonsen possibles remplaçants de Cruyff ?

La période des transferts bat son plein en Espagne où les clubs n'ont pas attendu la coupe du monde pour se mettre à la recherche de nouveaux joueurs.

A Barcelone le nouvel entraîneur, le Français Lucien Muller, n'a pas caché que son club va engager des attaquants de valeur internationale, les noms de Keegan et Simonsen étant les plus murmurés pour remplacer Johan Cruyff.

D'autre part, Barcelone, privé de ses internationaux réunis avec l'équipe nationale, a décidé de supprimer la tournée qu'il devait faire aux Etats-Unis et en Italie. Le club catalan renonce ainsi à quatre contrats de 45 000 dollars chacun.

A Madrid, l'Atletico a fait résigner un contrat de trois ans au Brésilien Luis Pereira qui semble bien décidé à terminer sa carrière de footballeur avec les anciens champions d'Espagne. Le montant du contrat est de 45 millions de pesetas (environ 1,1 million de francs). Pereira reste donc à Madrid avec son compatriote Joao Leinvinha qui a déjà signé pour un an de plus.

Match nul seulement pour l'Ecosse

L'Ecosse a concédé un second match nul dans le cadre du championnat britannique. A Glasgow, devant 65 000 spectateurs, elle a partagé l'enjeu avec le Pays de Galles: 1-1, mi-temps 1-0. Les Ecossais ouvrirent le score dès la 11^e minute par Derek Johnstone. Ils concédèrent l'égalisation sur un auto-goal de Willie Onachie (Manchester City) quelques secondes avant le coup de sifflet final.

Classement du championnat britannique (toutes les équipes ont joué deux fois): 1. Angleterre 4 points (4-1); 2. Ecosse 2 (2-2); 3. Irlande du Nord 1 (1-2); 4. Pays de Galles 1 (2-4).

Suspension levée pour George Best

La direction des Aztecs de Los Angeles a levé la suspension dont elle avait frappé George Best, le 9 mai dernier. Best avait été accusé par son entraîneur de ne plus participer aux séances d'entraînement.

Le Hollandais Van Toorn à Washington

Le demi hollandais Mathis Van Toorn, capitaine de l'équipe belge de Charleroi, a été transféré aux Diplomats de Washington, qui disputent le championnat d'Amérique du Nord. Ancien titulaire de Feyenoord Rotterdam, Van Toorn (27 ans) joue depuis cinq ans à Charleroi.

● Championnat international d'été. Lyon - Venlo 1-0 (0-0). Werder Brême - Courtrai 1-1 (0-1). Marseille - Eintracht Brunswick 2-1 (0-0).

Net succès de la RFA

A Darmstadt, devant 20 000 spectateurs, la RFA a nettement remporté son dernier match de préparation avant son départ pour l'Argentine. Elle a battu une sélection régionale par 6-1 (mi-temps 3-1). Malgré l'importance du score, l'essai tenté par Helmut Schoen avec Dieter Mueller et Klaus Fischer à la pointe de l'attaque ne s'est pas révélé concluant.

Le grand malchanceux de la rencontre a été le gardien Bernd Franke, qui faisait sa rentrée après une intervention chirurgicale

au genou. Il a été victime d'une sérieuse déchirure des ligaments dans un choc avec un attaquant polonais, ce qui va lui coûter le déplacement en Argentine. C'est Rudi Kargus qui prendra sa place comme troisième gardien dans la sélection allemande.

Les buts allemands ont été marqués par Zewe (11^e), Mueller (30^e), Fischer (36^e), Zimmermann (69^e), Hoelzenbein (80^e) et Konopka (89^e, sur pénalty). La RFA jouait sans Bonhof, blessé.

Championnat suisse de LNB

RÉSULTATS

Bellinzzone - Lucerne	2-1 (1-1)
Bienne - Vevey	0-0
Chaux-de-Fonds - Bulle	3-1 (1-0)
Chiasso - Lugano	1-0 (0-0)
Fribourg - Granges	2-0 (1-0)
Kriens - Nordstern	0-3 (0-1)
Wettingen - Gossau	0-2 (0-1)
Winterthur - Aarau	0-1 (0-0)

CLASSEMENT

1. Nordstern	28	17	9	2	66-22	43
2. Chiasso	28	17	9	2	68-27	43
3. Lugano	28	15	10	3	53-16	40
4. Vevey	28	13	8	7	55-32	34
5. Bienne	28	13	6	9	33-30	32
6. Winterthur	28	11	9	8	43-40	31
7. Kriens	28	10	6	12	36-52	26
8. Granges	28	9	7	12	39-44	25
9. Wettingen	28	9	7	12	35-44	25
10. Lucerne	28	7	10	11	32-35	24
11. Fribourg	28	8	12	12	32-43	24
12. Chx-de-F.	28	7	9	12	42-52	23
13. Bellinzzone	28	8	7	13	40-52	23
14. Aarau	28	9	4	15	39-65	22
15. Gossau	28	6	7	15	35-61	19
16. Bulle	28	4	6	18	33-66	14

SAMEDI PROCHAIN

20.00: Bellinzzone - Lugano
Bienne - Gossau
Bulle - Fribourg
Chiasso - Nordstern
Kriens - Chaux-de-Fonds
Wettingen - Aarau
20.15: Vevey - Lucerne

DIMANCHE PROCHAIN

15.00: Winterthur - Granges

En savoir plus sur...

- **Bellinzzone - Lucerne 2-1 (1-1)**
Stadio comunale. - 400 spectateurs. - Arbitre: Osta (Oberuzwil). - Buts: 18. Venzi 1-0, 42. Schmutz 1-1, 82. Manzoni 2-1.
- **Bienne - Vevey 0-0**
Gurzelen. - 500 spectateurs. - Arbitre: Corminboeuf (Domdier).
- **Chiasso - Lugano 1-0 (0-0)**
Stadio comunale. - 8 000 spectateurs. - Arbitre: Baumann (Schaffhouse). - But: 51. Michaelsen (penalty) 1-0.
Lugano sans Bressan (suspendu). Prato (Lug) expulsé à la 87^e minute à la suite de son deuxième avertissement.
- **Fribourg - Granges 2-0 (1-0)**
Saint-Léonard. - 500 spectateurs. - Arbitre: Boesch (Sutz). - Buts: 45. Dorthe 1-0, 77. Vuilleumier (penalty) 2-0.
- **La Chaux-de-Fonds - Bulle 3-1 (1-0)**
La Charrière. - 300 spectateurs. - Arbitre: Morex (Bex). - Buts: 44. Berberat (penalty) 1-0, 51. Leiffsson (penalty) 1-1. 56. Amacker 2-1. 67. Berberat 3-1.
- **Kriens - Nordstern 0-3 (0-1)**
Kleinfeld. - 1500 spectateurs. - Arbitre: Luethi (Moosedorf). - Buts: 24. Degen (penalty) 0-1, 62. Wenger 0-2, 75. Luedi 0-3.
- **Wettingen - Gossau 0-2 (0-1)**
Altenburg. - 700 spectateurs. - Arbitre: Aschwanden (Lucerne). - Buts: 45. Rutschmann (penalty) 0-1, 65. Eisenring 0-2.
- **Winterthur - Aarau 0-1 (0-0)**
Schuetzenwiese. - 900 spectateurs. - Arbitre: Meyer (Thoune). - But: 63. Hegi 0-1.

Notre collaborateur Sylvain Mudry en deuil

C'est hier, en début de soirée, que nous avons appris la nouvelle du décès de M^{me} Suzanne Mudry, 40 ans, épouse de notre très apprécié collaborateur sportif Sylvain Mudry. M^{me} Mudry est décédée hier après-midi à l'hôpital de Sion à la suite d'une courte maladie qui lui a tout juste laissé le temps de dire au revoir à ses proches et à sa famille pour qui elle représentait l'image parfaite d'une épouse et d'une mère tendrement aimée. A notre collaborateur Sylvain Mudry et à ses trois enfants Sonia (18 ans), Carina (12 ans) et Alexandra (5 ans), la rédaction sportive du *Novelliste* présente ses plus sincères condoléances.



Football - Championnat suisse de LNA

Y aura-t-il des retombées de la finale ?

LES POSITIONS sont toujours moins tranchées à l'échelle des valeurs du football suisse. Alors que la coupe n'a pas désigné de vainqueur lundi, le championnat se nourrit - à trois journées de la fin - de la lutte entre un quatuor de leaders suivis à deux longueurs par le FC Zurich. On ne pouvait rêver meilleur suspense.

Et ce suspense est encore renforcé par le fait que les deux formations qui ont dominé la grande partie de cet exercice 1977-1978 (Grasshopper et Servette) ont également des comptes à régler avec la coupe de Suisse.

Comme ces préoccupations vont demeurer bien vivaces jusqu'à la fin du championnat - la finale se jouera le 30 mai, soit à la date fixée pour un éventuel match de barrage pour le titre - on doit admettre que le doublé serait un exploit hors du commun.

S'il fallait dégager un favori de cette mêlée, c'est donc plutôt le FC Bâle qui aurait les faveurs. Et ceci spécialement parce que les Bâlois ont un programme intéressant avec deux rencontres successives à domicile (Servette et Sion), puis l'ultime choc contre Grasshopper qui vient s'intercaler juste entre les deux confrontations que les «Sauterelles» vont livrer aux Servettiens (le 24 mai et le 30 mai).

Dans ce contexte où tout est devenu possible, il vaut cependant mieux se contenter d'être prudent et peut-être même d'attendre un match d'appui. Ce qu'on peut dire, c'est que Zurich évidemment, mais aussi Grasshopper et Servette n'ont pas le droit de perdre ce week-end. Car, les deux finalistes ne pourraient, au mieux, qu'espérer un match de barrage et ce supplément de travail serait plutôt malvenu...



Un face-à-face Chivers-Küng. L'Anglais aura-t-il plus de réussite à la conclusion à Saint-Jacques qu'au Wankdorf en finale de coupe ?

Bâle - Servette: plus de fraîcheur

Bâle a deux atouts: le fait de jouer devant son public (le plus fidèle du pays) et un maximum de fraîcheur résultant de 15 jours de repos. Servette est toutefois sur une pente ascendante, du moins son compartiment offensif. Lorsque l'admirable Chivers - qui est peut-être le meilleur joueur évoluant sur les terrains helvétiques - est bien appuyé par Barberis, Andrey ou Peterhans, Servette a les moyens de tenter sa chance.

Grasshopper - Zurich: une même visée

Les deux rivaux zurichois se retrouvent pratiquement au même point en ce bout de chemin. En dépit de sa piètre saison, le FCZ a donc la même visée que son adversaire: le titre. Comme Grasshopper est visiblement fatigué et que ses fers de lance (Elsener et Sulser) sont tombés dans l'individualisme, ce derby est très ouvert. A ne pas oublier que

Zurich a fait une démonstration lors de son dernier match contre Bâle (gagné 4-2) !

Sion - Lausanne: soif de participation

Ce n'est toujours pas la joie pour le FC Sion qui n'a fait qu'un point lors des sept matches du tour final. Qu'à cela ne tienne, en accueillant leur ex-entraîneur Blazevic et Lausanne, les Valaisans vont tenter de brouiller les cartes dans la course au titre. Cette soif de participation au grand débat, on devrait la retrouver - nous l'espérons - plus dans l'enthousiasme légendaire de la troupe à Szabo que dans une agressivité naissante...

Le derby genevois pour plus de clarté

Le suspense a aussi gagné ses galons dans la lutte contre la relégation. Si Chênois et

Saint-Gall ne se font plus de soucis, on ne sait toujours pas qui accompagnera YF en LNB. YB, Xamax et Carouge se suivent respectivement à une longueur. Comme les Bernois et les Neuchâtelois rencontreront lors des deux dernières journées le bien faible YF, ils sont quasiment assurés d'augmenter leur pécule. Et comme ils vont jouer directement face à face ce week-end, Carouge a de bonnes raisons de s'inquiéter. Ceci d'autant plus que les Genevois ont au programme deux matches de suite à l'extérieur...

Il ne sera donc pas possible de manquer ce premier rendez-vous qui sera un derby aux allures dramatiques contre Chênois. Et pourtant rien n'incite à l'optimisme pour Kremer et ses hommes qui eurent toutes les peines du monde à marquer un but à Young Fellows qui fit pourtant peine à voir à La Fontenette, il y a quinze jours !

- Ma -

Première ligue: Monthey et Rarogne doivent gagner pour... le Valais!

Tous les footballeurs valaisans auront ce week-end une pensée pour ce qui se passera sur les stades de Nyon et Meyrin. C'est là en effet que vont se rendre Monthey et Rarogne pour des affrontements dont les incidences dépassent largement le cadre de la première ligue. On sait combien le FC Monthey est en grand danger de relégation. Or, une chute des Montheyens ferait une équipe valaisanne supplémentaire en deuxième ligue et impliquerait une relégation en plus (ou une promotion en moins) à tous les échelons de notre football cantonal. Or, si Monthey doit s'imposer à Nyon pour se tirer d'affaire, il doit aussi compter sur une défaite de Meyrin qui le précède de deux points au classement. Comme le club genevois accueille Rarogne - qui est par ailleurs en position rêvée pour participer aux finales - on devine l'enjeu de cette partie !

Pour les Montheyens hélas privés d'un de leurs piliers, Delacroix, suspendu (trois avertissements), il n'y a pas d'alternative. Il faut gagner compte tenu surtout du fait que les deux autres menacés, Onex et Meyrin, seront directement opposés dans dix jours pour le dernier match. S'imposer à Nyon exige naturellement de marquer des buts et ce sera là le grand tourment des hommes de Monnay qui paraissent cependant mieux inspirés présentement sur le plan du jeu. Et puis, il reste aussi à espérer qu'Onex s'incline à Orbe...

Martigny et Leytron dans la joie

Pendant que Monthey finit son cham-

Programme du week-end

LNA
POUR LE TITRE
 Bâle - Servette
 Grasshopper - Zurich
 Sion - Lausanne

CONTRE LA RELÉGATION
 Chênois - Carouge
 Neuchâtel Xamax - Young Boys
 Young Fellows - Saint-Gall

LNB
 Bellinzzone - Lugano
 Bienne - Gossau
 Bulle - Fribourg
 Chiasso - Nordstern
 Kriens - La Chaux-de-Fonds
 Vevey - Lucerne
 Wettingen - Aarau
 Winterthour - Granges

Première ligue
 Central - Martigny
 Concordia - Stade Lausanne
 Leytron - Fétigny
 Meyrin - Rarogne
 Nyon - Monthey
 Orbe - Onex
 Renens - Malley

Deuxième ligue
 Aytent - Naters
 Chalais - Savièse
 Grimisuat - Fully
 Saint-Maurice - Viège
 Salquenen - Conthey
 Vouvy - Sierre

pinonnet dans la peine et que Rarogne lutte pour décrocher une belle récompense, les deux autres représentants valaisans terminent leur aventure dans la joie. Parti avec le seul souci de se maintenir, Leytron a joliment fait son chemin et il aura à cœur de finir en beauté sur le stade Saint-Martin en recevant Fétigny. Martigny, après un premier tour catastrophique a collectionné les belles performances et pourrait même nourrir l'espoir d'accéder aux finales. Il faudrait toutefois plusieurs concours de cir-

constances... Ce qui n'empêchera certainement pas les Martignerains de retirer quelque salaire de leur visite à Central Fribourg.

Pour ce qui est de ce fameux second rang, Central précisément et Orbe jouent encore placés. Mais on se plaît généralement à reconnaître en Rarogne et Malley les prétendants les plus sérieux. Surtout si l'on admet que Rarogne devrait s'imposer à Meyrin et Malley en faire de même à Renens, avant de vivre tous deux chez soi leurs dernières péripéties !

- Ma -

AVF: communiqué officiel N° 39

- ① **Résultats des matches des 13 et 14 mai 1978**
 Les résultats des matches des 13 et 14 mai 1978 parus à notre communiqué officiel du mardi 17 mai sont exacts à l'exception de:
- | | |
|------------------------------|------|
| Seniors | |
| Collombey-Muraz - St-Maurice | 9-2 |
| Juniors A 2° degré | |
| Saxon - Vernayaz | 0-2 |
| Juniors B 1° degré | |
| St. Niklaus - Grimisuat | 17-0 |
| Juniors C 2° degré | |
| Ardon - Nax | 5-1 |
| Juniors D 2° degré | |
| Savièse - Sierre | 6-2 |
| Fully II - Savièse II | R |
| Juniors E 1° degré | |
| Brig - Chalais | 10-0 |
| Juniors E 2° degré | |
| Grône II - Sierre III | 0-9 |
| Conthey III - Leytrn II | 1-5 |

- ② **Avertissements**
 Jacquemet Pierre-Alain, Conthey; Locher Rudolf, Salgesch; Oggier Armand, Salgesch; Gay Jacques, Fully; Farquet Bernard, Saint-Maurice; Biaggi Walter, Sierre; Mabillard Anselme, Grimisuat; Mathis Yves, Grimisuat; Marclay Jean-Paul, Grimisuat; Lienhard Peter, Visp; Gruber Rolet, Visp; Fournier Thomas, ES Nendaz; Bétrisey Marc-André, Saint-Léonard; Bayard Helmut, Varen; Troillet Claude, Orsières; Copt Jean-François, Orsières; Michelet Nicolas, Aproz; Papilloud Pierre-André, Vétroz; Andematten Anton, Brig II; Emery Oscar, Loc-Corin; Luyet Joseph, Erde II; Ballestraz Georges-Michel, Granges II; Antille Candide, Ardon; Matter Otto, Ardon; Michellod Freddy, Chamossion; Roserens Freddy, Saint-Maurice II; Germanier Hugo, Erde; Martinet Roger, Saint-Maurice II; Bridy Raymond, Leytron II, Gross Daniel, Vernayaz; Georges Pierrot, Evolène; Dubosson Paul-André, Troistorrens Nanchen Daniel, Lens III; Reuse Jacqy, Saxon II; Giovanola Pierre-Antoine, Massongex II; Gaudin Léopold, Massongex II; Grand Hans-Peter, Agarn jun. A; Marty Herald, Agarn jun. A; Rossier Philippe, Bagnes, jun. B; Camenzind Carlo, Salgesch jun. B.

- ③ **Suspensions**
1 dimanche: Tudisco Jean-Claude, Salgesch; Steiner Meinrad, Varen; Crettenand Edmond, Fully II; Buchard Jean-Michel, Leytron II; Métral Jean-Claude, Grône seniors; Mathieu Daniel, Agarn jun. A.
3 dimanches: Buchard Serge, Leytron II; Guelduer Hakki, Chippis III; Roten René, Brig seniors; Bilgischer Hans-Peter, Agarn jun. A.
 Ces décisions sont susceptibles de recours dans les huit jours auprès de la commission de recours de l'AVF par son président M^e Charles-Marie Crittin, 1916 Saint-Pierre-de-Clages, et selon le règlement en vigueur.
Suspensions pour 3 avertissements reçus
1 dimanche: Farquet Bernard, Saint-Maurice (7-18-39); Biaggi Walter, Sierre (13-14-39); Lienhard Peter, Visp (7-14-39); Bétrisey Marc-André, Saint-Léonard (14-15-39)

- ④ **Permanence des 20 et 21 mai**
 La permanence des 20 et 21 mai sera assurée par M. Vouillamoz Henri, Sion, 027/22 51 91.
Samedi matin: de 9 à 10 heures.
Samedi soir: de 18 à 19 heures.
Dimanche matin: jusqu'à 10 heures.

- ⑤ **Joueurs suspendus pour les 20 et 21 mai**
 Solioz Robert, Anniviers; Roten René, Brig seniors; Guelduer Hakki, Chippis III; Crettenand Edmond, Fully II; Métral Jean-Claude, Grône seniors; Martinet Max, Leytron seniors; Luisier Johnny, Leytron seniors; Buchard Jean-Michel, Leytron II; Buchard Serge, Leytron II; Bétrisey Marc-André, Saint-Léonard; Farquet Bernard, Saint-Maurice; Tudisco Jean-Claude, Salgesch; Biaggi Walter, Sierre; Bregy Mario, Turtmann II; Jäger Elmar, Turtmann II; Steiner Meinrad, Varen; Praz Jean-Michel, Veyonnaz; Baccaglia Maurizio, Vionnaz II; Lienhard Peter, Visp; Mathieu Daniel, Agarn, jun. A; Bilgischer Hans-Peter, Agarn jun. A; Mathis Nicolas, Grimisuat jun. B.

- ⑥ **Tournois autorisés**
 4.6.78 - FC Grimisuat, équipes juniors
 15-16. FC Nax, équipes actives

- ⑦ **Calendrier - Matches fixés**
Mercredi 24 mai
 Seniors
 Troistorrens - Monthey
Jeudi 25 mai
 Juniors D 2° degré
 Fully II - Savièse II
Samedi 27 mai
 Seniors - Matches éliminatoires pour le titre de champion valaisan
 Champion gr. IV - Champion gr. I
 Champion gr. II - Champion gr. III
Dimanche 28 mai
 3° ligue - Finale pour le titre de champion valaisan
 Bagnes - Saint-Léonard
 En ce qui concerne d'éventuels matches de barrages dans les ligues actives, la commission de jeu de l'AVF a décidé d'attendre les résultats de la dernière journée du championnat de la première ligue avant de les fixer. S'ils doivent être disputés, ces matches auront lieu dès et y compris le dimanche 4 juin.
Mercredi 31 mai
 Seniors - Coupe de l'AVF - Match défi
 Monthey - Lalden

- ⑧ **Rectification de résultats**
 4° ligue
 Nax - Hérérence 0-4
 Juniors A 2° degré
 Chalais - ES Nendaz 0-3 forfait

- ⑨ **Retraits d'équipes**
 Juniors A 2° degré
 Groupe II: FC Chalais
 Groupe III: FC Ardon
 Le calendrier concernant ces deux équipes est annulé. Tous les matches restant à jouer sont homologués par 3 à 0 forfait en faveur des adversaires.

- ⑩ **Arbitrage**
 Les personnes qui s'intéressent à l'arbitrage peuvent s'inscrire en tous temps auprès du comité central de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion.

- ⑪ **Aux clubs de l'AVF et à ceux qui désirent en faire partie**
 Nous vous informons que pour tous les travaux d'aménagement de terrains ou de transformations de terrains et de vestiaires, rien ne doit être entrepris ou envisagé sans avoir au préalable pris contact avec le comité central de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion qui vous remettra toutes

Dans un premier temps il s'agit de trouver un compagnon de route à Vouvy qui s'en va en troisième ligue. Même ce point d'interrogation pourrait subsister dimanche soir si Sierre s'imposait et que Aytent ou Fully trébuchaient. Il y a donc déjà là une possibilité de match de barrage pour désigner le second relégué.

Dans un second temps il faudra user de patience pour savoir si la voracité des exigences désignera un troisième départ. A cette dernière question, la réponse appartient au FC Monthey qui peut encore sauver sa place en première ligue et au FC Viège. En surmontant l'actuel léger passage à vide, la formation de Troger peut aussi apporter une satisfaction au Valais dans les finales d'ascension. La dernière journée du championnat de deuxième ligue offrira donc un visage à six inconnues.

C'est évidemment beaucoup... J.M.

les indications, ceci afin d'éviter des erreurs et vous permettre de réaliser vos projets dans les meilleures conditions.

- ⑫ **Aux arbitres de l'AVF**
 Relativement aux matches et tournois d'équipes hors-championnat, nous vous prions de bien vouloir prendre note de ce qui suit:
 1. Il est interdit aux arbitres de l'AVF de diriger des rencontres d'équipes hors-championnat. Des sanctions seront prises contre les fautifs.
 2. Il est permis d'arbitrer:
 a) tout match attribué par le convocateur;
 b) les rencontres et tournois corporatifs de Monthey et Sierre.
- ⑬ **Demandes d'admission comme membres libres de l'AVF**
 a) FC Guercet-Sports, 1920 Martigny
 b) Association corporative de Monthey-Chablais, 1870 Monthey
 c) Association corporative de Sierre, 3960 Sierre.
 Les oppositions à ces demandes d'admission doivent être en possession du comité central de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion dans les dix jours. Elles doivent être motivées.
- ⑭ **Match du 2 avril - 2° ligue**
Conthey - Sierre - Protêt du FC Sierre Décision
 1. Le protêt du FC Sierre des 3-5 avril est irrecevable, attendu que le club a omis de faire des propositions clairement formulées dans son acte de protêt (article 70, chiffre 1, du règlement de jeu de l'ASF).
 2. Les frais d'enquête s'élevant à 150 francs et l'émolument de décision de 50 francs sont mis à la charge du FC Sierre. Le montant total de 200 francs est débité sur le compte du FC Sierre auprès de l'AVF.
 3. La caution de 200 francs est restituée au FC Sierre. Ce montant est crédité sur le compte du FC Sierre auprès de l'AVF.
 4. Un recours contre la présente décision peut être adressé dans les huit jours et selon le règlement en vigueur auprès de la commission de recours de l'AVF par son président, M^e Charles-Marie Crittin, 1916 Saint-Pierre-de-Clages.

AVF - Comité central

AUTOMOBILISME

Les essais à Indianapolis

Après trois jours de pluie, les essais ont repris sur l'Ovale d'Indianapolis où se disputera le 28 mai la 62^e édition des 500 miles, la course la plus richement dotée du monde avec plus d'un million de dollars de prix.

Les pilotes ont perdu, en raison des intempéries, la moitié des 66 heures réservées à l'entraînement, un problème sérieux pour certains d'entre eux. A.J. Foyt, le célèbre quadruple vainqueur de l'épreuve, n'a pratiquement pas pu tester, à part pendant quelques tours, sa nouvelle «Foyt-Coyote».

Mario Andretti, le pilote de formule 1, se demande toujours comment il arrivera à participer ce week-end, et au Grand Prix de Belgique et aux essais qualificatifs à Indianapolis. Roger Penske, le propriétaire du bolide du pilote italo-américain, qui a tourné vendredi dernier à la moyenne fabuleuse de 327,472 km/h (record officieux) sur l'ovale de quatre kilomètres, cherche à louer un jet qui fera l'aller-retour Zolder-Indianapolis samedi.

Par précaution, Penske a, après le refus de Bobby Allison, fait appel au jeune Mike Hiss (26 ans) pour qualifier la voiture d'Andretti, au cas où ce dernier serait empêché. Andretti, un des grands favoris, serait alors obligé de partir en 33^e et dernière position dans les 500 miles d'Indianapolis.

TIR

Avant le deuxième tour éliminatoire des championnats suisses de groupes

Samedi et dimanche 20 et 21 mai se déroulera au stand de Vérollez à Saint-Maurice, le concours du «II^e tour du championnat suisse de groupes» pour le Bas-Valais. Tous les groupes qualifiés lors du 1^{er} tour décentralisé se retrouveront pour tenter de gagner leur billet pour les grandes finales cantonales de Sion.

Vingt et un groupes en série A - vingt-six groupes en série B et une quinzaine de groupes au pistolet prendront part à ces joutes. Gageons qu'il y aura de sérieuses empoignades pour l'obtention d'une qualification.

Le Noble jeu de cible de Saint-Maurice qui est chargé de l'organisation du concours a mis tout en œuvre pour une parfaite réus-

site de ce dernier. Les heures de tir tant pour 300 m. que pour 50 m ont été fixées comme suit: samedi 20 mai de 13 h. 30 à 17 h. 30; dimanche 21 mai de 8 h. 30 à 11 heures.

Chaque groupe ayant suffisamment de temps pour effectuer son programme, il n'y aura pas de prolongation des heures de tir. Les responsables de chaque section veilleront donc à ce que les cibles soient occupées dès le début des tirs, ceci pour permettre le bon déroulement de la compétition.

EQUINISME

Ce week-end le grand concours de Fribourg (La Poya)

Cette compétition, organisée par le Club équestre de Fribourg, se disputera une fois de plus dans le cadre idéal du parc de la Poya. L'édition de cette année revêt une grande importance et se situe à un haut niveau. Pour les catégories L/M la place est qualificative pour la coupe Kuoni et pour les juniors, pour la coupe Panache. Pour les cavaliers fribourgeois, les résultats sont pris en considération pour le championnat de la Fédération fribourgeoise des sports équestres. C'est dire tout l'intérêt de ces joutes.

BOXE

Duran prend sa retraite

L'Espagnol Jose Duran, ancien champion du monde des super-welters, a annoncé qu'il abandonnerait définitivement la boxe pour se consacrer à l'entraînement des jeunes.

Duran a été battu (k.o. au 5^e round) dimanche soir par l'Italien Ricco Mattioli, titre mondial en jeu.

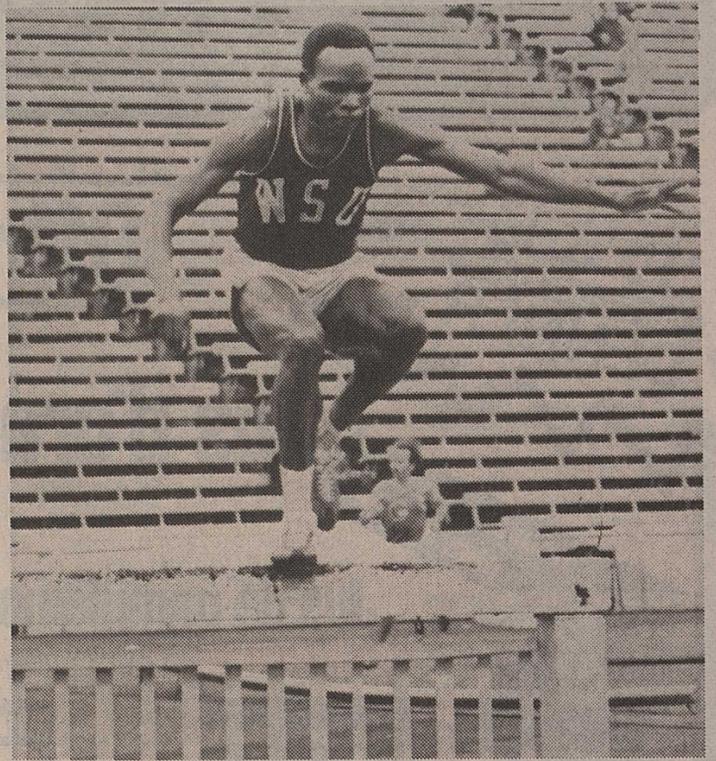
Athlétisme: après le record du 3000 m steeple Rono peut étendre son règne

HENRY Rono, le coureur vedette du Kenya, premier athlète de l'histoire à détenir simultanément les records du monde du 5000 m et 3000 m steeple, ne fait pas les manchettes aux Etats-Unis. Son dernier exploit, le record du 3000 m steeple (8'05"4 contre 8'08" pour le Suédois Anders Gaerderud aux Jeux Olympiques de Montréal) réalisé samedi au cours d'une réunion universitaire locale à Seattle, est passé inaperçu. Quelques lignes dans le New York Times et le Los Angeles Times. C'est tout.

«Rono a battu le record du monde sur commande», affirme le «coach» américain John Chaplin, qui a quatre Kenyans dans son équipe, Rono, Kimombwa et les deux autres coureurs de fond Josh Kimeto et Joël Cheruiyot. «Il aurait déjà pu le battre deux semaines plus tôt à Eugene.»

A Seattle, le temps était frais, pluvieux, la température de 13 degrés environ, et la piste, synthétique (chevron) et rapide, la même que celle de Berkeley, où Rono pulvérisa le record du 5000 m (13'08"4) il y a cinq semaines. Le Kenyan partit tout de suite en tête. Bouclant ses tours à la cadence de 64, 65 secondes, il passa en 4'18" au mile. «C'était le point de repère que nous avions fixé pour battre le record du monde», explique John Chaplin. «Je ne tiens pas compte des temps de passage aux kilomètres.» A ce moment, le speaker qui se concentrait sur la lutte sans grand intérêt entre deux Américains pour la deuxième place (Jim Johnson finit second en 8'36"1 à plus de 30" de Rono) se réveilla et annonça aux 5000 spectateurs: «Rono court sur les bases de 8'10.» Ceci donna peut-être un coup de fouet au Kenyan, qui en vérité était bien plus rapide, déjà en-dessous des temps de passage de Gaerderud. Il n'empêche que Rono semble accélérer le rythme et termina très fort (58 secondes au dernier tour) pulvérisant le record du monde du Suédois de près de trois secondes.

«S'il ne se blesse pas, Rono peut étendre son règne du 3000 au 10000 m», affirme son exubérant entraîneur. «Vous auriez dû voir l'aisance avec laquelle il a battu les records du 5000 m et du 3000 m steeple.»



«Je pense même qu'il est capable de franchir le mur des treize minutes et huit minutes respectivement dans ces deux disciplines.»

John Chaplin est persuadé que Rono peut d'ores et déjà améliorer le record du monde de Kimombwa (27'30"5) au 10000 m. Il détient la meilleure performance mondiale de la saison en 27'48"6. «Mais à quoi bon, pour l'instant», dit-il. «Le record est notre propriété et je ne vais pas organiser un duel entre nos deux coureurs dans une réunion inter-universitaire. Que Rono réserve cet exploit pour sa tournée européenne en juillet ou pour les

Jeux du Commonwealth en août à Edmonton, au Canada.»

Il faudra néanmoins surveiller l'imprévisible Kenyan qui participera probablement au 10000 m et au steeple (Chaplin ne voulait pas révéler les plans de son équipe) le week-end prochain, au cours d'une réunion régionale groupant huit universités de la côte pacifique à Crovallis (Oregon). Puis, Rono rencontrera le Polonais Malinowski, médaille d'argent à Montréal, le 24 mai à Londres avant de revenir aux Etats-Unis pour les championnats universitaires de la N.C.A.A., du 1^{er} au 3 juin, à Eugene (Oregon).

Rono ne prendra pas part aux championnats des Etats-Unis, du 9 au 11 juin, à Los Angeles (UCLA) mais il se rendra en Europe. Il a encore deux ans d'étude à Pullman. «Jusqu'aux Jeux de 1980 à Moscou», souligne John Chaplin.

John Walker opéré

Le Néo-Zélandais John Walker, recordman du monde du mile et champion olympique du 1500 mètres, a subi une nouvelle intervention chirurgicale au mollet droit, à Auckland. Malgré cette opération, la deuxième en trois mois, les médecins estiment que Walker a encore une chance de pouvoir participer aux Jeux du Commonwealth, en août à Edmonton.

SKI

Evian de nouveau en lice pour la coupe du monde

La firme française d'eau minérale Evian, qui assurait le financement de la coupe du monde de ski alpin depuis le début, s'est à nouveau portée candidate pour patronner l'épreuve l'an prochain, alors qu'elle avait décidé de l'abandonner.

M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski, a en effet révélé que la firme, sous certaines conditions, pourrait consacrer une partie de son budget publicité aux épreuves de ski alpin.

Compte tenu du nombre des «sponsors» qui ont déjà posé leur candidature, la FIS pourrait décider, lors de sa réunion en juin prochain à Paris, d'en retenir un pour chaque spécialité: descente, slalom et slalom géant.

«Les dépenses seraient ainsi bien moins importantes pour les firmes», a expliqué M. Hodler, qui a précisé qu'une firme suédoise d'automobiles et une autre française, qui étaient aussi sur les rangs, se sont retirées.

AVF: situation du championnat juniors de A à E

Juniors A 1 ^{er} degré		Juniors B 2 ^e degré		Juniors D 2 ^e degré		Groupe II	
1. Chippis	7 5 1 1 22-9 11	1. Termen	7 5 1 1 22-10 11	1. Naters	7 6 0 1 42- 4 12	1. Sion	6 6 0 0 57- 4 12
2. Sierre	7 3 1 3 18-17 7	2. Raron	7 4 2 1 17- 6 10	2. Visp	7 5 1 1 33- 7 11	2. Martigny II	6 5 0 1 58- 7 10
3. Vouvry	7 3 1 3 12-18 7	3. Steg	7 3 1 3 12-14 7	3. Raron	7 3 2 2 19-14 8	3. Chamoson	6 2 1 3 15- 9 5
4. Conthey	7 3 0 4 23-24 6	4. Brig	7 2 2 3 13- 9 6	4. Leuk-Susten	7 3 1 3 11-18 7	4. Martigny	6 2 1 3 16-27 5
5. Fully	7 3 0 4 15-22 6	5. Salgesch	7 1 2 4 8-17 4	5. Lalden	7 2 0 5 13-25 4	5. Conthey	6 2 0 4 16-24 4
6. Leytron	7 2 1 4 20-20 5	6. Lalden	7 1 2 4 4-20 4	6. Visp II	7 0 0 7 3-50 0	6. La Combe	6 0 0 6 1-93 0
Juniors A 2 ^e degré		Groupe II		Groupe III		Juniors E 2 ^e degré	
1. US Port-Valais	7 4 1 2 24-15 9	1. Chalais	7 6 0 1 23- 9 12	1. Riddes	6 6 0 0 44- 8 12	1. Sierre II	5 4 0 1 16- 7 8
2. La Combe	7 4 1 2 22-14 9	2. Grône	7 5 0 2 24-10 10	2. Saxon	5 3 1 1 21-12 7	2. Naters II	6 3 2 1 18- 8 8
3. Lens	7 4 1 2 17-12 9	3. Montana-Crans	7 3 1 3 20-19 7	3. Vétroz	6 3 1 2 37-20 7	3. Brig II	6 3 0 3 12-16 6
4. Bramois	7 3 1 3 18-16 7	4. Savièse	7 3 1 3 18-29 7	4. Conthey	5 1 0 4 19-19 2	4. Visp II	6 1 2 3 5-13 4
5. Riddes	7 2 0 5 10-21 4	5. Saint-Léonard	7 2 1 4 18-29 5	5. Isérables	6 0 0 6 2-64 0	5. Visp	5 0 2 3 6-13 2
6. Agarn	7 2 0 5 10-25 4	6. Loc-Corin	7 0 1 6 10-25 1	Groupe IV		Groupe II	
Groupe I		Groupe III		1. Savièse	7 7 0 0 31- 3 14	1. Saint-Léonard	7 6 0 1 29- 9 12
1. Vétroz	7 6 0 1 39- 7 12	1. Vollèges	5 4 1 0 19- 3 9	2. Grimisuat	7 5 1 1 21- 9 11	2. Grône	7 6 0 1 28-13 12
2. Savièse	7 5 0 2 33-13 10	2. Saint-Maurice	6 4 0 2 20-11 8	3. Aproz	7 4 1 2 17-15 9	3. Lens	7 5 0 2 24-13 10
3. Hérémence	7 4 0 3 14-17 8	3. Erde	5 3 0 2 20-11 6	4. Salgesch	7 3 0 4 8-16 6	4. Bramois	7 3 0 4 21-18 6
4. Evolène	7 3 0 4 28-24 6	4. Conthey	6 2 1 3 14-17 5	5. Ayent	7 0 1 6 5-18 1	5. Vétroz	7 1 0 6 11-32 2
5. ES Nendaz	7 3 0 4 15-26 6	5. Vouvry	6 0 0 6 6-37 0	6. Grône	7 0 1 6 2-23 1	6. Ardon	7 0 0 7 6-34 0
6. Chalais	7 0 0 7 3-45 0	6. Troistorrents	retiré	Groupe V		Groupe III	
Groupe II		Juniors C 1 ^{er} degré		1. Savièse	7 7 0 0 34- 4 14	1. Conthey II	7 6 0 1 27- 9 12
1. Vétroz	7 6 0 1 39- 7 12	1. Lalden	7 6 0 1 40- 4 12	2. Saxon	7 4 1 2 36-10 9	2. Sierre III	7 4 1 2 28-19 9
2. Savièse	7 5 0 2 33-13 10	2. Brig	7 4 0 3 16- 9 8	3. Ardon	7 4 0 3 10- 9 8	3. Sion IV	7 4 0 3 24-20 8
3. Hérémence	7 4 0 3 14-17 8	3. Saint-Léonard	7 3 0 4 15-17 6	4. Evolène	7 3 1 4 26-12 7	4. Grône II	7 3 0 4 24-19 6
4. Evolène	7 3 0 4 28-24 6	4. Agarn	7 2 2 3 9-14 6	5. Grimisuat II	7 1 0 6 4-20 2	5. Vétroz	7 1 0 6 11-32 2
5. ES Nendaz	7 3 0 4 15-26 6	5. Steg	7 2 1 4 9-24 5	6. Noble-Contrée	7 1 0 6 3-42 2	6. Ardon	7 0 0 7 6-34 0
6. Chalais	7 0 0 7 3-45 0	6. Chippis II	7 1 3 3 9-29 5	Groupe VI		Groupe III	
Groupe III		Groupe II		1. Chamoson	5 3 1 1 13- 4 7	1. Conthey II	7 6 0 1 27- 9 12
1. US Collombey-Muraz	7 5 1 1 37-13 11	1. Fully	6 5 0 1 24-14 10	2. Riddes	6 2 3 1 20-12 7	2. Sierre III	7 4 1 2 28-19 9
2. Orsières	7 4 1 2 19-15 9	2. Sion III	6 4 0 2 14-10 8	3. Saxon	5 2 2 1 22-16 6	3. Sion IV	7 4 0 3 24-20 8
3. Vernayaz	7 4 1 2 18-19 9	3. Evionnaz	6 2 2 2 30-20 6	4. Savièse II	6 2 0 4 8-18 4	4. Grône II	7 3 0 4 24-19 6
4. Saint-Maurice	7 4 1 2 15-12 9	4. Vernayaz	6 3 0 3 13-13 6	5. Fully II	6 2 0 4 9-22 4	5. Lens II	7 2 1 4 11-22 5
5. Saxon	7 2 0 5 16-24 4	5. Leytron	6 2 1 3 11-11 5	Groupe VII		6. Chalais II	7 1 0 6 3-30 2
6. Ardon	7 0 0 7 4-26 0	6. US Port-Valais	6 0 1 5 11-27 1	1. US Collombey-Muraz	7 6 0 1 33- 9 12	Groupe IV	
Juniors B 1 ^{er} degré		Juniors C 2 ^e degré		2. Monthey II	7 5 0 2 44- 8 10	1. Chamoson II	7 5 1 1 30- 6 11
1. St. Niklaus	7 6 1 0 43- 8 13	1. Naters	5 5 0 0 22- 4 10	3. Saint-Gingolph	7 3 2 2 9-10 8	2. Chalais III	7 4 2 1 26-17 7
2. Naters	7 6 0 1 28- 6 12	2. Raron	4 2 1 1 12- 8 5	4. Troistorrents	7 2 1 4 13-19 5	3. Conthey III	7 3 1 3 22-29 10
3. Sierre	7 4 0 3 19-23 8	3. St. Niklaus	5 2 0 3 11-15 4	5. Vionnaz	7 2 1 4 10-31 5	4. Leytron II	7 3 0 4 22-22 6
4. Turtmann	7 1 1 5 12-20 3	4. Raron II	5 1 1 3 11-13 3	6. Vouvry	7 1 0 6 11-43 2	5. Saxon	7 3 0 4 20-22 6
5. Grimisuat	7 1 1 5 9-43 3	5. Leuk-Susten II	5 0 2 3 6-23 2	Juniors D 1 ^{er} degré		6. Bramois II	7 1 0 6 5-31 2
6. Ayent	7 1 1 5 7-18 3	Groupe I		1. Saint-Léonard	7 6 0 1 31- 7 12	Groupe V	
Groupe II		1. Naters	5 5 0 0 22- 4 10	2. Steg	7 5 0 2 35- 9 10	1. Saillon	6 6 0 0 36-11 12
1. Châteauneuf	7 6 1 0 30- 7 13	2. Raron	4 2 1 1 12- 8 5	3. Brig	6 4 0 2 19- 9 8	2. Leytron	5 4 0 1 24-10 8
2. Vétroz	7 5 1 1 20-12 11	3. St. Niklaus	5 2 0 3 11-15 4	4. Turtmann	7 3 1 3 26- 6 7	3. Martigny III	6 1 2 3 14-18 4
3. Bagnes	7 2 2 3 14-16 6	4. Raron II	5 1 1 3 11-13 3	5. Montana-Crans	6 1 1 4 9-42 3	4. Monthey IV	5 1 0 4 12-30 2
4. Massongex	7 2 1 4 15-21 5	5. Leuk-Susten II	5 0 2 3 6-23 2	6. Sierre II	7 0 0 7 10-48 0	5. Chamoson III	6 0 2 4 8-24 2
5. Saillon	7 1 3 3 11-14 5	Groupe II		Juniors E 1 ^{er} degré		6. Saxon II	retiré
6. US Collombey-Muraz	7 1 0 7 12-21 2	1. Savièse	7 7 0 0 51- 6 14	1. Brig	6 6 0 0 28-11 12	1. Bex	7 5 2 0 23-14 12
Groupe III		2. Bramois II	7 5 0 2 32-12 10	2. Sion II	6 3 1 2 31-18 7	2. Bex II	7 3 2 2 27-16 8
1. Châteauneuf	7 6 1 0 30- 7 13	3. Loc-Corin	7 4 0 3 18-14 8	3. Sierre	6 3 0 3 21-20 6	3. US Collombey-Muraz	7 3 1 3 25-21 7
2. Vétroz	7 5 1 1 20-12 11	4. Noble-Contrée	7 3 1 3 19-16 7	4. Naters	6 3 0 3 19-21 6	4. Monthey III	7 2 1 4 20-22 6
3. Bagnes	7 2 2 3 14-16 6	Groupe IV		5. Sion III	6 2 0 4 14-26 4	5. Unistar 77 Aigle	7 2 1 4 19-31 6
4. Massongex	7 2 1 4 15-21 5	1. Sion II	7 6 1 0 45- 7 13	6. Chalais	6 0 1 5 15-31 1	6. Vouvry	7 2 1 4 15-25 6
5. Saillon	7 1 3 3 11-14 5	2. Fully	7 5 1 1 21- 8 11	Groupe V		Groupe VI	
6. US Collombey-Muraz	7 1 0 7 12-21 2	3. Conthey	7 3 1 3 8-15 7	1. Brig	6 6 0 0 36- 4 12	1. Saillon	6 6 0 0 36-11 12
Groupe IV		4. US Collombey-Muraz	7 3 0 4 16-27 6	2. Monthey II	6 5 0 1 26- 6 10	2. Leytron	5 4 0 1 24-10 8
1. Châteauneuf	7 6 1 0 30- 7 13	5. Vétroz	7 2 1 4 29-29 5	3. Troistorrents	6 3 0 3 13-19 6	3. Martigny III	6 1 2 3 14-18 4
2. Vétroz	7 5 1 1 20-12 11	6. Leytron	7 0 0 7 8-41 0	4. Saint-Maurice	6 2 0 4 10-18 4	4. Monthey IV	5 1 0 4 12-30 2
3. Bagnes	7 2 2 3 14-16 6	Groupe I		5. US Port-Valais	6 2 0 3 7-14 4	5. Chamoson III	6 0 2 4 8-24 2
4. Massongex	7 2 1 4 15-21 5	1. Saint-Léonard	7 6 0 1 31- 7 12	6. Vionnaz	6 0 0 6 3-34 0	6. Saxon II	retiré
5. Saillon	7 1 3 3 11-14 5	2. Steg	7 5 0 2 35- 9 10	Juniors E 1 ^{er} degré		Groupe VI	
6. US Collombey-Muraz	7 1 0 7 12-21 2	3. Brig	6 4 0 2 19- 9 8	1. Brig	6 6 0 0 28-11 12	1. Bex	7 5 2 0 23-14 12
Groupe V		4. Turtmann	7 3 1 3 26- 6 7	2. Sion II	6 3 1 2 31-18 7	2. Bex II	7 3 2 2 27-16 8
1. Châteauneuf	7 6 1 0 30- 7 13	5. Montana-Crans	6 1 1 4 9-42 3	3. Sierre	6 3 0 3 21-20 6	3. US Collombey-Muraz	7 3 1 3 25-21 7
2. Vétroz	7 5 1 1 20-12 11	6. Sierre II	7 0 0 7 10-48 0	4. Naters	6 3 0 3 19-21 6	4. Monthey III	7 2 1 4 20-22 6
3. Bagnes	7 2 2 3 14-16 6	Groupe II		5. Sion III	6 2 0 4 14-26 4	5. Unistar 77 Aigle	7 2 1 4 19-31 6
4. Massongex	7 2 1 4 15-21 5	1. Sion II	7 6 1 0 45- 7 13	6. Chalais	6 0 1 5 15-31 1	6. Vouvry	7 2 1 4 15-25 6
5. Saillon	7 1 3 3 11-14 5	2. Fully	7 5 1 1 21- 8 11	Groupe III		Groupe VII	
6. US Collombey-Muraz	7 1 0 7 12-21 2	3. Conthey	7 3 1 3 8-15 7	1. Brig	6 6 0 0 36- 4 12	1. Saillon	6 6 0 0 36-11 12
Groupe VI		4. US Collombey-Muraz	7 3 0 4 16-27 6				

MONTHEY 24 MAI

(veille Fête-Dieu)
Début du spectacle à 20 h.

En première partie,
le célèbre fantaisiste

DICK BERNY

TINO ROSSI

Dans 6 jours **Unique gala en Valais**

Retour assuré, direction Lausanne, Martigny ou Saint-Gingolph.
S'annoncer au 025/4 11 60

Réservez vos billets

Fr. 20.-, 30.-, 35.-

Monthey	Placette et office tourisme	Vevey	Placette
Champéry	Office tourisme	Lausanne	Placette
Morgins	Kiosque Mayfain	Aigle	Point-Rouge
Vouvry	Kiosque Devanthey	Bex	Kiosque Money
Le Bouveret	Disco Végé	St-Maurice	Librairie St-Augustin
St-Gingolph	Kiosque Duchoud	Martigny	Musiclub (av. Gare)
Montreux	Kiosque Spozia	Sion	Elysée-Voyages, pl. du Midi

10 ANS
SUPER-DISCOUNT
DENNER

nouvelle qualité,
plus fruitée

Offres jubilé

Prix d'actions valables dès le 18.5.78
TV-20/18578

Jus d'orange

Tetra-Brik 1 litre

Jus de pamplemousse

Tetra-Brik 1 litre

Multipack

2 litres au choix

~~2.20~~
1.50

SONNALPA



Huile de tournesol

riche en acides gras non saturés
et vitamine E naturelle

1 litre
Action dès le 18.5.20578 ~~4.30~~

2.75



riche en vitamine C



ANNONCES DIVERSES



TOYOTA Corolla 1200

Emil Frey SA SION

83, rue de la Dixence, 1950 Sion
Téléphone 027 - 22 52 45 / 22 98 98

N'achetez jamais sans avoir notre offre

28/78/SI

Vendredi 19 mai dès 19 h. 45

Match de cartes

doté de nombreux lots

Inscriptions jusqu'au vendredi
19 mai à 19 heures au café L'Es-
calier à Sion.
Tél. 027/22 10 94

36-24864

CAFÉ DINORO Superba

nouveau
Mélange de Luxe

Café en grains fraîchement moulu et emballé sous vide. Arôme et goût exceptionnels grâce au mélange et à une sélection minutieuse.



Action
250 g ~~5.40~~
3.90

CAFÉ DINORO sans caféine

250 g ~~5.40~~
Action **3.90**

Spaghetti alla napoletana

BITONI



nouveau ~~2.50~~
Action **1.95**
357 g net

Kellogg's



Frosties
Smacks

le paquet 200 g

~~1.95~~
Action **1.45**

Opal Fruits

Caramels aux fruits



nouveau 200 g
~~1.20~~
Action **.90**

BINASET Hairspray

nouveau



fixation normale
fixation plus accentuée
pour une tenue élastique
et un éclat naturel
375 g ~~5.20~~
Action **3.90**

SIPURO clo wc

nouveau
flacon géant



avec oxygène superactif
- nettoie
- désodorise
- désinfecte
la cuvette des WC.
En emballage de sécurité
1000 g ~~3.30~~
Action **2.80**
Classe de toxicité 5S.
observer la mise en garde sur l'emballage

Luzerner Alpen-bitter



1 litre
~~11.90~~
Action **9.90**

Stop à Villeneuve

près Montreux
Samedi 20 et dimanche 21 mai
un grand **marché brocante folklorique**
est organisé par Robert Deillon
devant le magasin sur le **quai Nord 10 à Villeneuve.**

Vous y trouverez des trésors de vieux greniers, de caves, des joyaux du temps passé, des curiosités, de merveilleuses antiquités, un four à bois ancien, un soufflet de forge seront exposés. Pendant le marché, vous pourrez pénétrer dans les magasins pour acheter des meubles à des prix intéressants.

La société «Les amis fribourgeois de Montreux et environs» animera cette manifestation en vous offrant de quoi vous rafraîchir et combler un petit creux à l'estomac.

22-120

Plantons à vendre

Plantons de légumes de toutes espèces
Prix intéressant

Asile Saint-François, Sion
Tél. 027/23 44 50 36-24913

G. Revaz SION

Garage de l'Ouest 22 81 41
vous offre cette semaine

VW Golf 1100 L 4 portes	1977
Audi 50 GL	1975
Ascona 16 S Automatic	1976
Kadett Karavan 1200 Spécial	1977
Renault 6 TL	1973

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully

GRANDE EXPOSITION LADA

Vendredi 19 mai de 9 à 19 heures
Samedi 20 mai de 9 à 19 heures
Dimanche 21 mai de 9 à 19 heures

Garage P. Fellay

Cité du Soleil — Sierre
Tél. 027/55 11 48

A Genève, les européens de karaté Trois Valaisans dans l'équipe suisse



L'événement est de taille: les meilleurs karatékas du monde vont être réunis ce week-end à Genève pour l'édition 1978 des championnats d'Europe. En effet, cette compétition verra s'affronter en une sorte de revanche les équipes de Hollande, d'Allemagne, de France, d'Angleterre, respectivement 1^{er}, 2^e, 4^e et 5^e des récents championnats du monde de Tokio. Les meilleurs combattants individuels s'y opposeront aussi, puisque le Hollandais Roethof est champion du monde et le Britannique Codrington, vice-champion. Ceci pour ne citer que les témoins.

L'organisation est à mettre à l'actif du

Ces deux karatékas « tirent » pour l'équipe suisse. A gauche le Séduois Jean-Claude Knupfer et à droite, l'actuel champion suisse, le Zurichois Erich Marti.

Karaté-Club Genève et de son dynamique entraîneur Henri Jordan (Valaisan d'origine), ceinture noire 3^e dan, arbitre international et juge mondial.

La sélection suisse

Si la Suisse ne figure pas parmi les favoris logiques, elle n'est tout de même pas à dédaigner. Souvenons-nous encore de son titre

de vice-championne d'Europe en 1975 à Osnabrück.

Cette équipe est rajeunie et sera dirigée par Jacques Bonvin de Sion. Rappelons que Jean-Claude Knupfer fut le meilleur combattant national lors de la rencontre Suisse-Hollande il y a deux semaines. Il s'était permis de tenir le match nul face à Roethof.

Voici la composition de l'équipe: René Bosch (Zurich), Erich Marti (Zurich), Georges Faulon (Genève), Davor Komplita (Genève), Dominique Walpen (Genève), Jean-Claude Knupfer (Sion), Gérald Sauthier (Sion), Patrick Mottet (Sion).

Nous remarquons donc que le Karaté-Club Valais place trois de ses éléments en équipe nationale. Dominique Fornage, qui était aussi sélectionné, a préféré annoncer son retrait momentané pour mieux répondre aux exigences de ses fins d'études à l'école normale de Sion. Quant à Raphy Knupfer, il est immobilisé par des ennuis aux genoux.

Programme de la manifestation

Patinoire des Vernets. Vendredi 19 mai: 14-18 heures et 20-23 heures: éliminatoires et repêchage équipes. **Samedi 20 mai:** 9-23 heures: éliminatoires individuels (six catégories). **Dimanche 21 mai:** dès 14 h.: finales équipes et individuels; 19 heures environ: fin.

Les amateurs d'arts martiaux assisteront donc à un spectacle de choix ce week-end à Genève. Ils pourront aussi venir applaudir le samedi 27 mai les combattants du KC Genève et du KC Valais qui s'affronteront à Sion. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette manifestation.

Mission olympique en Chine?

Lord Killanin va proposer au comité international olympique cette semaine à Athènes, qu'une commission spéciale se rende cette année en Chine, pour tenter de rapprocher les Chinois du mouvement olympique. L'un des membres japonais du CIO, l'ancien champion de natation Masaji Kiyokawa, qui est à l'origine de cette proposition, en sera vraisemblablement nommé président.

«C'est une excellente idée, mais il faut absolument que l'on demande auparavant à Formose de ne plus se parer de l'appellation «République de Chine au sein du mouvement olympique», a déclaré un membre de la commission exécutive du CIO.

SKI

Derby de la Faucille reporté à dimanche

Un temps hivernal, des chutes de neige et un froid exceptionnel pour la saison ont contraint le Ski-Club Choëx à renvoyer cette épreuve à dimanche prochain. Malgré tous les préparatifs, ouverture de la route avec fraiseuse jusqu'à Chindonnaz, il était impossible d'accéder aux voitures même avec des chaînes à neige; pour cette raison, le comité d'organisation du 1^{er} derby de la Faucille a décidé à l'unanimité de remettre cette épreuve au dimanche 21 mai.

Les inscriptions, plus de cinquante coureurs au départ, restent les mêmes et ce slalom de printemps débutera comme prévu à 10 heures au sommet de Valerette. L'apéritif offert par une grande maison valaisanne se dégustera au lac de Valerette et les participants et accompagnants rejoindront le chalet du ski-club au Vuargnes-Bourloz pour la grillade, les résultats, la distribution des prix et des challenges.

Venez nombreux à Valerette dimanche, vous passerez avec les gars du Ski-Club Choëx une belle et agréable journée. Si les conditions de temps ne permettent pas le déroulement de cette épreuve dimanche 21 mai, le ski-club du Coteau se verrait contraint de prévoir ce slalom de printemps le dimanche 5 juin et par la même occasion se déroulerait le derby communal de ski.

P.S.: En cas d'incertitude concernant le renvoi ou le maintien de la course, téléphonez au 42445.

Dans vingt jours, le tir en campagne

Le premier week-end de juin, quelque 200000 Helvètes dont 7000 Valaisans, prendront part à titre volontaire au tir fédéral en campagne à l'enseigne des «Journées d'honneur des tireurs suisses». C'est une constatation symptomatique, qu'on le veuille ou non, qui témoigne du constant intérêt de nos compatriotes à l'endroit de notre sport national par excellence.

Cette rencontre se sait évidemment le plus grand rassemblement des fusiliers de notre pays, mais elle prend un sens très particulier malgré tout en cette période de récession qui exige de tous des sentiments nouveaux.

Le tir en campagne des 2, 3 et 4 juin prochain devrait prendre une ampleur plus considérable que celui de ces dernières

GYMNASTIQUE

Finales d'athlétisme à Sion Les qualifiés sont connus pour les «cantonales»

Près de deux cents jeunes gymnastes garçons et filles ont participé aux finales devant désigner les qualifiés aux fêtes de Chippis le 28 mai prochain et à Vernayaz le 4 juin. Pupilles et pupillettes se sont mesurés dans les diverses disciplines de leur programme soit, selon les catégories, course plate de 80 à 1000 mètres, sauts en hauteur et en longueur, jet de boulet et lancer de balle. Y participaient les classes d'âge de 1962 à 1968. Précisons que les dix premiers de chaque catégorie participeront, qui à la fête de la région Sion-Gletsch, qui à celle de la région Contthey-Léman avec pour eux toutes les chances d'être également présents lors de la finale romande à Saint-Imier.

(nep)

RÉGION CONTHEY - LÉMAN

Catégorie A filles: 1. Devanthey Mérienne, 175 pts. 2. Bruchez Fabienne, 171. 3. Romanens Marianne, 154. 4. Reynard Anne-Catherine, 152. 5. Dayer Murielle, 151. 6. D'Andrés Michèle, 149. 7. Déltroz Patricia, 138. 8. Aeschliman Bernadette, 125. 9. Bircher Carole, 121. 10. Berthousoz Anny et Rappaz Corinne, 98.

Catégorie B filles: 1. Courtine Daisy, 175. 2. Dayer Fabienne, 174. 3. Rappaz Sabine, 164. 4. Crittin Béatrice, 161. 5. Gaioni Isabelle et Granges Isabelle, 159. 7. Carrupt Mercedes, 156. 8. Delassoie Corinne, 152. 9. Udry Viviane et Reynard Sonia, 145.

Catégorie C filles: 1. Carrupt Isabelle, 158. 2. Coudray Sandra, 142. 3. Quarroz Roane, 121. 4. Vocat Francine, 113. 5. Duboule Marie-Pascale, 107. 6. Fontanaz Nicole, 106. 7. Vouillamoz Marie-France, 99. 8. Rémondeulaz Nathalie, 86. 9. Gay-Balmaz Sarah, 82. 10. Tornay Dominique, 74.

RÉGION SION - GLETSCH

Catégorie A filles: 1. Hildbrand Anni, 180 pts. 2. Clavien Cathy, 163. 3. Briguet Pierrette, 160. 4. Zengaffinen Chr., 156. 5. Schnyder Béatrice, 154. 6. Albasini Véronique, 149. 7. De Riedmatten Anne, 145. 8. Forny Bernadette, 138. 9. Imboden Monika, 134. 10. Pollinger Maria, 133.

Catégorie B filles: 1. Kummer Eveline, 181. 2. Schmid Eveline, 173. 3. Silano Rosalba, 165. 4. Miserez Balbine et Imboden Alexa, 162. 6. Leigener Hélène, 160. 7. Zurbriggen Nicole, 159. 8. Dal Castal Dominique, 156. 9. Bohnet Daniela, 153. 10. Bitz Monique, 150.

Catégorie C filles: 1. Lehmann Brigitte, 139. 2. Solioz Sarah, 138. 3. Margelisch Manuela et Solioz Romaine, 129. 5. Aymon Isabelle, 127. 6. Filliez Isabelle, 124. 7. Forny Christine, 120. 8. Vogel Jacqueline, 119. 9. Huber Nicole, 117. 10. Filliez Nicole, 115.

RÉGION CONTHEY - LÉMAN

Catégorie A garçons: 1. Bonvin Didier, Riddes, 294 pts. 2. Malbois Norbert, Fully, 244. 3. Germanier Philippe, Conthey, 243. 4. Léger Bernard, Fully, 217. 5. Roserens Joël, Fully, 191. 6. Bares Pierre-Antoine, Monthey, 163. 7. Monnet Charles-Henry, Riddes, 154. 8. Roduit Jean-Marc, Fully, 151. 9. Zabat Marco, Ardon, 142. 10. Ieri Stéphane, Monthey, 138.

RÉGION SION - GLETSCH

Catégorie A garçons: 1. Metry Rinaldo, Agarn, 264 pts. 2. Bitz Patrick, Uvrier, 263. 3. Osterwald Daniel, Naters, 254. 4. Clavien Charles-A., Miège, 244. 5. Lauber Josef, Naters, 237. 6. Briand Gilbert, Naters, 229. 7. Kuonen Roger, Visp, 224. 8. Lehmann Stéphane, Visp, 204. 9. Perrin Jean-Pierre, Miège, 189. 10. Margelist Daniel, Naters, Zuber Christian, Visp, Ménétrey Olivier, Uvrier 186.

RÉGION CONTHEY - LÉMAN

Catégorie B garçons: 1. Bonvin Christophe, Riddes, 296 pts. 2. Monnet Daniel, Riddes, 263. 3. Fumeaux Charles-André, Conthey, 229. 4. Monnet Claude-Alain, Vernayaz, 228. 5. De Boni Nicolas, Riddes, 227. 6. Bruchez Pierre-Yves, Bagnes, 223. 7. Saudan Alain, Vernayaz, 211. 8. Morand Marcel, Riddes, 205 pts. 9. Fellay Hervé, Bagnes, 194. 10. Constantin Stéphane, Vernayaz, 176.

RÉGION SION - GLETSCH

Catégorie B garçons: 1. Osterwald Philippe, Naters, 256 pts. 2. Kimming Thomas, Naters, 255. 3. Lauber Germain, Naters, 255. 4. Hildbrand Urs, Gampel, 240. 5. Blatter Urs, Naters, 236. 6. Streit Thomas, Naters, 220. 7. Pralong Pierre, Mâche, 213. 8. Ritz Elmar, Brigue, 196. 9. Kraus James, Brigue, 192. 10. Ebener Christian, Uvrier, 191.

RÉGION CONTHEY - LÉMAN

Catégorie C garçons: 1. Germanier Christian, Conthey, 180 pts. 2. Mottet Christian, Vernayaz, 179. 3. Bressoud Pierre-Olivier, Ardon, 178. 4. Morelato Yvan, Bagnes, 174. 5. Sauthier Jean-Claude, Conthey, 168. 6. Jeltsch Nicolas, Conthey, 168. 7. Martignoni Yvan, Vernayaz, 165. 8. Arlettaz Benoît, Fully, 164. 9. Deboni Laurent, Riddes, 163. 10. Ançay Didier, Fully, 147.

RÉGION SION - GLETSCH

Catégorie C garçons: 1. Bétrisy Jean-Blaise, Uvrier, 186 pts. 2. Schöpfer Michael, Brig, Tschery Albert, Gampel, 173. 4. Berchtold Michael, Brigue, 169. 5. Tschopp Roland, Miège, 164. 6. Bovier Stéphane, Mâche, 162. 7. Kippel Flavio, Leuk-Susten, 159. 8. Zimmerlin Marc, Miège, 157. 9. Rigert Benito, Leuk-Susten, 145. 10. Salzman Urs, Naters, 142.

CROSS

Sepey s'impose à Vallorcine

Une délégation d'athlètes valaisans avait effectué le déplacement en pays français pour participer aux «Foulées vallorcines», un cross international.

Michel Sepey d'Hérémence s'est brillamment comporté en s'imposant dans la catégorie seniors sur 16 km en 1 h. 02'21"84. Au classement par équipes on note la troisième place de Savièse. Par ailleurs, Stéphane Schweickhardt de Saxon (junior) et Lino Fedrigo de Martigny (vétérans) s'imposaient dans leur catégorie respective.

Voici les principaux résultats: **Seniors:** 1. Michel Sepey, Hérémence, 1 h. 02'21"84; 2. Jean-Michel Lenta, US Faucigny, 1 h. 02'38"36; 3. Patrick Bricut, US Faucigny, 1 h. 03'55"55; 4. Philippe Decurvinge, US Faucigny, 1 h. 06'56"68; 5. Jean Moustaki, Annecy Salésienne, 1 h. 07'07"92

6. Remi Luyet, Savièse, 1 h. 07'23"72; 7. Bertrand Dumusc, CA Montreux, 1 h. 08'19"93; 8. Max Griffon, CA Montreux, idem; 9. Michel Wonhrou, CA Montreux, 1 h. 09'54"40; 10. Jean-Charles Torney, Savièse, 1 h. 10'30"52, puis: 16. Basile Renard, Savièse, 1 h. 14'00"75; 17. Jean-Bernard Marquis, Savièse, 1 h. 15'01"32; 24. Paul Miéville, Les Marécottes, 1 h. 20'00"43; 28. Alain Chappex, Vernayaz, 1 h. 27'01"62; 36. Martial Feusier, Choëx, 1 h. 37'11"62. Juniors: 1. Stéphane Schweickhardt, Saxon, 35'31"58; 2. Thierry Mérimo, US Faucigny, 36'16"51; 3. Jean-Noël Fagot, SNCF, 36'48"20. Vétérans III: 1. Jean Bogey, Aix-les-Bains, 40'01"81, puis: 5. Yvon Pillet, Martigny, 43'23"00. Vétérans II et I: 1. Lino Fedrigo, Martigny, 53'25"61, puis: 5. Welino Niclas, CA Sierre, 1 h. 06'50"84.

SCTV - Le chef cantonal du tir en campagne

Gérard Germanier, Vétroz

MARCHE

GP des trois cols à Sainte-Croix Trois médailles au Valais

Les quelques marcheurs valaisans qui se sont déplacés à Sainte-Croix ont réalisé de bonnes performances, tout spécialement chez les jeunes. En effet, dans la catégorie écoliers C, la victoire est revenue au Séduois Jean-Marie Buffet, alors que deux secondes places vinrent compléter cette prestation, sans compter toutes les places d'honneur. Il s'agit de Frédéric Luyet en catégorie juniors et celle de Marcel Cherix, en catégorie écolier A. Dans le cadre de ce GP, s'est disputé le championnat suisse des cadets A, où le Valais a remporté deux médailles grâce à Pierre-Marie Cherix (2^e) et Raymond Buffet (3^e). Nous donnons ci-après les résultats des Valaisans:

Elites 20 km: 1. Alex De Coppet, Yverdon, 1 h. 45'45"; 2. Jean-Marie Métrailler, Monthey, 1 h. 55'06"; 10. Gabriel Germanier, Conthey, 2 h. 06'37". **Cadets B**

5 km: 3. Urbain Girod, Monthey, 29'47"; 5. Dominique Sallin, Sion, 31'20"; 8. Michel Cherix, Monthey, 33'32"; 10. Christophe Udriot, Monthey, 33'53". **Dames 5 km:** 3. Christiane Udriot, Monthey, 31'50"; 4. Monique Pralong, Conthey, 31'54". **Juniors 10 km:** 2. Frédéric Luyet, Sion, 54'24". **Ecoliers A 3 km:** 2. Marcel Cherix, Monthey, 16'37"; 4. Pierre Germanier, Conthey, 16'46"; 5. Sylvie Udriot, Monthey, 17'36". **Ecoliers B 3 km:** 3. Roland Girod, Monthey, 18'56". **Cadets A 10 km:** 1. Aldo Bertoldi, Sainte-Croix, 51'51"; 2. Pierre-Marie Cherix, Monthey, 52'40"; 3. Raymond Buffet, Sion, 53'16"; puis: 5. Claude Lathion, Conthey, 56'36"; 10. Grégoire Luyet, Sion, 59'07"; 12. Rémy Berra, Monthey, 1 h. 01'10"; 14. Franco Pernatozzi, Conthey, 1 h. 03'42"; 17. Narcisse Clausen, Conthey, 1 h. 05'53"; 18. Dominique Cherix, Monthey, 1 h. 07'14".

BASKETBALL

Le tournoi de Pentecôte

Le Basketball-Club Hélios accueillait ce week-end la formation bruxelloise de Moortbeek.

L'équipe fanion du club disputait son dernier match de la saison. Elle devait donner une excellente réplique à l'équipe invitée alors que l'équipe vétéranaire Hélios II s'inclinait honorablement face à la formation belge.

● HELIOS I - MOORTEBEEK 59-59 (39-24)

Hélios I: A. Claivaz (4), L. Arias (2), E. Comina, A. Gillioz (13), S. Andenmatten (14), R. Luyet (24), M. Jaccoud (2).

Moortbeek: M. Verhelen (17), D. Salakenos (5), J. Verhelen (17), M. Deférière (6), J. Deférière (4), R. Wagner (9), D. Cullus (2), D. Doukissis (4).

Excellent arbitrage de M^{lle} De Quay et M. J.-P. Arlettaz, match plaisant à suivre. Il faut relever le jeu collectif présenté par les deux équipes, Moortbeek a fort bien joué la contre-attaque durant la 2^e période, appliquant également une (excellente) défense individuelle intelligente, ce qui lui a permis de combler un handicap de 15 points accusé à la pause. Du côté de Hélios, un jeu collectif s'associait une réussite éblouissante pour les Luyet, Andenmatten et Gillioz.

● HELIOS II - MOORTEBEEK 50-62 (19-35)

Hélios II: M. Jaccoud (2), L. Arias (12), M. Huser (2), J.-D. Vergères (9), M.

Schmutz (2), D. Roch (1), L. Travelletti (12), L. Millius (2), J. Millius, G. Germanier, P.-A. Burgener (8), O. Cottagnoud.

Moortbeek: Verhelen (14), D. Salakenos (6), J. Verhelen (1), M. Deférière (2), J. Deférière (14), R. Wagner (12), D. Cullus (12), D. Doukissis (1).

Renforcé par trois joueurs de la première équipe, Hélios II a réussi à développer un jeu plaisant. L'adresse du talentueux junior L. Arias et l'opportunité d'un Burgener très offensif ont permis à leur équipe de dominer en deuxième période une formation belge un peu harassée, il est vrai, par les fatigues d'un voyage relativement épuisant.

La sympathique équipe belge ainsi que les membres du comité de leur club étaient ensuite reçus par le BBC Hélios. Chacun a apprécié la gastronomie valaisanne et l'accueil chaleureux des Vétrozains. L'amigne a coulé, merci encore à M. Hubert Germanier qui a si aimablement ouvert les portes de ses caves pour une dégustation.

Le dimanche, après une visite au lac souterrain de Saint-Léonard, tout le monde s'est retrouvé à Aproz pour assister au match de reines organisé par le syndicat d'élevage de Lens-Icogne. En fin de journée, le cœur un peu serré, il a fallu se séparer mais comme dit la chanson: «Ce n'est qu'un au revoir...»

En effet, le BBC Hélios est déjà invité à participer au cinquantenaire de la fondation du club belge qui sera commémoré la saison prochaine à Bruxelles.



HONDA
Accord 1600

LE COUPÉ QUI A LE VENT EN POUPE!

C E SONT un peu plus de 1200 km que nous avons parcourus au volant de ce coupé sportif, racé et compétitif sur plusieurs points. Tout d'abord, il faut admettre que la firme japonaise a le vent en poupe sur le marché européen. La meilleure preuve nous est fournie par l'augmentation considérable des ventes (1500 unités pour les quatre premiers mois de cette année), ce qui représente plus de 233% de progression par rapport à 1977. Ces chiffres éloquentes fournis par Honda Suisse, furent atteints tout spécialement avec le coupé 1600, véhicule que nous avons testé pour nos lecteurs.

● **UNE JAPONAISE DE BONNE VALEUR.** - Rarement, nous avons eu l'occasion de dire notre satisfaction au terme d'un pensum aussi important au volant d'une japonaise. Avec la Honda 1600, nous pouvons, sans détours, qualifier ce coupé d'excellente valeur. Il peut également rivaliser avec de nombreuses marques européennes de la même cylindrée. De plus, son prix (Fr. 14475.-) n'est de loin pas usurpé, pour le produit mis sur le marché. Vraiment, le client en a pour son argent!

● **PRÉCISE ET FOUGUEUSE.** - Si la « robe » extérieure, plaisante et raffinée, se rapproche sensiblement d'autres marques, par contre, ses larges pare-chocs caoutchoutés, avant et arrière, ses roues à jantes sportives en alliage léger, ses pneumatiques (tubeless à carcasses radiales) au comportement routier excellents, sa ligne basse avec de larges parties vitrées, lui confèrent une image de « pur-sang ». On soulignera l'appré-

ciable 3^e porte (hayon) qui débouche sur un coffre à bagages très valable (contenance 1300 l avec les dossiers arrière rabattus). De plus, petite astuce intéressante, le coffre peut s'ouvrir depuis l'intérieur par une commande disposée près du siège du conducteur. Quant à l'habitacle, il offre une place suffisante, même pour les passagers à longues jambes! Mais évidemment, l'important dans une voiture reste le moteur. La Honda est dotée d'un quatre cylindres en ligne de 1600 cm³, développant 80 ch (DIN) à 5300 tr/mn. D'une grande souplesse, ce fougueux petit moteur possède un arbre à cames en tête, ainsi qu'un vilebrequin sur cinq paliers. Cette traction avant, directe et précise, est dotée d'une boîte de cinq vitesses, toutes synchronisées, fort bien étagées, qui offrent un réel plaisir de conduite sportive. Lorsque l'on a le véhicule bien en mains, on peut s'en donner à cœur joie sur n'importe quel tracé, il y a du « répondant »!

● **EXCEPTIONNELLE EN MONTAGNE.** - Durant notre périple (également lors du Tour de Romandie), nous avons pu découvrir toutes les qualités de cette Honda. Si sur l'autoroute à 160 km/h, elle colle à la route et n'est pas sujette aux vents latéraux, sa brillante tenue de route et son rendement maximum sont obtenus sur nos tronçons de montagne. Par son rayon de braquage (5 m) avec direction à crémaillère, par la précision dans le maniement de la boîte de vitesses, on obtient des résultats surprenants et de valeur. Point important à retenir, la Honda consomme de l'essence normale. A notre grande surprise, lors du calcul de consommation sur notre périple, nous sommes arrivés à 8,4 l aux 100 km, avec de grandes parties de tronçons en montagne. Ce qui est plus que raisonnable!

● **SÉCURITÉ ET EXCLUSIVITÉ.** - Pour être complet dans notre descriptif, il faut signaler le « gadget exclusif » Honda, soit l'écran de contrôle, bien visible du conducteur indiquant si la ou les portes sont mal fermées ou les déficiences des feux de stop. La colonne de direction est rétractable (20 cm) en cas de choc; le double système de freinage (disques à l'avant, tambours à l'arrière), assisté d'un servo, assure efficacité et sécurité dans des situations difficiles.

Quant à la suspension indépendante sur les quatre roues, munies d'amortisseurs télescopiques Mc Pherson, elle est à l'image d'un coupé sportif, rigide, tout en permettant une direction précise. Le tableau de bord est sobre, bien lisible, la ventilation puissante assure une excellente circulation d'air frais et chaud. Quant aux sièges, de forme anatomique, ils mourent parfaitement le corps, évitant la

fatigue lors de longs voyages. Des ceintures de sécurité à enrouleur automatique sont également placées à l'avant et à l'arrière. De cette manière, vous devez vous sentir prêt à l'envol avec cette Honda. Une japonaise, confortable, sûre, aux performances enviées et à un prix raisonnable, voilà de quoi attirer l'attention des futurs clients, et ils seront nombreux!

Peb.

SA FICHE TECHNIQUE

Moteur: 4 cylindres en ligne. Alésage X course: 74 x 93 mm. Cylindrée: 1600 cm³. Compression: 8,4 l. Puissance: 80 ch (DIN) à 5300 tr/mn. Couple maximum: 12,7 mkg (DIN) à 3700 tr/mn. Rapport poids-puissance: 11,1 kg/ch (DIN).

Transmission: Traction avant. Boîte de vitesses entièrement synchronisées à cinq rapports avec levier de commande au plancher.

Direction: Direction à crémaillère. Rayon de braquage: 5 m.

Freins: Freins hydrauliques à double circuit avec servo-frein et répartiteur de freinage. Disques à l'avant. Tambours à l'arrière.

Suspensions: 4 roues indépendantes (système McPherson) avec leviers transversaux et jambes de réaction. Stabilisateur avant.

Amortisseurs: Ressorts hélicoïdaux et amortisseurs télescopiques.

Carrosserie: Carrosserie autoportante de sécurité avec zones de déformation à l'avant et à l'arrière, renforts latéraux et sur le toit. Longueur: 412,5 cm, largeur: 162,0 cm, hauteur: 138,5 cm. Empattement: 238 cm. Voie avant: 140 cm. Voie arrière: 139 cm. Garde au sol: 16,5 cm. Poids à vide 890 kg. Poids maximum autorisé: 1390 kg.

Reserv. de carburant: contenance: 50 litres.

Pneus: Tubeless radiaux à carcasse métallique 155 SR 13.

Performance: Vitesse maximum: 165 km/h.

(Boîte 5 vitesses): Accélération: de 0 à 100 km/h en 13".

Prix: Fr. 14475.-.

Fiat 131
Supermirafiori

Une pièce d'or supplémentaire...

A VEC Fiat, le monde des découvertes est infini. Il y eut dernièrement la 132 2000, cette petite merveille qui a définitivement placé la firme italienne au niveau de toutes les autres grandes marques. Il y aura bientôt la Ritmo, une voiture qui a suscité récemment l'intérêt de tous les spécialistes lors du Salon international de Turin - la Ritmo sera commercialisée en automne prochain. Entre-temps, est apparue sur le marché automobile la nouvelle 131 Supermirafiori, une pièce d'or supplémentaire que Fiat fait maintenant miroiter aux yeux de chacun.

PLUS QUE L'ALTER EGO

Avec la 131 Supermirafiori, on entre forcément dans une nouvelle catégorie de voiture. Par rapport à la 131 Mirafiori, sur le marché depuis quatre ans maintenant, la Supermirafiori est à la fois son égal (sur le plan du confort général, de la tenue de route et du style) et bien plus que son alter ego. Si la cylindrée (1297 cm³) pour les deux - la Supermirafiori comme la Mirafiori est également livrable avec un

moteur de 1600 cm³) place les deux modèles à égalité, la puissance déjà vient bouleverser les données initiales. Avec un moteur de 78 ch (DIN) et 57,4 kW contre 65 ch (DIN) et 47,8 kW à la Mirafiori, la Supermirafiori dispose évidemment d'un avantage non négligeable au départ déjà, avantage qui la rapproche sensiblement plus de la 132 2000 (notamment pas ses deux arbres à cames en tête) que la 131 initiale. Mais tout ne s'arrête pas à ce premier stade.

DES ATOUTS INDISPUTABLES

Outre la puissance, sensiblement améliorée grâce au nouveau moteur qui la propulse, la Supermirafiori se caractérise par d'autres atouts indiscutables qui en font une voiture d'avenir. L'amélioration de quelques détails (boîte à gant modifiée, sièges enveloppants rembourrés et munis d'appuis-tête à l'avant et à l'arrière, la lisibilité parfaite des instruments de bord, la très grande qualité du système d'aération) donne déjà à la nouvelle 131 une personnalité supérieure à la Mirafiori. Mais on peut pousser plus loin encore les investigations pour découvrir que le volant réglable

en hauteur, la capacité du coffre à bagages (400 dm³) et la boîte de vitesses à cinq rapports de série élèvent la 131 Supermirafiori à un degré absolument nouveau.

Pendant que le chauffeur et les passagers jouissent ainsi du confort supérieur, la voiture, elle, s'arme de nouveaux atouts précieux qui s'ajoutent à celui d'une consommation d'une honnête moyenne (9,8 l/100 km) due avant tout au moteur à deux arbres à cames en tête, et à celui de performances intéressantes pour la cylindrée (9"4 de 0 à 80 km/h et 14"5 de 0 à 100 km/h). Il n'en faut en fait pas beaucoup plus pour faire de la 131 Supermirafiori une pièce d'or

supplémentaire dans la gamme de Fiat.

SON PRIX: 14490 FRANCS

La Fiat 131 Supermirafiori, comme les autres voitures de sa catégorie, présente tous les atouts qui sont généralement exigés aujourd'hui de la part de l'automobiliste. Il fallait donc s'attendre à ce que son prix, finalement fixé à 14490 francs pour la 1297 cm³ et 14990 pour la version 1585 cm³, ne fasse pas preuve d'une souplesse exagérée. Comme l'automobiliste en a indéniablement pour son argent, les plaintes ne viendront pas spécialement de ce côté-là.

G. Joris

SA FICHE TECHNIQUE

Moteur: longitudinal, placé à l'avant. 4 cylindres en ligne. Cylindrée: 1297 cm³. Alésage: 76,1 mm. Course: 71,5 mm. Rapport volumétrique: 8,9 l. Puissance maxi: 78 ch (DIN), 57,4 kW. Vilebrequin sur 5 paliers. Distribution par soupapes en tête inclinées. Deux arbres à cames en tête commandés par courroie crantée. Carburateur double corps inversé. Starter automatique. Refroidissement par eau. Refroidissement du radiateur par ventilateur électrique à enclenchement réglé par un interrupteur thermométrique. Réservoir d'eau supplémentaire sur le circuit de refroidissement.

Embrayage: monodisque à sec.

Boîte de vitesses: à cinq rapports synchronisés et marche arrière. Commande par levier central disposé sur le tunnel.

Transmission: en deux tronçons avec palier central monté en caoutchouc.

Suspensions: AV: à roues indépendantes avec bras oscillants et amortisseurs hydrauliques à double effet. Ressorts à boudin et tampons coaxiaux aux amortisseurs. Barre stabilisatrice. AR: pont oscillant ancré à la coque par 4 barres longitudinales et une transversale. Ressorts hélicoïdaux coaxiaux aux amortisseurs hydrauliques télescopiques à double effet.

Direction: pignon et crémaillère.

Freins: AV: à disques. AR: à tambours servo-frein à dépression. Frein à main agissant sur les roues arrière.

Réservoir à essence: capacité de 50 litres.

Performances (mesures personnelles): Vitesse maximale: 160 km/h. De 0 à 80 km/h: 9"4. De 0 à 100 km/h: 14"5.

Consommation: 9,8 litres aux 100 km. **Prix:** 14490 francs.



À PROPOS DE L'AVENIR DU « TONKIN »

MONTHEY. - On sait que la population du district, et spécialement celle des communes de Vionnaz à Saint-Gingolph ont été traumatisées par l'annonce faite de la suppression du trafic voyageurs entre Monthey et Saint-Gingolph à partir de juin 1979.

Le député de Vouvry, M. Luc Vuadens, a posé une question écrite, en date du 3 février dernier, au Conseil d'Etat. En date du 21 avril écoulé, le chef du Département des travaux publics du canton, M. le conseiller d'Etat Franz Steiner, a répondu au député Luc Vuadens en ces termes :

Monsieur le Député,
En réponse à votre question écrite du 3 février écoulé concernant l'avenir du trafic voyageurs sur la ligne CFF du Tonkin, nous pouvons vous informer que lors de la séance du 23 mars 1978 organisée dans le cadre des sondages d'opinion au sujet d'une nouvelle conception du trafic des voyageurs des CFF et des chemins de fer privés (horaire cadencé), les représentants de la direction générale et du premier arrondissement des CFF ont affirmé que les études en cours pour la ligne du Tonkin permettraient de maintenir les prestations actuelles, voir même les améliorer.

Au stade actuel des informations reçues, rien ne nous laisse envisager que le trafic voyageurs serait supprimé sur cette ligne à partir de juin 1979. Nous ne manquerons d'ailleurs pas d'intervenir

en cas de modification importante des prestations.

En espérant vous avoir fourni les renseignements désirés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de notre considération distinguée. Le chef du département, F. Steiner.

N.d.l.r. - Cette réponse est en fait une sorte de pansement sur les plaies que laissent les rumeurs concernant les chemins de fer du Chablais et leur avenir. Il est à souhaiter que cette information soit une réalité dans les faits, la ligne du Tonkin faisant comme on le sait un bénéfice de 2,5 millions pour 27 km, grâce au trafic marchandises entre Saint-Maurice et Monthey. La population de l'extrême Bas-Valais attendait qu'une telle information lui parvienne de la plus haute autorité du canton.

En 30 minutes, les bourgeois montheysans liquident...

MONTHEY. - L'observateur non averti aura pu supposer que l'assemblée primaire de la bourgeoisie de Monthey était en fait une séance de liquidation, tant il est vrai qu'elle fut rondement menée. Non pas que son président, le conseiller communal Jean Delmonte, ait forcé la main aux bourgeois, mais les objets à l'ordre du jour n'appelaient pratiquement aucun commentaire.

C'est ainsi que le président de la bourgeoisie a relevé que son conseil s'était réuni à cinq reprises durant l'exercice écoulé. Il a eu à régler définitivement trois conventions, dont deux avec le complexe touristique de Champoussin, suite à une expropriation avec droit de superficie durant 60 ans et une indemnité de 5000 francs due à la bourgeoisie. La troisième convention concerne une utilisation de terrains bourgeoisiaux par l'armée, pour ses tirs, dans la région des Portes de l'hiver durant des périodes limitées.

Le conseil bourgeois a décidé de procéder à la réfection du chalet de l'alpage de Dronnaire, qui exigera un investissement de 43 000 francs. On apprend que la population de Monthey comptait au 31 décembre écoulé 1339 bourgeois sur 11 300 habitants, soit un peu plus de 12 %.

Quant aux comptes de l'exercice écoulé et aux dépenses budgétisées pour 1978, l'assemblée les approuve l'exercice 1977 bouclant avec un bénéfice de plus de 1000 francs et celui de 1978 par un déficit approchant les 33 000 francs étant bien entendu que pour des raisons techniques, il n'y aura aucun apport financier provenant d'ordinaire des coupes de bois, qui ne pourront être effectuées en 1978.

Cinq nouveaux bourgeois

L'assemblée, après présentation des candidats à la bourgeoisie par le président Jean Delmonte, accepte chacun des cinq candidats à l'unanimité et par applaudissements. Il s'agit, dans l'ordre alphabétique, de M^{lle} Sylvanna Béchon, née en 1954, célibataire, originaire d'Italie, secrétaire auprès de la police fédérale des étrangers à Berne; Raymond Piralla, né en 1915, marié, originaire d'Italie, tailleur; M^{lle} Jeanine Polli, née en 1947, célibataire, originaire de France, vendeuse à Monthey; André Rastaldi, né en 1925, marié et père de deux enfants, originaire d'Italie, technicien à l'AIAG à Chippis; Michel Sergentu, né en 1960, célibataire, apatride, étudiant au collège de Saint-Maurice.

En fin de séance, l'assemblée a accepté que la sortie annuelle des bourgeois ait lieu à fin août prochain dans un des alpages de la bourgeoisie.

Plein feu sur l'histoire de la bourgeoisie

Bourgeois de Troistorrents, M. André Donnet, professeur à l'université de Lausanne et ancien archiviste cantonal, dont les ancêtres furent bourgeois de Monthey jusqu'en 1786-87, époque de la dissection de la grande commune comprenant Trois-

torrents et Collombey, a vivement intéressé l'assemblée par ses propos sur l'organisation communale de Monthey jusqu'au XVIII^e siècle. D'emblée, il rappelle que le Valais posséda dès 1848 la commune bourgeoise et la commune politique, que le cas de chaque bourgeoisie valaisanne est unique. Il relève que les archives communales sont très discrètes et parfois inexistantes avant 1848, mais que la permanence des communes bourgeoises est connue dès le XV^e siècle. Jusqu'en 1839, relève-t-il, seuls les bourgeois avaient le droit de gérer la commune politique.

En ce qui concerne Monthey, c'est le 11 mai 1352 que le comte Amédée VI de Savoie, connu sous le nom de « Comte Vert », a accordé à la ville des lettres de franchises. Dès 1536, la structure de la commune se transforme et, en 1570, Monthey reçoit confirmation de ses franchises par les di-

Aller aux champignons...

BEX. - En ouverture de saison, les mycologues bellerins présentent une série de conférences avec des invités de renom. Cette semaine se termine donc avec deux thèmes, présentés l'un par M. Martial Ruchet, qui traite des champignons de printemps, et l'autre par M. André Brunelli, professeur au lycée-collège de Sion, qui s'est attaché notamment aux accidents courants, chaque année, parlant des empoisonnements fongiques par manque de connaissance des variétés cueillies sans distinction.

De magnifiques clichés couleurs agrémentaient ces conférences et ont certainement éclairé bon nombre de promeneurs du dimanche.

Cours de sauveteurs

SAINTE-MAURICE. - La Section des samaritains de Saint-Maurice informe ses membres que le cours mensuel aura lieu le deuxième mardi de chaque mois dès 20 heures au Centre des loisirs.

D'autre part, concernant le dépôt de matériel sanitaire c'est M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, tél. 025 3 73 39 qui en a pris la responsabilité.

Championnat valaisan de football de table

VAL-D'ILLIEZ. - C'est à Val-d'Illez que se dérouleront, samedi 21 mai, les championnats valaisans de football de table, à partir de 15 heures au café de La Vallée. Les inscriptions sont reçues par téléphone au (025) 8 31 60 jusqu'à 12 heures samedi ou jusqu'à 13 heures au lieu des championnats.

Ceux-ci serviront d'éliminatoire au championnat suisse, 50% des équipes participantes étant qualifiées.

Rappelons que les championnats suisses de tennis de table seront organisés les 3 et 4 juin prochain à Val-d'Illez également.

UN GALA TRÈS ATTENDU

BEX. - La grande salle du théâtre du Parc sera le lieu, pour un soir, des sociétés locales qui s'y produiront en un gala très attendu.

Après leurs soirées annuelles, chacune des sociétés apporte sa contribution au profit de la Grande Salle.

L'Harmonie du Chablais, sous la direction de M. F. Tinturier, l'Harmonie des Alpes, dirigée par M. Cherix, ouvriront les débats artistiques; puis les accordéonistes, menés par M. Tschannen, qui dirigera aussi « L'Instrum » (pour les intimes - il s'agit de l'Union instrumentale de Bex) offriront aussi un moment de détente aux participants à ce gala.

Les dames de la société de gym, di-

rigées par M^{me} Ruchet, présenteront un programme plaisant, comme à l'accoutumée; enfin, ce sera le tour des chœurs mixtes: Le Muguet des Dévins, l'Echo des Monts, et celui du Boët, que M. Henri Genêt dirigera avec la même aisance que ses chanteurs du Châtel.

Afin de mieux se consacrer à la fête cantonale de chant à Nyon, le chœur des dames La Soldanelle ne participera pas à cette manifestation; c'est dommage, car leur dernière soirée annuelle était vraiment brillante.

Un samedi soir qui risque d'être exceptionnel pour tout le monde. Une soirée très attendue. Un cocktail de qualité!

« Pepe Lienhard Band » à Massongex



MASSONGEX. - Le week-end du 26 au 28 mai prochain, Massongex sera le centre de ralliement des musiques bas-valaisannes participant au 48^e festival du Bas-Valais. Placé sous la présidence du député Edouard Rappaz, le comité d'organisation en est aux ultimes préparatifs d'un programme qui s'annonce alléchant.

Outre le morceau d'ensemble composé

par deux directeurs de l'Echo du Châtillon, société organisatrice, il y aura encore deux autres innovations: le concours de marche lors du défilé des sociétés, doté d'un prix offert par le rédacteur de Monthey du NF puis le concert de douze sociétés à la salle paroissiale, devant un jury. Quant aux jeunes musiciens qui ont participé au cours cantonal, ils recevront le diplôme sanctionnant leurs mérites au cours de la jour-

née de dimanche.

Mais le samedi soir, accourra à Massongex de tout le Bas-Valais pour voir le programme des finalistes 1977 du concours Eurovision de la chanson, « Pepe Lienhard Band » (notre photo). Les organisateurs ont fait un effort particulier pour assurer au public une soirée musicale de très haute tenue.

AIGLE

Le central téléphonique officiellement inauguré

AIGLE. - En présence des personnalités communales, du syndic M. Pirolet, des représentants des communes d'Yverne et de Corbeyrier et d'une foule d'invités, M. de Montmollin, directeur de l'arrondissement I des PTT, a présenté le nouveau central téléphonique d'Aigle. (Voir NF d'hier). M. Vodoz, futur directeur dès le 1^{er} juillet, fut également salué. Véritable plaque tournante des télécommunications du bas de la plaine du Rhône et des Alpes vaudoises, sans compter le val d'Illez, ce central répond aux impératifs actuels, tels que l'accroissement du nombre des raccordements, l'augmentation du trafic téléphonique tant national qu'international.

Pour réaliser ce central, il fallait prévoir un agrandissement des locaux, et la direction d'arrondissement des téléphones n'a pas ménagé ses fonds pour que le nouveau central réponde aux critères de perfection en matière d'audition de conversation, de fiabilité dans les manipulations que seules six personnes assurent avec compétence.

Quelques chiffres: pose de 25 km de câbles, 800 000 soudures, 210 km de fil et, enfin, 10 000 réglages de chercheurs.

Le coût total de cette réalisation dépasse les 11 millions, soit 11 212 000.— De plus, dès maintenant, les abonnés du réseau d'Aigle 025 seront en mesure de sélectionner directement les communications internationales. Pour Monthey, cette possibilité interviendra dès mars 1979.

Les orateurs du jour n'ont pas manqué de relever avec quelle habileté les constructeurs ont dû travailler pour opérer sans perturber le fonctionnement du central en exploitation. En effet, il a fallu travailler dans des conditions délicates pour prévenir tout incident lors des travaux d'agrandissement, d'excavation et de surélévation que nécessitent un tel ouvrage.

Aigle est maintenant bien équipé, et M. de Montmollin, qui prendra sa retraite à la fin du mois de juin, pourra se retirer avec la satisfaction d'avoir mené à chef l'aménagement d'un instrument fort précieux.

Première à Aigle dans un mois

AIGLE. - La nouvelle s'est déjà répandue dans tout le Chablais de la prochaine création à Aigle et à Saint-Maurice d'un oratorio pour chœurs, solistes, orgue et orchestre, sur un texte du Dr Paul Anex, des poèmes de Guy Lorant et une partition musicale originale de P.-A. Reichenbach.

Cette manifestation, placée sous les auspices des Jeunesses musicales du Chablais-Saint-Maurice, sera exécutée à mi-juin à Aigle et à Saint-Maurice, avec le concours des ensembles vocaux de Saint-Maurice et du Chablais et de l'orchestre des Jeunesses musicales, assistés de divers solistes et de l'organiste titulaire du cloître, à Aigle. L'ensemble sera placé sous la direction du chanoine Marius Pasquier et sous celle du compositeur.

Depuis plusieurs semaines, les diverses répétitions se succèdent, de façon que la première représentation puisse être une pleine réussite, le samedi 10 juin à Aigle. D'autres représentations sont prévues à Aigle et à Saint-Maurice. Des papillons, distribués dans tous les ménages du Chablais vaudois et valaisan, renseigneront la population sur les dates et heures des spectacles et sur la distribution et la réservation des billets.

Cette création a été rendue possible grâce à l'appui des communes du district d'Aigle et du préfet Pierre Mayor. Les organisateurs comptent sur le déploiement d'un grand intérêt de la population du Chablais.

Après une soirée culturelle réussie

VOUVRY. - S'il était besoin de démontrer que nous disposons d'authentiques artistes, sans qu'ils possèdent le label « made in Paris », eh bien c'est chose faite. Grâce à la commission culturelle communale, le ténor Marcel Rinaldi imprima d'emblée à la soirée le sceau de la qualité. Par son excellente interprétation de la « Route fleurie », d'« Une colombe », de « Plaisir d'amour », de « Bonsoir Madame la Lune », toute de sensibilité et de charme. S'il excelle dans les demi-teintes, c'est dans les « Heures de Gypsy » qu'il nous a donné la pleine mesure de son talent, accompagné par M. Jean Felka, organiste et professeur. C'est ainsi que nous avons assisté à un mariage de qualité.

Jean-Michel Ginier, organiste et élève de Jean Felka, pour sa première apparition en public, malgré un trac bien compréhensible (il a 16 ans) n'en a pas moins fait une démonstration éblouissante de technique et de musicalité, tant par son jeu de pédalier que par sa virtuosité manuelle.

Pascal Rinaldi (auteur-compositeur) a conquis l'auditoire par la qualité de ses textes et par l'interprétation de ceux-ci. Je retiendrais « La petite fille de rêve », « Sans retour », « La chanson du jardinier », « Mona-Lisa », ainsi que son excellent poème « Les pierres sourdes ».

Tenir en haleine un public pendant deux heures et demie, ce n'est pas à la portée de n'importe qui. Un grand merci à ces artistes

pour cette grande soirée.

Un auditeur

N.B. - Nous apprenons que le jeune Pascal Rinaldi a obtenu le premier prix au « Kid 78 » dans la catégorie variétés de 16 à 22 ans.

Randonnée pédestre accompagnée

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la prochaine course aura lieu le samedi 20 mai 1978 avec le programme suivant:

Parcours pédestre: Fenebet - Le Sepa - Les Têtes - Col de Morgins - Le Cerniat - Troistorrents - Monthey.

Départ: Place de la Gare CFF à Monthey à 9 h. 15; place de l'hôtel de ville, à 9 h. 20.

Retour: à Monthey à 18 h. 30.

Temps de marche: 6 heures environ.

Chef de course: M. Charles Buttet, Collombey.

Inscriptions: auprès de l'Union valaisanne du tourisme à Sion, tél. 027/22 21 02, pendant les heures de bureau, jusqu'au vendredi 19 mai à 12 heures.

En cas de temps incertain, la course à lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 11 renseignera le samedi matin dès 6 h. 30.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion, dans quartier tranquille, immeubles récents

appartements 3 1/2 p.
tout confort, dès Fr. 328.- plus charges, libres tout de suite

appartements 4 1/2 p.
tout confort, dès Fr. 377.- plus charges, libres tout de suite

Tél. 027/22 16 94

36-263

A vendre
cause imprévue, dans importante station touristique du Valais central

terrain + grand chalet

Surface environ 20 000 m², équipée, vue imprenable.
Possibilité de construire 35 chalets.

Prix exceptionnel: Fr. 650 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-900327 à Publicitas, 1951 Sion.

Jolie villa

à vendre à Martigny un peu sur la hauteur.

Impeccable, grand living avec cheminée, 4 chambres, garage, cave, jardin.
Sacrifiée cause famille à très bas prix.

Ecrire à case postale 261 1920 Martigny.

36-205

A louer à Martigny, dans villa avec jardin

très bel appartement

de 4 ou 5 pièces
Loyer dès Fr. 680.-

Possibilité de louer bureaux attenants (2 ou 3 pièces), entrée indépendante.

Offre par écrit sous chiffre P 36-400462 à Publicitas, 1951 Sion.

Particulier cherche à acheter

appartement à Crans-Montana

Faire offre avec documentation complète sous chiffre P 36-900353 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, rue de Lausanne

appartement 3 1/2 pièces
appartement 2 pièces
studio
garage
bureaux 56 m²
local 67 m²

Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière
Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207

A 7 km de SION Fr. 120 000.-
1/2 CHALET 4-5 pièces

S'adresser à case post. 13, 3960 Sierre

La qualité à Prix MIGROS!



Voncafé ***

Extrait de café soluble et lyophilisé, de qualité Migros.

- Voncafé*** 100 g 4.10 au lieu de 5.10
- Voncafé*** 200 g 7.80 au lieu de 9.80
- Voncafé*** 100 g 4.60 au lieu de 5.60 sans caféine
- Voncafé*** 200 g 8.80 au lieu de 10.80 sans caféine

Offre spéciale
17.5.-23.5.

Sur chaque bocal de 100 g

1.-
de réduction



Offre spéciale
17.5.-23.5.

Sur chaque bocal de 200 g

2.-
de réduction



Chocolat suisse de qualité «Giandor»

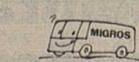
Chocolat fin fourré à la crème d'amandes.

Plaque de 100 g 1.10

Multipack
17.5.-23.5.

2 plaques

1.70
au lieu de 2.20



Offre spéciale
17.5.-23.5.

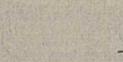
Emballage de 6 pièces, VAC, 220 g

Porky-Grill



Des saucisses fines d'une saveur exquise. Très indiquées pour être grillées ou mangées chaudes.

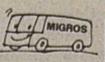
2.-
(100 g - 90.9)
au lieu de 2.30



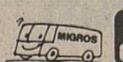
Offre spéciale
17.5.-23.5.

Jogourt nature

Idéal pour le bircher-muesli.



.50
au lieu de -.70



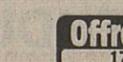
Offre spéciale
17.5.-23.5.

Jus de tomate «Del Monte»

de tomates fraîches



1.20
(1 dl - 1.71)
au lieu de 1.40



Offre spéciale
17.5.-23.5.

Happy Dog «Dinner»

Un repas pour chiens très digestible (céréales, viande et légumes).
(Il suffit d'y verser de l'eau chaude!)



4.80
(1 kg - 1.92)
au lieu de 5.80

Jus de poires



en emballage brique pratique.

1.-

Brique de 1 litre



Pour le retour de la saison des fraises:

Tartelettes

100 g **1.25**

Fonds pour tartes aux fruits

200 g **1.80**

Fonds de tartelettes

216 g **1.80**
(100 g - 83.3)

Carottes valaisannes

coupées en rondelles (jusqu'à épuisement du stock)

Maintenant particulièrement avantageuses!



1.40
Boîte de 860 g (Poids égoutté 450 g)
Eg. (100 g - 31.1)

Fanjo Douche-fit pour le corps et les cheveux

En même temps gelée de douche vivifiante et shampooing doux.

160 ml 2.60

M Multipack
2 flacons
4.30
(100 ml - 1.34)
au lieu de 5.20



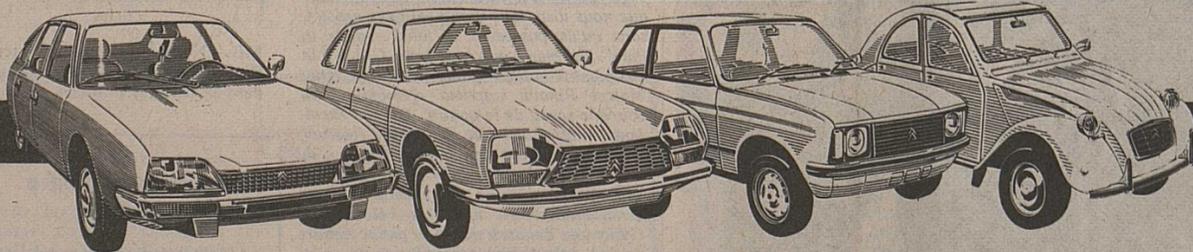
Gelee pour douche et bain Fanjo

Moderne et rafraichissante.

160 ml 2.90

M Multipack
2 flacons

4.90
(100 ml - 1.53)
au lieu de 5.80



EXPOSITION

du jeudi 18 au samedi 20 mai
à Sierre, route de Sion 1

Présentation de toute la gamme Citroën



REVERBERI S.A.

Tél. 027/55 02 72
Vendeur: C. Rossier



APRÈS LE PLASTIQUAGE DE SAXON Plus grave qu'on ne l'avait cru Une centaine de milliers de francs de dégâts

L'endroit choisi par les plastiqueurs de Saxon, mardi soir, était particulièrement propice à un tel attentat. D'accès relativement facile, il était en outre hors de la vue d'éventuels curieux. Les «dynamiteros» avaient donc tout loisir de mettre tranquillement leur charge de plastique en place, et leur projet à exécution.

Toutefois l'explosion n'eut pas tout à fait l'effet escompté, car les câbles de la ligne à haute tension (220 kilovolts) maintinrent le pylône en équilibre. Or il ressort des premiers constats que les quatre charges explosives, placées à chaque pied du pylône, avait été disposées dans le dessein manifeste de faire tomber celui-ci.

A l'aube hier matin, des spécialistes de l'EOS se sont rendus sur les lieux, procédant tout d'abord à la pose de haubans qui permirent de redresser le pylône, puis de le maintenir en place. On pensait d'ailleurs, à ce moment-là, pouvoir rétablir le courant en fin de journée. Or finalement, pour des raisons de sécurité, on a dû y renoncer pour le moment.

A noter à ce propos que les centrales électriques de Hauterive (FR) et de Muehleberg (BE), qu'alimente cette ligne à haute tension, peuvent heureusement être ravitaillées aisément par d'autres sources. Aussi, pour l'instant, aucun abonné n'a eu à souffrir de cette coupure de ligne.

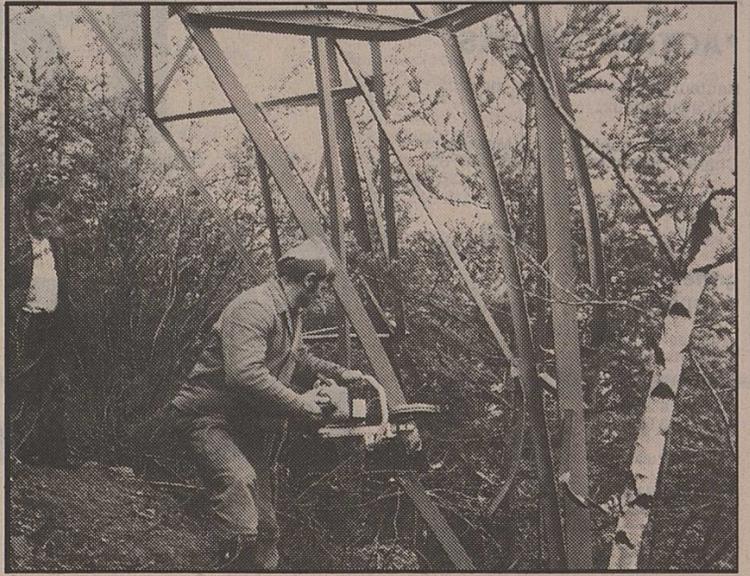
Le pylône devra être entièrement démonté

Bien que le pylône ne se soit pas affaissé - l'un de ses pieds ayant résisté aux explosions - les dégâts s'avèrent finalement assez considérables. En effet, si l'on avait espéré, hier matin, pouvoir réparer le pylône sans être contraint de le démonter, on dut déchanter par la suite. Cette tour, de près de 40 mètres de hauteur et pesant quelque dix tonnes, devra en effet être démontée puis reconstruite entièrement, ainsi que ses bases en béton.

Ainsi, les dégâts sont estimés à quelque 100 000 francs, et la société EOS, bien sûr, déposera plainte. On peut noter d'ailleurs que dans un tel cas, une procédure pénale est engagée d'office. Une enquête est donc en cours, et l'on remarquait notamment la présence d'un inspecteur de la police fédérale, hier à Martigny.

Et les auteurs?..

Selon nos renseignements, rien de nouveau n'a été appris en ce mercredi



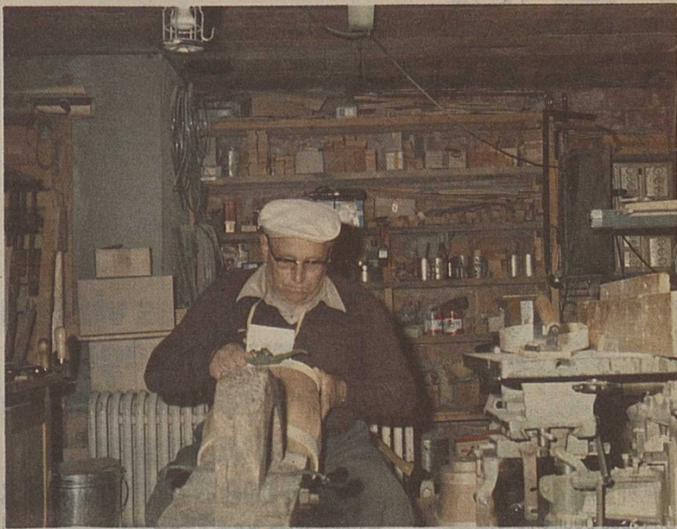
Un lignard travaillant à la tronçonneuse à disque, hier matin, au pied du pylône endommagé.

sur les auteurs de cet attentat. Certes, on sait combien le mécontentement gronde parmi les producteurs de fruits de la cité des abricots, après le constat de nouveaux dégâts dus au fluor. Nombre de ces arboriculteurs affirment se heurter à l'inertie des autorités aussi bien que des usines d'aluminium, et estiment qu'il importait de

frapper de façon spectaculaire, puisque tous les moyens légaux étaient épuisés.

On pourrait trouver une première tentative d'explication à cette action violente si l'on sait qu'EOS livre précisément du courant électrique aux usines de Martigny.

Un métier en train de mourir



Assis à son banc fou, M. Bonvin met-tait la dernière main à deux barils à vin d'une capacité de 10 litres chacun, lorsque nous l'avons surpris dans son atelier, sis à la sortie du village de Mâche. «Des pièces uniques», dit-il. Charpentier de profession, il a surtout construit des chalets. Mais c'est à son père qu'il doit sa formation de boisselier; très tôt, il lui transmet ses connaissances. «J'avais 15-16 ans lorsque j'ai commencé à travailler avec mon père.»

Mais que fait au juste le boisselier? «A l'époque, tous les ustensiles se faisaient en bois. Le boisselier fabriquait donc les objets utilitaires dont on se servait dans la vie domestique: seilles, seillons, seaux à farine, brantes à lait, à vendange, baquets à lessive...»

M. Bonvin confectionne 17 objets différents. Il fait même des channiers, sur le modèle qu'il tient de son père. Le service à raclette, avec le plat à pommes de

terre et les assiettes, est aussi une de ses créations. M. Bonvin est également réputé pour ses fameux barils à gin. En bois de mélèze, ces barils sont entièrement faits à la main. Ils existent en sept grandeurs différentes. «L'utilisation de la machine ne permet pas de faire des barils de plusieurs tailles», précise encore M. Bonvin. Il compte environ trois jours pour la fabrication d'un baril de 10 litres. «Mais, voyez-vous, depuis ma maladie, il y a trois ans, je travaille au ralenti». Travailler au ralenti, pour M. Bonvin, signifie quand même passer huit à neuf heures par jour dans son cher atelier. Et le visiteur de passage se plaît à écouter parler cet artisan du bois. «Je suis l'un des derniers boisseliers du Valais. Un de mes fils, qui est contre-maître, s'intéresse à la boissellerie, mais comme hobby, car cela ne nourrit pas son homme. Je regrette de voir mourir ce métier. Mais, que voulez-vous, tout s'en va.» Photo NF

Evénement aux Jeunesses musicales de Martigny

MARTIGNY. - Quatre musiciens, aussi talentueux que jeunes, bien connus dans notre région, nous proposent pour le prochain concert des Jeunesses musicales, vendredi 19 mai, un programme particulièrement chatoyant.

Il n'est pas possible d'entrer dans le détail de ce programme, mais il convient de relever à quel point il est intéressant, remarquablement équilibré, offrant une très heureuse alternance entre des compositeurs récents comme Martinù, Poulenc, Strawinski, et des compositeurs classiques représentés par Mozart et Beethoven, une place étant réservée également au merveilleux Fauré.

Ces alternances et cet équilibre, nous les retrouvons également dans la variété des formations des œuvres présentées, puisque nous pourrions entendre des pièces pour piano seul, pour piano et alto, pour piano et clarinette, le concert se clôturant par un trio de Mozart (piano, viola et clarinette).

Quant aux interprètes, ils représentent bien la qualité et le talent le plus sûr que nous avons un très grand plaisir à reconnaître depuis quelques années à bon nombre de jeunes artistes de notre région. Tous ont travaillé et travaillent encore pour que leurs qualités techniques soient à la

hauteur de leur sensibilité et de leur passion musicale. Nous aurons donc la joie d'entendre :

Brigitte Balleys, alto, élève en classe supérieure de chant de M. Oscar Lagerger ; Catherine Baruchet, viola, élève dans la classe d'alto (viola) de M^{lle} Judith Justice ; Fabienne Théodoloz, piano, élève en classe de virtuosité de piano chez M. Jean Micault ; Gérard Schlotz, clarinette, élève en classe

supérieure de clarinette de M. Pierre-Paul Hennebel.

C'est à nouveau en la chapelle du séminaire, qui se révèle, à l'usage, le lieu le plus favorable pour les concerts des Jeunesses musicales, que se donnera ce concert, vendredi 19 mai, à 20 h. 30. Nous souhaitons que le public réserve un chaleureux accueil à ces jeunes artistes lors d'un concert typiquement «Jeunesses musicales», donnant à ces dernières tout leur sens. Th. Favarel

Les aînés martignerains au Ranft

MARTIGNY. - Grâce à nos CFF, représentés par M. René Gaillard, fonctionnaire à la gare, au dévouement de M. André Moret, les aînés de la région ont fait leur sortie printanière au cœur de la Suisse primitive.

M. René Gaillard, qui est aussi président de Charat, a conduit la cohorte au Ranft avec petit déjeuner en gare de Berne. Avant le repas de midi, on se rendit sur les lieux où vécut le saint protecteur de notre pays, canonisé par le pape Pie XII le 15 mai 1947. Vingt ans d'hermitage dans l'intimité de Dieu avec l'Eucharistie comme seule nourriture.

Des cars ont ensuite conduit nos aînés à l'église de Sachseln où se trouve le sarcophage de Nicolas de Flüe.

On s'en retourna en Octodure en utilisant la ligne de chemin de fer du Brunig. Puis ce fut Interlaken, Zweisimmen. Montreux enfin.

Malgré le temps maussade, la journée s'est fort bien déroulée dans la joie et la gaieté. La Mascotte

S'informer avant de voter

MARTIGNY. - Mardi 23 mai, à 20 h. 30, au 1^{er} étage du café de la Poste, le parti démocrate-chrétien de Martigny vous invite à assister à une soirée d'information sur les objets fédéraux soumis à votation populaire le 28 mai.

Voici ces cinq lois et initiative ainsi que les personnes qui les présenteront :

1. Heure d'été (M^r J.D. Cipolla)
2. Prix du pain (M. V. Darbellay)
3. Interruption de la grossesse (M^{me} M.J. Halstenbach)
4. Aide aux hautes écoles (M. J. Coquoz)
5. Douze dimanches sans véhicules à moteur (M^r J.D. Cipolla)

Pour cette séance, il ne sera adressé aucune invitation personnelle, mais toutes les citoyennes et tous les citoyens désireux de s'informer avant de voter y sont cordialement invités.

Pour la sauvegarde du patrimoine architectural

MARTIGNY. - L'an dernier s'est fondée chez nous l'Association du Vieux-Martigny, dont le but est la sauvegarde du patrimoine architectural de la cité. Elle est présidée par le vice-président de la commune, M^r Pascal Couchepin, avec comme secrétaire M. Léonard Closuit.

Elle tiendra ce soir jeudi sa première

assemblée générale, à 20 heures, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Après la partie administrative, les participants auront le plaisir d'entendre une communication, avec projections lumineuses, de M. Gaëtan Cassina, sur les joyaux de l'art baroque et rococo à Martigny et dans l'Entremont.

Les 20 ans de l'entrepôt régional COOP de Châteauneuf-Contthey



CHATEAUNEUF/CONTHEY. - L'entrepôt régional Coop de Châteauneuf/Contthey fête ses vingt ans d'existence. Cet anniversaire a été l'occasion, pour les responsables, de dresser un bilan et de définir les bases d'une nouvelle extension afin de toujours mieux servir la clientèle de ce canton.

Ce qu'il faut savoir

Sur le plan mondial, l'«Alliance coopérative internationale» compte 663 000 sociétés et quelque 332 millions de sociétaires. En Suisse, Coop, avec 1495 magasins totalise 996 928 membres individuels groupés dans 95 sociétés. Coop-Valais, de Saint-Gingolph à Münster, exploite 100 magasins avec un chiffre d'affaires annuel de 150 millions de francs.

Il existe dans notre pays onze centres de distribution régionaux dont l'entrepôt régional Coop de Châteauneuf/Contthey. Le rayon de celui-ci va d'Evionnaz à Münster avec 85 magasins et un chiffre d'affaires de 95 millions de francs pour l'année 1977.

Trois grandes sociétés sont les partenaires de l'entrepôt, à savoir Coop Haut-Valais, Coop Sion-Sierre et environs et Coop Valais Centre-Ouest. Au mois d'avril 1958, l'entrepôt régional de Châteauneuf/Contthey commençait ses livraisons à 27 sociétés et 29 magasins de Sierre à Saxon.

En 1963, l'entrepôt a été agrandi afin de pouvoir ravitailler tous les magasins Coop du Valais.

Les tâches principales de l'entrepôt

L'entrepôt de Châteauneuf a donc pour tâche principale de ravitailler tous les magasins Coop avec des articles de première

fraicheur, de première qualité et aussi avantageux que possible. Cet entrepôt est également un centre de production en boulangerie et en boucherie. Le service des fruits et des légumes se charge d'autre part de mettre en filets certains articles comme les pommes de terre, les agrumes ou de préemballer d'autres articles.

Quelques chiffres

Exercice	Montant des livraisons Fr.	Nombre de sociétés	Nombre de magasins	Nombre d'employés	
1.4.58-30.	6.59	3 600 000	27	29	8
1.7.63-30.	6.64	19 000 000	71	109	84
1.1.68-31.12.68	45 000 000	68	105	128	
1.1.73-31.12.73	77 000 000	12	84	136	
1.1.77-31.12.77	95 600 00	7	83	128	

Nouveaux projets

Le conseil d'administration étudie actuellement divers projets d'agrandissement de l'entrepôt. A cet effet, 42 000 m² de terrain ont été achetés. Le 1^{er} juin prochain, l'assemblée des délégués devra se prononcer précisément sur cet agrandissement qui devrait améliorer le ravitaillement régulier de tous les magasins, ceci dans l'intérêt de tous les coopérateurs du rayon économique de l'entrepôt.

Chez Coop, la solidarité joue à 100%. En Valais, avec ses diverses vallées latérales et ses villages de montagne, malgré les distances et les frais élevés des transports, les prix sont les mêmes pour tous les coopérateurs. Bon anniversaire à Châteauneuf, qui depuis vingt ans, jour après jour, conjugue le verbe «servir» à tous les temps. -gé-

ANNONCES DIVERSES

*** ACTION THUYAS ***

Hauteur: 90 à 140 cm avec mottes.
Prix avantageux.

Horticulteur-pépiniériste à Massongex
Charles Salamolard, tél. 025/4 41 85
36-100330

A vendre

griffes d'asperges

Argenteuil et Hybride
Très forts plants

Tél. 026/6 28 06
de 11 à 13 heures

ou Coop fruitière
Saillon
Tél. 026/6 22 57
36-24867

A vendre

1000 barbués d'Amigne

Tél. 027/36 26 54

36-24874

A remettre à bon compte

foin sur pied

et
berrots
(diabes)
pour dépôt

Tél. 027/22 18 87

36-24936

A vendre

une quinzaine de moutons

et
une chèvre
du premier cabri

Tél. 027/88 24 46
88 27 04

36-24860

A vendre

cinq brebis blanches

Tél. 027/38 14 49
dès 19 heures

36-24857

Trouvé à Sion

montre-bracelet dame

Tél. 027/23 51 45

36-24848

A vendre

clapiers

3-6-9 cases

Livraisons à domicile

Tél. 029/2 68 27

A vendre neuf de fabrique

moblier complet

comprenant:
1 chambre à coucher en chêne, armoire 4 portes, lits jumeaux ou grand lit avec literie
1 garniture de salon: canapé 3 pl., 2 fauteuils, haut dossier, 1 meuble paroi chêne 270 cm largeur
Le tout seulement Fr. 5990.-
Reprise de vos anciens meubles
Facilités de paiement

Meubles Lachat
Charrat
Route cantonale
Tél. 026/5 30 71
2 56 69
36-4427

A vendre magnifique nichée de

chiens de chasse

courant lucernois avec pedigree parents chassant tout gibier

Tél. 066/74 45 94
14-141110

A vendre

Triumph Spitfire

1500, cabriolet avec hardtop, mod. 78, roulé 5000 km

Prix intéressant.

Tél. 026/2 49 24
36-400458

Achat immédiat « cash »

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

VOUS

qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Riber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au



Le nouveau Michelin est là!

A3-(78001)-O CH



**Sûr dans les virages.
Sûr au freinage.
Sûr à haute vitesse.
Sûr sous la pluie.
Sûrement bientôt sur votre voiture.**

MICHELIN XZX

Michelin. Plus sûr. Plus longtemps.

Avec le « Nouvelliste » à la pointe de l'information



C'est en roulant que vous découvrez les éminentes qualités qui ont valu à la 160J tant de victoires en rallye. Son puissant moteur de 1600 ccm vous aide à réaliser des performances remarquables. Son comportement en marche reste sûr même aux exigences les plus élevées. Ses freins fonctionnent de façon exemplaire. Docile à souhait, sa direction ferait honneur à une voiture de sport.

La nouvelle Datsun 160J.
C'est en roulant qu'elle montre sa supériorité.
fr. 13 500.-

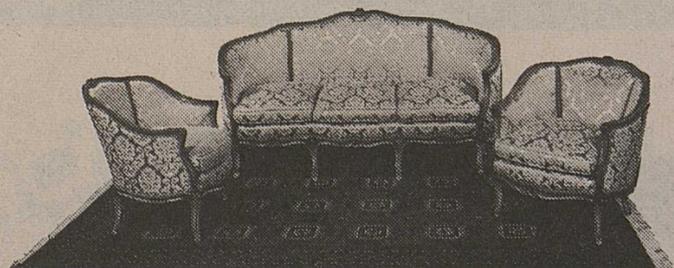
C'est en roulant encore que vous appréciez son confort de route, le silence dans l'habitacle, les agréments d'un riche super-équipement. **fr. 13 500.-**
Essayez-la, devenez amis!

DATSUN DATSUN
Votre amie sur route.

Conthey: S. Weiss, Garage Edelweiss. Massongex: Albert Morisod. Sierre: Garage de Finges, J. Zermatten

Ayent: Garage du Wildhorn, G. Dussex. Chermignon-Dessus: Garage R. Barras. Haute-Nendaz: Garage de Nendaz, V. Girolamo. Martigny: Albert Morisod, route de Fully 57. Sion: Garage Théler. Saint-Léonard: Garage Stop, R. Zwimpfer. Veyras: Garage du Muzot, G. Perren

LE SALON DE VOS RÊVES



Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Ls XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourré et exécuté selon les exigences de l'art, coussins duvet double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.

Avant tout achat, adressez-vous au fabricant spécialisé qui vous présente, dans un cadre grandiose, un choix incomparable de salons, chambres à coucher, parois par éléments, salons grand confort et salles à manger à des prix de fabricant.

ATTENTION: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, ouverte tous les jours sauf le dimanche, le samedi sans interruption. 17-12307



GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____

Rue: _____

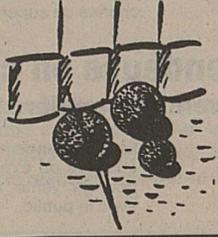
Localité: _____

Je m'intéresse à: _____

Martigny

CERM - Halle du Comptoir
Grand parking

Samedi 20 mai
dès 20 h. 30



LOTO

des championnats suisses de pétanque

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1 voyage d'une semaine pour deux personnes à Lugano | 3 caisses de vin de 24 bout. |
| 2 services thé - café | 1 montre |
| 2 pendules neuchâteloises | 1 service à fondue bourguignonne |
| 4 TV portatives | Service à dîner, 12 personnes |
| Transistors | 2 bahuts massifs |
| Appareils de photo | Jambons |
| Articles étain | Fromages |

Abonnement au lieu de Fr. 89.- 25.-

Restauration chaude à toute heure

TRANSPORT GRATUIT

Attention pour le car:

s'inscrire à l'avance au **026/2 20 71** jusqu'à vendredi soir à 18 heures

Horaires des cars

Charrat, café de la Poste	19 h. 15
Saxon, place Falot	19 h. 20
Riddes, place Téléphérique	19 h. 25
Leytron, Coop	19 h. 30
Saillon, café de la Tour	19 h. 35
Fully, café de l'Avenir	19 h. 40
Aigle, gare CFF	19 h. 15
Vionnaz, poids public	19 h. 20
Muraz, laiterie	19 h. 25
Collombey, maison de commune	19 h. 30
Monthey	19 h. 35
Massongex, bar Domino	19 h. 40
St-Maurice, gare CFF	19 h. 45
Evionnaz, collège	19 h. 50
Vernayaz, église	19 h. 55

Métral-Excursions

Cervia et Milano-Marittima

(Adriatique), maisons et appartements de vacances très avantageux. Plage réservée et place de parc.

Tél. 038/33 52 38 44-307381

A remettre à Locarno en pleine extension, clientèle fidèle

bazar - antiquités

en bonne position, tout de suite ou à convenir.

Tél. 093/31 79 07

Urgent!
A louer à Sion, Platta

appartement de 3 pièces

Libre fin juin ou juillet. Fr. 450.- charges comprises.

Tél. 027/23 43 31 heures de bureau 36-301167

027/21 21 11

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Sierre
une menuiserie
comprenant: atelier 3 établis, machines fixes avec outillage, local chauffage et bureau, atelier surface 160 m². Terrain 500 m².
Ecrire sous chiffre P 36-24833 à Publicitas, 1951 Sion.

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:

Aux armes d'infanterie et canon DCA

Mardi	23.5.78	1400-2400
Mercredi	24.5.78	0700-2400
Vendredi	26.5.78	0700-2400
Mardi	30.5.78	0700-1800

Région des buts: La Barne-Latieurme, SE Champéry, La Berthe, col de Bretolet, Pas-de-la-Bide, point 1692, point 1646 (exclu), Latieurme (exclu), arête de Berroi (exclu), La Berthe, coord. 551 500/110 700.

Vendredi	26.5.78	0400-1700
Samedi	27.5.78	0400-1100
Jeudi	1.6.78	0700-2400
Vendredi	2.6.78	0700-1700
Samedi	3.6.78	0400-1100

Région des buts: Plan-de-Croix, Haut-Sex, Plan-de-Croix (exclu), La Combe point 1384, point 1562, col de Recon, Haut-Sex, coord. 553 700/128 200.
Conche-Dravers, Le Linleu, col d'Outanne, col de Conche, Conche-Dessous, Mordavo point 1459, Dravers point 1500, La Braye, Le Linleu, coord. 553 500/129 400.

Le Planeau, NW Vionnaz: coord. 554 400/129 600.
Les Fours, W Vionnaz: coord. 555 200/129 300.

Les tirs peuvent être:

- interrompus pour une longue durée;
- terminés plus tôt que prévus;
- annulés.

Se renseigner au numéro téléphone 025/3 63 71, interne 42.
Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant de l'office de coordination 10
téléphone 025/3 61 71

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
aux armes d'infanterie, sans lance-mines

a)	Mardi	23.5.78	0800-1700
	Mercredi	24.5.78	0800-1700
	Samedi	27.5.78	0800-1200
	Mardi	30.5.78	0800-1700

Région des buts:

- Le Glarier, SE Lourtier, coord. 586900/099400
- Plan Cerisier, NE Lourtier, coord. 587200/100300.

b)	Mercredi	24.5.78	0800-1100
	Mardi	30.5.78	0800-1100
	Mardi	6.6.78	0800-1100

Région des buts: Le Verney, NW Le Châble, dit Gouille-à-Vaudan, coord 581250/103700.

c)	Mardi	23.5.78	0800-1700
	Mercredi	24.5.78	0800-1700
	Vendredi	26.5.78	0800-1700
	Lundi	29.5.78	0800-1700
	Mardi	30.5.78	0800-1700
	Mercredi	31.5.78	0800-1700
	Jeudi	1.6.78	0800-1700
	Vendredi	2.6.78	0800-1700

Région des buts: Reuse de Saleina, Val-Ferret, Tête-du-Vrieux, pointes des Chevrettes, point 2654, point 2828, Clochers-du-Portalet (exclu), Clochers-des-Planereuses, Tête-Dacier, point 1350, Tête-du-Vrieux, coord. 573000/093000.
Les accès aux cabanes d'Orny et de Saleina restent libres aux touristes.

d)	Mardi	23.5.78	0800-1700
	Mercredi	24.5.78	0800-2400
	Vendredi	26.5.78	0800-2400
	Lundi	29.5.78	0800-1700
	Mardi	30.5.78	0800-1700
	Mercredi	31.5.78	0800-2400
	Jeudi	1.6.78	0800-1700
	Vendredi	2.6.78	0800-1700
	Lundi	5.6.78	0800-1700

Région des buts: Val-d'Arpette inférieur, W Champex, Arpette (exclu), point 2182, Clochers-d'Arpette (exclu), point 1971, point 1987, point 2251, point 2062, Arpette (exclu), coord. 572000/097000.
Val-d'Arpette supérieur, W Champex, point 1971, La Barne, point 2289, point 2364 (exclu), Pointe-d'Orny (exclu), aiguilles d'Arpette (exclu), point 2879, point 1987, point 1971, coord. 570500/096200.
Les cols de la Fenêtre-d'Arpette et des Ecardies restent ouverts aux touristes.

e)	Vendredi	26.5.78	0900-2100
	Lundi	29.5.78	0900-1800
	Mercredi	31.5.78	0900-1800
	Lundi	5.6.78	0900-1800
	Mardi	6.6.78	0900-1800
	Mercredi	7.6.78	0900-1300

Région des buts: Becca-Midi - Servay, SW Lourtier, Servay, point 2397, Becca-Midi, mont Rogneux, point 2858, point 2628, point 2616.7, point 2386, point 2368, point 2300.6, Servay, coord. 584800/096900.

f)	Lundi	29.5.78	0800-1700
----	-------	---------	-----------

Région des buts: montagne du Six-Blanc, SE Bruson, point 2052, sommet du téleski, point 2167.1, Six-Blanc (exclu), Tête-de-la-Payanne (exclu), Les Golassons point 2035, point 2032, point 2052, coord. 581200/099000.

g)	Mardi	23.5.78	0700-1700
	Mercredi	24.5.78	0700-1700
	Samedi	27.5.78	0700-1200
	Lundi	29.5.78	0700-1700
	Mardi	30.5.78	0700-1700
	Mercredi	31.5.78	0700-1700
	Samedi	3.6.78	0700-1200
	Lundi	5.6.78	0700-1700
	Mardi	6.6.78	0700-1700
	Mercredi	7.6.78	0700-1200

Région des buts:

- Crête-Blanche, SE Sembrancher, coord. 577400/102300.
- Rive droite de la Drance de Bagnes, coord. 579900/103200.

h)	Mardi	23.5.78	1300-1600
	Mercredi	24.5.78	0900-2400
	Vendredi	26.5.78	0900-1600
	Lundi	29.5.78	0900-1600
	Mardi	30.5.78	0900-2400
	Mercredi	31.5.78	0900-1600
	Vendredi	2.6.78	0900-2400
	Lundi	5.6.78	0900-1600

Région des buts: Erra - La Chaux, NE Liddes, point 2356, point 2157.9, Petite-Erra (exclu), point 2145.6, point 2099, Tête-de-Palassui 582200, 095200, point 2211, pointe de Terre-Rouge (exclu), pointe du Parc, Croix-de-Bisels, point 3032 (exclu), point 2766, Oujets-de-Mille, point 2536, coord. 582500 094500.
Le col des Oujets-de-Mille reste ouvert aux touristes.

i)	Mercredi	24.5.78	0900-1600
	Vendredi	26.5.78	0900-2400
	Lundi	29.5.78	0900-1600
	Mardi	30.5.78	0900-1600
	Mercredi	31.5.78	0900-2400
	Jeudi	1.6.78	0900-1600

Région des buts: Les Arpailles, SE Orsières, Le Bardet, Les Follies (exclu), point 2107 (exclu), Mont-Brulé, point 2504, Basset, Tête-de-la-Payanne, point 2452, Six-Blanc (exclu), point 2235, coord. 581000/097300.
Les tirs peuvent être:

- interrompus pour une longue durée
- terminés plus tôt que prévus
- annulés

Se renseigner au numéro de téléphone 025/3 63 71, interne 42.
Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant de l'office de coordination 10
téléphone 025/3 61 71

Je cherche à acheter

immeuble locatif

de 10 à 20 appartements en bon état d'entretien.

Garages et dépendances évent. Revenu locatif régulier et sûr.

Offres sous chiffre P 28-950061 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons, pour la période du 9 au 22 juillet

appartement de vacances

6 lits, région val de Bagnes. Confort pas indispensable. S'adresser au 038/25 88 00

Champex d'Enhaut

A vendre chalet, mi-confort, 4 ch., séjour, cuisine, bain.

Tél. 021/25 63 12 22-354147

A louer à Sion, av. de Tourbillon

appartement 4 1/2 pièces
appartement 3 1/2 pièces

Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Martigny

appartement 3 1/2 pièces

Tout confort.

Tél. 026/2 31 13 36-2649

Cherchons à louer à Martigny

appartement 4 - 4 1/2 pièces

même dans vieille maison.

Tél. 026/2 14 30 heures des repas 36-400459

A louer dans le Haut-Valais alt. 1100 mètres

chalet de vacances

Tél. 027/22 48 61 Particulier achèterait

terrain

à bâtir de 600 à 800 m² à Champéry, Val-d'Illiez ou Salvan.

Téléphonez au 021/54 15 88 22-481942

A louer à Martigny

studios meublés et non meublés

Disponibles immédiatement.

Tél. 026/2 16 40 J.-L. Hugon Martigny 143.266.161

On cherche à louer

chambre

avec un ou deux lits.

Tél. 027/23 20 20 36-3400

A louer aux Mayens-de-Sion

chalet

5 chambres

Pour juillet

Tél. 027/22 60 12 36-24856

A louer à Sion près de la gare centre MMM

studio meublé

agencé, pour une ou deux personnes cuisine, bains cave, parking

Tél. 027/22 51 77 36-301182

A vendre à 4 km de Sion jolie petite villa

état de neuf libre tout de suite ou à convenir Fr. 215 000.-

A vendre 4 km de Sion

maison ancienne à rénover avec grand terrain Fr. 135 000.-

Agence immobilière François Bonvin Rue de la Dent-Blanche 10, Sion Tél. 027/22 46 57

Café-restaurant ABC à Sion-Platta

à remettre pour raison de santé

Affaire très intéressante.

Tél. 027/22 47 75 - 22 97 79 privé 36-24908

A vendre à Sion, av. de France, résidence Les Peupliers, à 200 m de la Migros et du nouveau collège
luxueux appartements de 2 - 3 - 4 - 5 pièces

Livrables en décembre 1979.
Prix de vente: de Fr. 2150.- à Fr. 2350.- le mètre carré.
Pour tous renseignements et documentation: régie immobilière Charles Dumas, rue de la Dent-Blanche 10, Sion, tél. 027/22 14 68 89-87

Domaine agricole dans la plaine du Rhône à vendre 4,5 ha de terrain plus habitation de 2 appartements. Prix à discuter. Ecrire sous chiffre 3070 à Orell Füssli Publicité, case postale, 1951 Sion.

Domaine agricole de plaine à vendre 45 000 m² de terrain env., habitation de 2 appartements. Prix à discuter Agence immobilière Le Mazot, Monthey Tél. 025/4 18 07 143.266.797

Haute-Nendaz Plusieurs chalets à vendre et un 2-pièces dès Fr. 110 000.- Agence immobilière Le Mazot, Monthey Tél. 025/4 18 07 143.010.204

CADEAUX

LISTES DE MARIAGE

Chez le plus grand spécialiste du Valais

Etains, porcelaines, cristaux, argenterie, nappages, bois. 1000 objets utiles et beaux.

LA BOUTIQUE DU CADEAU

Centre Magro, Sion-Uvrier (sous-sol)

... c'est meilleur marché!

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Gonset

On cherche, pour tout de suite ou époque à convenir

une employée de bureau

et

une vendeuse

Places stables avec avantages des grands magasins.

Gonset S.A.

Martigny - Tél. 026/2 32 33



Nous désirons engager, pour notre dépôt de Sierre

un boucher-charcutier

expérimenté.

Nous confierons à notre nouveau responsable la gestion de notre service hôtellerie, situé au marché Valgros.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres au service du personnel des Laiteries réunies, rue des Noirettes 11, 1227 Carouge-Genève. Tél. 022/42 33 00, interne 322 18-5543

Ville de Vevey

La municipalité de Vevey met au concours des postes d'

agents de police

Si vous:

- possédez une bonne instruction générale
- bénéficiez d'une excellente réputation
- jouissez d'une bonne santé
- êtes incorporé dans l'armée

nous vous offrons:

- une activité variée
- la possibilité de développer vos qualités et connaissances, votre esprit d'initiative et votre sens du contact humain dans des locaux modernes
- les conditions de salaire et les avantages sociaux d'une grande administration

Entrée en fonctions immédiate ou à convenir.

Vous pouvez obtenir tous renseignements complémentaires auprès du commandant de police, téléphone 021/51 00 21.

Si vous êtes intéressé par cette annonce, veuillez adresser vos offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de vos diplômes et certificats et d'une photographie récente, au service du personnel de la ville de Vevey, greffe municipal, 1800 Vevey. 22-16201

Bureau d'assurances de Martigny cherche

une jeune fille

de préférence de Martigny pour divers travaux de bureau: correspondance, classement, réception, etc. Débutante acceptée. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-900354 à Publicitas, 1951 Sion.

Bureau d'ingénieurs de la place cherche

apprenti dessinateur

génie civil A et B avec deux années d'école secondaire

Offres sous chiffre P 36-900351 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant Le Français, place de la Gare à Sion, cherche

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir. Bon gain à personne capable. Congé le dimanche.

Se présenter ou téléphoner. Tél. 027/23 41 30 36-24869

Cherchons

secrétaires

(bilingues et trilingues)

employés de commerce

(si possible langues)

Tél. 025/4 47 67 18-2291

Cabinet dentaire à Martigny cherche

aide en médecine dentaire

(apprentie acceptée)

Entrée à convenir.

Offre écrite sous ch. P 36-400461 à Publicitas, 1951 Sion.

CRANS-MONTANA Magasin sport-confection cherche

vendeuse qualifiée aide-vendeuse couturière-vendeuse

pour la saison d'été éventuellement à l'année. Bon salaire.

Ecrire sous chiffre P 36-24878 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant de montagne, 2200 m cherche

une jeune fille

15 à 17 ans pour juillet et août.

Tél. 027/65 10 81 36-24846

Laboratoire dentaire à Sion engagerait

technicien dentiste qualifié

Faire offre à André Chevrier Elysée 19 1950 Sion 36-24910

Hôtel des Alpes Finhaut cherche pour la saison d'été

1 femme de chambre

et 1 fille de salle Tél. 026/4 71 17 36-24920

Hôtel à Sion cherche

femme de chambre

et lingère

Tél. 027/23 20 20 36-3400

Hôtel de l'Aigle, Couvet-Neuchâtel, cherche

une jeune sommelière

même débutante

Nourrie et logée. Ambiance de travail jeune.

Tél. 038/63 26 44 36-24861



Lausanne-Chablais

Nous cherchons, pour une de nos boucheries de supermarché sur la Riviera

vendeuse en charcuterie (évent. charcutière avec CFC)

La préférence sera donnée à personne qualifiée ou expérimentée, ayant du goût pour la vente et le sens des contacts avec le public.

Nous compléterons également volontiers la formation de toute dame manifestant de l'intérêt pour ce secteur.

Faire offres au service du personnel de Coop Lausanne-Chablais, ch. du Chêne 5, 1020 Renens, ou demander directement le responsable de nos boucheries, M. Miéville (tél. 021/34 97 91).

Blaupunkt, la marque d'autoradio No 1 en Suisse, offre maintenant ses 20 modèles avec système complet de montage.



Autrement dit avec antenne, haut-parleur, déparasitage et montage compris.

Autoradio Frankfurt Commander
Autoradio à cassettes Mainz
● BLAUPUNKT

PIERRE

GUEX

MARTIGNY

Auto-électricité 026/2 20 06

VISSOIE

samedi 20 mai

soirée de gala

avec Peter, Sue and Marc

et les 12 musiciens de l'ensemble les MUTZIG

SOIREE A 20 H BAL DES 22 H 30

Française permis B expérience cherche emploi en altitude

professeur flûte

traversière et à bec ou travail domaine musical.

Ecrire sous chiffre Z 314956-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

Cherchons pour la saison d'été

femme de chambre

(non professionnelle acceptée)

Trient Tél. 026/2 23 94 dès 19 heures 36-24850

Hôtel Burgener, restaurant Skihütte, 3906 Saas-Fee cherche pour la prochaine saison d'été

sommelière aimable

S'adresser à fam. Albert Burgener Tél. 028/57 15 22 36-12570

Cherchons pour Sion

dessinateur-électricien A ou B

Tél. 025/4 47 67 18-2291

Café-bar Le Richelieu, Sion engage

une (un) serveuse(eur)

Tél. 027/22 71 71 36-3475

Cherchons, pour la longue saison d'été

1 cuisinier

pour juillet et août

1 commis de cuisine 1 fille de salle

Nourris et logés à l'hôtel.

Les offres sont à adresser à l'hôtel Derby, 3906 Saas-Fee. Tél. 028/57 23 45 36-12575

Charpenterie-menuiserie cherche

un menuisier

ayant quelques années de pratique et permis de conduire.

Bon salaire.

Date d'entrée tout de suite ou à convenir.

Gilbert Dormond SA, 1867 Ollon Tél. 025/7 35 32 22-1118

pensionnat de jeunes filles des environs de Neuchâtel cherche

institutrice ou monitrice interne

Enseignement du français à des jeunes filles de langue étrangère. Age 19 à 45 ans. Entrée août 1978 ou à convenir.

Rens. sous chiffre 28-900153 à Publicitas, Terreaux 5 2001 Neuchâtel.

Bar Chérika à Sion cherche, pour fin juin

une serveuse

Tél. 027/22 02 16 Mme Armanda Amherdt 36-301184

Hôpital de Martigny cherche une secrétaire médicale

formée pour remplacements.

Tél. 026/2 26 05 36-3225

MANPOWER

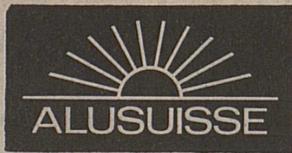
Le travail j'aime.

Cherchons d'urgence: pour Sion et Bas-Valais

serruriers monteurs-électriciens mécaniciens-électriciens

Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.

24, av. de la Gare Monthey 025-42212



Nous cherchons, pour notre bureau d'organisation, un jeune

ingénieur d'exploitation diplômé EPF

Champ d'activité: - rationalisation et organisation d'entreprise - études de développement - planning de production - traitement électronique de l'information - analyse de ces problèmes en étroite collaboration avec diverses instances de l'entreprise

Exigences: - don d'analyse, sens de l'organisation - initiative et aptitude à travailler de façon indépendante - esprit d'équipe - connaissance des langues française et allemande

Activité intéressante et variée, place stable, institutions sociales développées.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copie de certificats, références, photo et prétentions de salaire à

ALUMINIUM SUISSE SA Bureau du personnel 3965 Chippis 36-15

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Samedi et dimanche, plus de mille pétanqueurs à Martigny

MARTIGNY. - Pour la troisième fois, la pétanque de Martigny a l'honneur d'organiser une compétition sur le plan national. On est donc bien rôdé et nos hôtes peuvent avoir la certitude que tout se déroulera comme dans le meilleur des mondes.



Dans le giron, on n'a pas pris la chose à la légère et nous aurons le plaisir d'accueillir, lors de la partie officielle de dimanche, le nouveau Grand Bailiff Willy Ferrez. Il sera entouré par MM. Jean Bollin, président de la ville, Raymond Vouilloz, préfet du district, Robert Franc, président du conseil général et de la société de développement, Georges Darbellay, président de la bourgeoisie, Raphy Darbellay, président du comité et du conseil d'administration du CERM, Georges Saudan, directeur de l'ORTM, Frédéric Gay, conseiller communal « ministre des sports », André Perray, président d'honneur du club de pétanque de Martigny et toutes les autorités de la Fédération suisse de pétanque.

Nous avons déjà publié ici le message du

comité d'organisation présidé par M. Marc Moret. Mais laissons aujourd'hui la parole - ou plutôt la plume - à M. Jean Bollin.

« C'est sans doute parce que « le Midi commence à Martigny » que vous viendrez en grand nombre participer aux championnats suisses de pétanque 1978, organisés avec sérieux et enthousiasme par une équipe dynamique, généreuse de son temps, exclusivement recrutée dans la cité. Au nom des autorités municipales et de toute notre population qui démontre un évident intérêt pour ce sport, je souhaite aux concurrents et à leurs accompagnants une très cordiale bienvenue et espère que tous trouveront dans notre ville un accueil chaleureux ainsi que l'ambiance empreinte d'amitié qui est le propre des vrais sportifs.

Puissent vos joutes pacifiques se dérouler sous un lumineux soleil. Bien sûr en Octobre vous ne trouverez pas ombrage sous un amandier ou un figuier! C'est un abricotier ou un pommier qui vous procurera celui qu'il vous faut pour préparer avec efficacité la tactique conduisant à la victoire. Mais, comme il ne peut y avoir que des gagnants, ce que j'espère aussi, c'est que pour toutes les équipes, du début à la fin de ces journées, tout se déroule comme le décrit avec un talent magistral Marcel Pagnol dans Le temps des amours et que même ceux qui devront embrasser Fanny convieront leur bonne humeur, leur sourire et acclament les vainqueurs.

Ohé, pointeurs, tireurs, à vos boules pour Martigny...

Les joutes se dérouleront dans le cadre du CERM. Neuf pistes sont à disposition des joueurs à l'extérieur. Soixante à couvert. Et le public est cordialement invité sans avoir à déboursier quoi que ce soit. C'est entièrement gratuit.

Programme: samedi 20 mai, dès 10 heures, début du championnat suisse (en poules de quatre). 1000 places assises sont réservées aux joueurs et à leurs familles au restaurant du CERM pour le repas de midi.

Le championnat reprendra le dimanche matin à 8 heures. En même temps - ou presque - se dérouleront deux concours complémentaires. Quant aux finales, on peut prévoir qu'elles commenceront en fin d'après-midi. Mais l'équipe championne ne sera connue que dans la soirée.

Afin que tout un chacun puisse suivre les principales parties, on a aménagé des tribunes à l'extérieur et le public aura accès à la galerie centrale de l'intérieur.

Les concours d'Octodure

Trente six doublettes, en dépit d'un temps frisquet, étaient inscrites aux concours d'Octodure arbitré par M. Roger Pélissier, de Nax.

En quarts, les doublettes de Thonon (Marchand), Martigny (Fusco), « Les loisirs » (Paris) et Sion I (Cracco) furent éliminées.

J.-B. Bonvin - A. Crittin (Les Alpes, Leytron) battirent dans la première demi-finale Ruffini-Escudero (Riddes) 13-5. Dans la deuxième, P. Tomasino-Polli (Martigny) éliminèrent Stegmüller-Meyer (Omega) par 13-3.

En finale, Tomasino-Polli triomphèrent de Bonvin-Crittin par 15-11.

La complémentaire est revenue à Henri Abbet-Georges Laurent (Martigny) qui battirent en finale Manelli-Cl. Gillioz (La patinoire) par 13-12.

g. r.

Sion, Hérens, Conthey

Une première à l'hôpital de Sion et des environs

SION. - Depuis quelques années, de très grands efforts sont consentis par l'hôpital de Sion et des environs afin de toujours mieux recevoir les malades et faciliter en conséquence leur séjour. Les personnes qui ont effectué un séjour dans cet établissement ne manquent d'ailleurs pas de relever toutes les améliorations apportées, et le souci manifesté par les médecins, les responsables et tout le personnel hospitalier pour entourer efficacement les malades.

La permanence médicale 24 heures

sur 24 assure la réception des blessés ou autres urgences.

En outre, une innovation vient d'être introduite en ce qui concerne les repas destinés aux malades. Dorénavant chacun aura la possibilité de choisir son repas sur la base d'une carte de menus. Cette innovation constitue « une première suisse ».

A ce sujet, une information détaillée sera communiquée à la presse le mardi 23 mai de 10 heures à 11 h. 30.

Conseil général de Sion: séance le 30 mai

Sous la présidence de M. Bernard Launaz, le conseil général de Sion va délibérer en séance extraordinaire le 30 mai prochain à 20 h. 15 à la salle du Grand Conseil.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 avril 1978.
2. Comptes 1977 des Services industriels.
3. Comptes 1977 de la municipalité.
4. Message concernant les taxes et tarifs de pompage des eaux souterraines.
5. Message concernant la vente d'un immeuble à la ruelle des Pompes.
6. Message concernant un déclassement de zone au lieu dit « Nouveaux Ronquoz ».
7. Divers.

Le changement de zone aux « Nouveaux Ronquoz »

Les comptes de la municipalité et des Services industriels sont l'objet principal de cette séance. Quant au message de la municipalité concernant un déclassement aux « Nouveaux Ronquoz », il a trait notamment aux terrains acquis par l'Etat du Valais pour y aménager le centre du service de l'entretien des routes qui doit être déplacé de la rue de l'Industrie où il est actuellement implanté.

On sait que ces terrains ont été achetés

par l'Etat en 1976 et que leur propriétaire antérieur, M. Arthur Revaz, avait été mis, sous diverses conditions, au bénéfice d'une dérogation autorisant à installer ses ateliers et dépôts dans cette zone qualifiée d'agricole par le plan communal. Au début de cette année, une convention passée entre l'Etat du Valais et la municipalité de Sion confirmait cette dérogation, mais elle devait être sanctionnée par la commission cantonale des constructions. Celle-ci a fait valoir l'objection de la loi sur la protection des eaux, spécialement le fameux article interdisant toute construction hors du périmètre du plan directeur des égouts.

C'est pour respecter ses engagements et se mettre en règle avec les prescriptions légales que le conseil municipal de Sion propose d'inclure ces terrains dans la zone industrielle. L'Etat du Valais a d'ores et déjà pris ses dispositions pour se conformer aux impératifs de la protection des eaux puisqu'il prévoit le raccordement des futurs ateliers du service de l'entretien des routes à des séparateurs et autres installations qui traiteront les eaux usées avant qu'elles rejoignent le collecteur de la région.

g. r.

Plusieurs peintres à la galerie Grande-Fontaine

SION. - La galerie Grande-Fontaine exposera du 20 mai au 17 juin 1978 des œuvres du peintre Roberto Bort, peintre espagnol, âgé de 45 ans et vivant dans notre pays depuis 11 ans. En 1954, il avait obtenu aux beaux-arts de Valence et de Paris un diplôme de professeur de dessin et de peinture. Deux ans plus tard, il recevait la bourse du Gouvernement français. Il a exposé en Espagne, en France, en Italie, au Portugal et aux USA, ainsi que dans les principales villes de Suisse. Il a obtenu ainsi de nombreux prix. Durant cette même exposition, il sera présenté dans la deuxième salle de la galerie de petits formats de Debossens, Jacques Fuchs, Ch. Monnier, S.P. Robert et Willy Suter.

Le vernissage a été fixé au samedi 20 mai dès 17 heures.

OJ du CAS Sion

Samedi 20 et dimanche 21 mai 1978, une course en peaux de phoque aura lieu au Mont-Dolent.

Le départ est fixé vers le kiosque de la Planta à 12 h. 30. Les inscriptions et les renseignements éventuels peuvent être pris auprès d'Alain Parchet, tél. 224986.

REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Au pays des Dranses

Votations du 28 mai 1978

1. Votations fédérales:

- Loi fédérale réglementant l'heure en Suisse
- Loi sur le tarif des douanes
- Loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption
- Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la recherche
- Initiative populaire pour douze dimanches par année sans véhicules à moteur ni avions.

B. Demande d'achat de la bourgeoisie

- Thomas Friedrich Willy Seeger

Heures d'ouverture des bureaux de vote: samedi soir 27 mai 1978, de 19 à 21 heures. Dimanche 28 mai 1978, de 10 à 12 heures. Vote anticipé: il se fait en mains du président de la commune, au bureau communal, au Châble, le mercredi 24 mai 1978 de 17 h. 30 à 19 heures.

Vote par correspondance: peuvent exer-

cer le droit de vote par correspondance:

- a) les malades et les infirmes;
- b) les citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle;
- c) les citoyens empêchés de se rendre aux urnes dans un cas de force majeure.

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance en fait la demande écrite, avec indication précise des motifs, à l'administration communale.

Cette demande doit être formulée au moins dix jours avant le dimanche de la votation ou de l'élection.

L'électeur incapable de se rendre au local de vote pour motif de santé fait viser sa requête par un médecin.

Dans les autres cas, l'intéressé doit fournir la preuve de son empêchement.

L'administration

L'ENTREMONT SE DÉVOILE

Le Grand Prix suisse de la route (GPSR), épreuve cycliste dont la réputation n'est plus à faire, s'achèvera cette année à Bourg-Saint-Pierre. A cette occasion, la commune et, par extension, le district d'Entremont présenteront durant une semaine au centre commercial Métropole à Sion quelques traits originaux de leur caractère et quelques aspects de leur solide entité, sous forme d'exposition-animation. L'hospice du Saint-Bernard, le Super Saint-Bernard, Liddes, Orsières, La Fouly, Sembrancher, Vollèges, Bourg-Saint-Pierre, Champex et, par le triangle de l'amitié, Aoste, Chamonix et Martigny nous délégueront des écrivains, des sculpteurs, des guides, des artisans, des groupes folkloriques et autres conférenciers pour mieux cerner ce coin de pays haut en couleurs. Le vernissage a eu lieu hier à 19 heures et l'exposition se clôturera le 24.5.1978. Le programme des journées sera fort copieux et diversifié et une permanence sera tenue de 8 h. 30 à 12 heures, puis de 13 heures à 18 h. 30 (samedi 17 heures). Outre cela, auront lieu également des concours quotidiens Home-trainers, des débats et des projections de films.

Une semaine à souligner dans son agenda!

Ph. B.

Voir page 34

Tentative de cambriolage au bar Express de la poste

MARTIGNY. - Dans la nuit de mardi à mercredi, la porte en verre du bar Express de la poste, situé en face du kiosque à journaux, a volé en éclats. Cette tentative de cambriolage a laissé les malandrins sur leur faim car rien n'a pu être emporté.

Ils ont usé de la même tactique que pour le magasin de radio Steiner, situé non loin. Mais là, le butin fut important, comme nous l'avons annoncé l'autre jour.

Le service d'identification de la police cantonale a opéré dès qu'il fut avisé.

Semaine clubistique dans les Grisons

MARTIGNY. - Il semble que l'hiver se soit définitivement retiré après moult retours rageurs et peu propices au déroulement normal des saisons.

Nos clubistes du CAS du groupe Martigny (section Monte-Rosa) se tourneront résolument vers le printemps en organisant, du 24 mai au 4 juin 1978, une semaine clubistique aux Grisons.

Les participants se réuniront le lundi 22 mai prochain, à 20 heures, au motel des Sports de Martigny.

REDACTION DE MARTIGNY

Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Mort ou vif

On recherche l'assassin du prix des montres. Signalement: vend des montres à Fr. 11.- et quart à Fr. 29.-
Dernier domicile connu: Discount «Au Fou», rue de Conthey 4 Sion 18-5966

Pas de chèque en blanc!

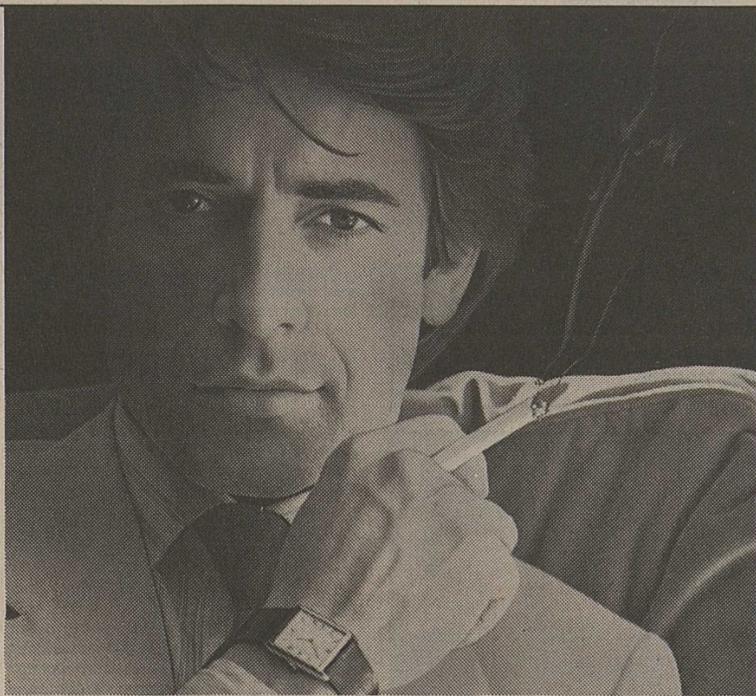
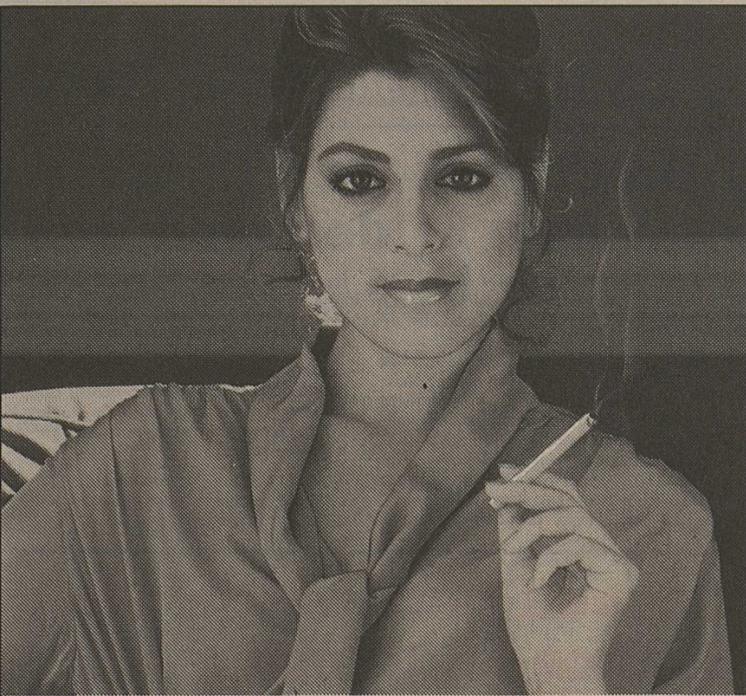
- On ne sait pas ce que coûtera en définitive l'aide aux universités
- On sait encore moins ce que coûtera l'aide à la recherche

Nous ne disons pas un non de principe à un effort mesuré, adapté aux besoins réels, mais nous refusons de nous engager pour des dépenses inconcues, en privant de surcroît le peuple de son droit de référendum sur les décisions à venir.

NON

à la loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche

Comité valaisan pour une politique universitaire réaliste



Moi, j'ai choisi Muratti 2000 pour sa légèreté et sa douceur: elle est faite de tabacs très légers et moi, moi j'ai expliqué qu'elle a un filtre très au point. Mais moi, vous savez, la technique... Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'elle est fantastique!

Moi, j'ai choisi Muratti 2000 pour son goût. Un bon goût. Bien rond. Agréable. Aroma Plus, c'est une bonne découverte. Et pour moi, Muratti 2000 c'est une très bonne cigarette.



Muratti 2000
a mis du goût dans la légèreté.

2.78

Grande vente BONS MOBILIERS D'OCCASION

Belles chambres à coucher modernes, classiques, etc., avec armoires 3 portes, coiffeuses, lits jumeaux avec tables de nuit, sommiers et matelas ressorts genre Superba

Belle chambre à coucher noyer pyramide avec grande armoire 3 portes, coiffeuse double glace, 2 lits, sommiers et matelas Superba **Très bien entretenu**

1 salle à manger bois clair moderne avec buffet plat, vitrine, table à rallonges et 4 chaises

1 salle à manger classique belle fabricatiron 1940 avec buffet plat, table ronde avec rallonges et 6 jolies chaises confortables

1 salle à manger très simple, chêne, 1 buffet de cuisine vernis blanc, état de neuf, pour Fr. 200.-

1 meuble combiné noyer pour Fr. 200.-

Divan avec ou sans entourage

1 salon avec canapé et 2 fauteuils genre club confortable pour Fr. 600.-, dessertes, armoire à glace 2 portes

1 salon anglais très confortable rembourrage très bon état Il faut le recouvrir, canapé 3 places et 2 fauteuils à coussins

Magnifique salle à manger Chippendale avec grand buffet plat, jolie table avec rallonges et 6 ravissantes chaises

Mobilier entièrement sculpté ancien composé de: 1 causeuse, 1 canapé, 2 fauteuils mi-ronds, 2 chaises, 2 fauteuils, 1 table

Travail artisanal ancien

Très beaux meubles de style Louis XIV, Louis XV, Louis XVI

Vitrines Louis XV bois de rose, commodes, splendides tables, bureaux Louis XV bois de rose décors bronze

Grande commode Régence bois de violette très belle pièce

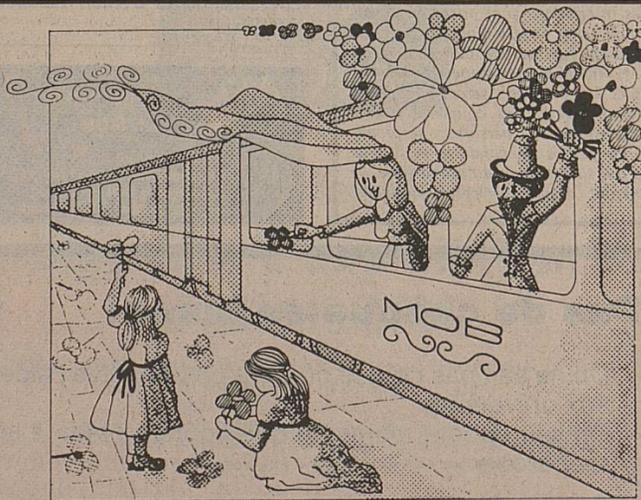
Quantité d'autres meubles Tableaux, lustres, tapis, etc.

Chez Jos. Albini Montreux

Magasins de mobiliers d'occasion

Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

Meubles, glaces, mobiliers ordinaires à liquider



Une attraction unique...
Voitures Bar et Salon Belle Epoque MOB

Pour excursions de clubs, sociétés, firmes, jubilés, mariages, etc., dès 20 personnes. Votre train spécial, également en soirée, dès 40 personnes, sans supplément!

Dès MONTREUX (aller et retour)	CHÂTEAU-D'ŒX	17.60
	GRUYÈRES	19.20
	GSTAAD	22.40

Documentation et offres:
SERVICE VOYAGES CHEMIN DE FER MONTREUX-OBERLAND-BERNOIS
1820 MONTREUX, tél. 021/61 55 22 ou votre gare CFF

22-190

La nouvelle
MAZDA
323
chez

Chez votre garagiste
Claude Boson
La Balmaz

Voiture à disposition tous les jours pour des essais sans engagement
Tél. 026/8 42 78
8 45 24



Garage des Deux-Collines

Route de Lausanne 118
Station-service TOTAL
SION - Tél. 027/22 14 91
Antoine Frass, maîtrise fédérale

Exposition permanente



- Démonstrations, examens sans engagement.
- Fournisseur agréé des assurances.
- Nous assurons les démarches et remplissons les formulaires
- Les dernières nouveautés mondiales de l'acoustique
- Matériel audiométrique le plus moderne

Nous vous invitons à venir

à Sion
Optique Pierre Gaillard

Grand-Pont 9

Vendredi 19 de 9 à 12 heures

Votre problème est désormais
LE NÔTRE

M. Dardy succ. de Bouvier Frères
Av. de la Gare 43 bis
1003 Lausanne

Réparations de toutes les marques.
Fabrication de moulages dans nos ateliers.

Pour certaines formes de surdité

sans moulage
← →
sans cordon





La meilleure raison d'opter pour une Volvo:

Réduction de prix!

Volvo vous offre chaque année davantage - à des prix stables.

Alors que d'autres voitures misent sur des prestations additionnelles facturées en supplément, Volvo vous propose toujours plus de confort, de sécurité, un équipement complet et une qualité nettement supérieure, à prix fixes, tout compris. Et dès le 1er mai 1978, les Volvo sont plus avantageuses encore!

Exemples:	jusqu'ici	nouveau
343 DL	fr. 15 200.-	fr. 14 600.-
244 L	fr. 18 400.-	fr. 17 400.-
244 DL	fr. 19 775.-	fr. 18 775.-
245 L	fr. 20 300.-	fr. 19 300.-
245 DL	fr. 21 600.-	fr. 20 600.-
264 GL	fr. 28 850.-	fr. 26 800.-
265 GL	fr. 32 500.-	fr. 29 500.-

Réduction de prix supplémentaire de 10 à 15% sur les principales pièces de rechange, d'équipement et accessoires.

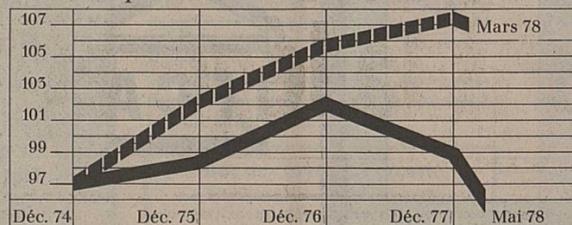
Constance des prix et modèles.

Aujourd'hui plus que jamais, la valeur de reprise d'une voiture compte plus que son prix de catalogue.

La haute qualité reconnue des véhicules Volvo implique des procédés de fabrication ultra-modernes et la sélection des meilleurs matériaux. Protection antirouille supérieure, perfectionnement constant et contrôles rigoureux à tous les stades de production, assurent le succès de tous les modèles Volvo et justifient le choix des automobilistes les plus exigeants.

Voici la preuve qu'une Volvo est plus avantageuse que jamais.

Index des prix



Evolution des prix du marché automobile global. Source: «Die Volkswirtschaft».

Evolution des prix de la Volvo 244 DL.

Quelques bonnes raisons d'opter pour une Volvo:

Sécurité optimale de prévention et de protection du conducteur et des passagers.

Confort supérieur. Espace et bien-être à profusion pour votre détente et votre sécurité sur la route.

Haute maniabilité. Tous les modèles Volvo se distinguent par leur souplesse de conduite. Ils sont même, pour la plupart, dotés en série d'une servodirection et de freins assistés.

Équipement complet. Chez Volvo, les «extra» ne sont pas des suppléments - mais compris dans l'équipement standard. Exemple: ceintures de sécurité pour les passagers arrière (Volvo 240/260).

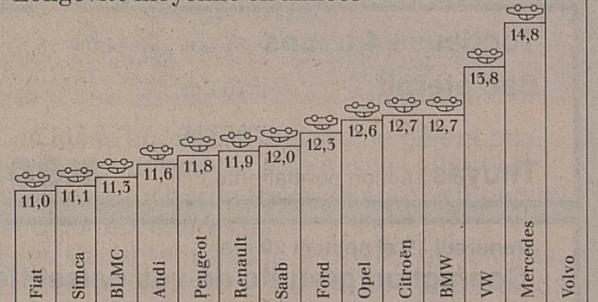
Économie. Consommation d'essence restreinte pour une puissance supérieure du moteur. Garantie 1 an sans limitation kilométrique. Service tous les 10 000 kilomètres seulement.

Ecologie. Epuration optimale des gaz d'échappement, économie d'énergie, de carburant: les Volvo ménagent simultanément votre budget et l'environnement.

Une Volvo roule encore longtemps, quand d'autres ont déjà fait leur temps.

Une voiture bon marché n'est pas nécessairement moins coûteuse. Volvo le prouve par une longévité prolongée et une valeur de reprise supérieure à tous les âges.

Longévité moyenne en années



Selon une statistique officielle suédoise de l'AB Svensk Bilprovning (Département du trafic routier suédois).

En bref: avec Volvo, vous disposez d'une voiture qui vaut son prix. Aujourd'hui plus que jamais!

VOLVO

La voiture pour la Suisse.

Une valeur sûre.



garantie et service Philips
100 %
image couleur

ACTION

TÉLÉVISEUR COULEUR PHILIPS
Notre offre coupe du monde de football

A l'achat d'un appareil couleurs
56 ou 66 cm, nous vous offrons

**un bon d'achat
de Fr. 200.-**

RADIO-TÉLÉVISION GRAND,
ROUTE DE SION 6, 3960 SIERRE
TEL. 027/55 16 79

- ★ Réparations
 - ★ Antenne collective
 - ★ Haut-parleurs
 - ★ TV couleurs dès Fr. 800.-
 - ★ Location-vente TV couleurs
dès Fr. 70.- par mois
- Technicien chef: A. Grand
Technicien: Jean-Pierre Rey

Local commercial

à louer à **Martigny**,
rue du Léman 29
290 m² environ avec vitrine
libre dès fin juin 1978.

S'adresser sous chiffre P 36-900352 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.



BANQUE ROMANDE la Banque à la mesure de notre ménage

De caractère commercial et privé, elle
vous offre sa sécurité, ses services rapides
et personnalisés tant en Suisse qu'à
l'étranger.

La Banque à votre mesure

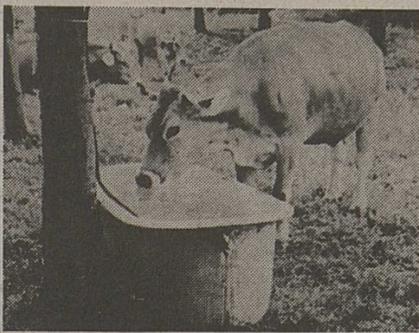


Affiliée au groupe B.S.I.

- A vendre
- Ford Fiesta**
1977, 25 000 km, avec garantie
Fr. 7900.-
 - Alfasud**
30 000 km, état de neuf, expertisée
Fr. 5900.-
 - VW 1300**
bon état, expertisée, Fr. 1900.-
 - Renault 12 TS autom.**
expertisée, Fr. 5800.-
 - Peugeot 304 break**
1976, avec garantie, Fr. 7500.-
 - Opel Kadett 1200 S**
4 portes, état de neuf, expertisée
Fr. 5500.-
- Tél. 026/5 42 90
heures des repas

36-2888

Ce n'est pas ainsi que doit finir votre baignoire!



La TECNICA EMAIL
est représentée dans les cantons suivants:

- Genève et Vaud**
Roland Bolomey
1181 Luins
☎ 021/74 13 36
☎ 022/64 29 61
- Fribourg**
Joaquin Aranda
Route Cité-Bellevue 1
1700 Fribourg
☎ 037/22 87 53
- Valais**
Hervé Trincherini
1963 Vétroz
☎ 027/36 13 59
- Berne et Soleure**
Hans Blunier
Galactinastrasse 6
3123 Belp
☎ 031/81 06 17
- Saint-Gall, Appenzell
et Thurgovie**
Kostgeld & Mauret
Hintere Schützengasse 8
9000 Saint-Gall
☎ 071/24 50 - 22 86 91
- Zurich et Zoug**
Filippo Gallo
Mühlestrasse 762
8915 Hausen a/Alb.
☎ 01/99 26 57
- Tessin**
Georges Uldry
Via dei Pioppi 2
6962 Viganella
☎ 091/51 13 50

Réemailage de baignoires

Une baignoire peut être oxydée, opaque, noire,
poreuse, etc. à différents degrés de corrosion,
endommagée par des pertes d'eau ou de fré-
quentes lessives, des eaux calcaires, ferrugineu-
ses, agressives, des acides ou autres agents chi-
miques, organiques ou inorganiques, sous forme
liquide ou en poudre.

Il est certain qu'une baignoire dont l'émail est
imprégné de produits corrosifs peut sans autre
provoquer du rhumatisme, des infections ou de
l'eczéma.

La TECNICA EMAIL permet de revêtir sur place
votre baignoire d'une nouvelle couche d'émail,
soit en blanc soit d'une couleur désirée, sans
toucher aux carrelages, aux murs ou aux instal-
lations sanitaires, avec un minimum de frais, un
maximum de protection et de propreté, par un
traitement chimique, sans ponçage à la machine,
donc sans poussière et peu de bruit.

Toutes les baignoires défectueuses atteintes par
différentes formes de corrosion peuvent être
remises à neuf avec une nouvelle stratification
d'un émail synthétique spécial ayant une grande
résistance, thermique, mécanique et chimique,
spécialement aux produits de nettoyage. Il est
également possible avec succès de faire des
réparations partielles des parties d'émail écail-
lées, uniquement sur des baignoires ou douches
neuves.

Par l'intervention de nos spécialistes compé-
tents et consciencieux, vous retrouverez votre
baignoire propre, brillante, hygiénique et facile à
nettoyer.

Nous vous offrons un travail de qualité avec
garantie écrite et tenons toutes documentations
avec références à votre disposition.

85-42760



SCHILTER

- Schilter transporteur 1100
- Schilter transporteur 1300
- Schilter transporteur 2200
- Tracteur Wiesel 222 polyvalent
tout-terrain

ROPER

Jordan-Burgener

Route de Chandoline 19, zone 1
SION Tél. 027/23 29 56

Magro Uvrier

Jeudi 18 - Vendredi 19
Samedi 20 mai

EXPOSITION

des gammes **Schilter** et **Roper**

- Tracteurs 8 à 18 ch
- Tondeuses autoportées
- Tondeuses à gazon
- Motobineuses 3, 4, 5 ch
- Broyeurs à sarment
- Pavillons de jardin
- Tronçonneuses
- Faux à moteur dès **Fr. 630.-**
- Pompes à eau 150 l/min.
- aspiration à 7 mètres
- Prix spécial exposition **Fr. 530.-**

Fonds de placement des Banques Cantonales Suisses

Paiement de coupons pour l'exercice 1977/78

Dès le 22 mai 1978, il sera payé:

Fonds de placement immobilier IFCA	
contre remise du coupon No 17	
brut	Fr. 60.-
moins impôt anticipé 35%	Fr. 21.-
Net par part	Fr. 39.-

Direction du Fonds: IFAG Gestion de Fonds S.A., Berne
Banque dépositaire: Banque Cantonale de Zurich, Zurich

Fonds de placement mobilier VALCA	
contre remise du coupon No 15	
brut	Fr. 2.40
moins impôt anticipé 35%	Fr. .84
Net par part	Fr. 1.56

contre remise du coupon No 16	
gain en capital (exempt de l'impôt anticipé)	
Net par part	Fr. 1.10
Total (brut Fr. 3.50)	net Fr. 2.66

Direction du Fonds: IFAG Gestion de Fonds S.A., Berne
Banque dépositaire: Banque Cantonale de Bâle, Bâle



Ces coupons sont payables sans frais auprès des membres de l'Union des Banques Can-
tonales Suisses:

- | | | |
|---|---------------------------------|-----------------------------------|
| Banque Cantonale d'Argovie | Banque Cantonale de Glaris | Banque Cantonale d'Uri |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E. | Banque Cantonale des Grisons | Banque Cantonale du Valais |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I. | Banque Cantonale Lucernoise | Banque Cantonale Vaudoise |
| Banca dello Stato del Cantone Ticino | Banque Cantonale Neuchâteloise | Banque Cantonale Zougnoise |
| Banque Cantonale de Bâle-Campagne | Banque Cantonale de Nidwald | Banque Cantonale de Zurich |
| Banque Cantonale de Bâle | Banque Cantonale d'Obwald | Caisse d'Epargne de la République |
| Banque Cantonale de Berne | Banque Cantonale de St-Gall | et Canton de Genève |
| Banque de l'Etat de Fribourg | Banque Cantonale de Schaffhouse | Caisse Hypothécaire |
| Banque Hypothécaire du Canton de Genève | Banque Cantonale de Schwyz | du Canton de Berne |
| | Banque Cantonale de Soleure | Crédit Foncier Vaudois |
| | Banque Cantonale de Thurgovie | |

Les rapports de gestion de l'exercice 1977/78 des deux Fonds peuvent être obtenus auprès
des banques dépositaires et des domiciles de paiement désignés ci-dessus.

**Les parts du Fonds mobilier VALCA sont émises de manière continue au prix
du jour calculé sur la base du cours des valeurs en portefeuille.**

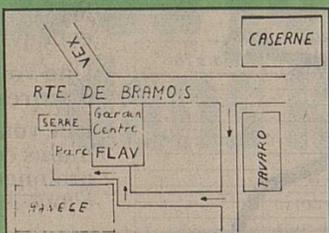
Garden Centre FLAV SION

Route de Branois

Tél. 027/23 38 95



ACTION vendredi 19 et samedi 20 mai



Tondeuse 4 temps 51 cm	Fr. 520.-	470.-
Bac éternit 70 cm		10.80
60 cm		10.20
Thuyas, action permanente		3.50, 5.-, 8.-

Vendredi 19 et samedi 20 mai
Confection gratuite de vos caissettes à fleurs
Apportez vos bacs, chaudrons...

Grand choix: géraniums - pétunias - bégonias
... de première qualité à des prix compétitifs

Toutes nos plantes sont cultivées en container
= possibilité de les planter sans risque jusqu'au
MOIS de novembre

Nous vous offrons: conseils - plantes de rocailles - conifères
arbustes à fleurs - arbres fruitiers

Journée information samedi 20 mai
Engrais Lonza 10%

GRAIN DE SEL

Et le trac ?...

- Croyez-vous que le trac existe vraiment ?

- Mon cher Ménandre, celui qui prétend n'avoir jamais eu ou connu cette peur qui ronge les boyaux n'est qu'un menteur. Je crois que c'est Johnny Halliday qui déclarait : « Chaque fois que je donne un gala, ça me prend et je n'arrive pas à me maîtriser tout de suite. Je fonce, je me dénène avec frénésie jusqu'à la quatrième chanson. Le public, ainsi, ne s'aperçoit pas que le tremble. A partir de la quatrième, je reprends confiance et ça marche. »

Il y a quelques années, avant la présentation d'une pièce, au Casino-théâtre de Sierre, je me trouvais dans la loge avec Dany Robin et Georges Marshall. « Vous nous laissez seuls pendant une demi-heure au bout de laquelle nous monterons sur scène. Dany et moi avons un tel trac que nous ne pouvons plus dialoguer avec vous. Si vous voulez bien, nous nous reverrons après le spectacle. »

Nombreux et nombreuses sont les

artistes, les conférenciers, bourrés de talent, qui ressentent une angoisse folle avant d'affronter le public. Jacques Charon l'avoue dans son livre.

Le grand pianiste Rubinstein éprouvait des malaises. Et d'autres ressentaient des douleurs au creux de l'estomac. Tous, je crois, ont des troubles du système nerveux qui les paralysent. On s'en aperçoit, très peu il est vrai, car ils parviennent à se maîtriser après deux ou trois répliques.

Cette peur-là, en fait, est aussi ressentie par les acrobates dans les cirques ; elle étreint des personnes appelées à la TV ou à la radio, qui sont affolées par la vue du micro.

« Le trac est le titre de noblesse des vrais artistes. » J'ajouterais : c'est la marque des gens sensibles.

Le trac, enfin, ne se commande pas parce qu'il est « le sentiment du danger et d'une disproportion des forces en présence : un seul être devant la foule ». Y'a de quoi attraper les « chocottes » !

Isandre.

En souvenir de M^{me} Innocente Pralong-Mayor

SAINT-MARTIN. - Ce lundi de Pentecôte 15 mai 1978, la triste nouvelle du décès de M^{me} Pralong se répandait dans notre commune et jetait toute la population dans la consternation. C'est que M^{me} Pralong était la bonté personnifiée. Très jeune, elle opta pour la profession de sage-femme. Elle réussit brillamment ses examens et pratiqua dès le début dans sa commune. Quelle famille de Saint-Martin n'aura pas éprouvé son dévouement ?

Que de mamans et d'enfants doivent la vie sauve à la compétence de cette experte sage-femme !

Malgré ses grandes responsabilités familiales, elle était toujours prête à rendre service à chaque heure du jour et de la nuit, et souvent elle devait œuvrer dans des conditions très difficiles...

Non contente de faire simplement son travail, là où le personnel ménager faisait défaut, c'était encore elle lors des visites journalières qui s'occupait de toute la maisonnée...

Avant son mariage en 1939 Innocente avait milité durant deux ans dans les rangs de l'A.C.R., où elle se forma une âme d'apôtre. Elle resta sa vie durant fidèle à la devise de ce mouvement : voir, juger, agir.

Durant sa longue et douloureuse maladie, elle fut un modèle de patience et de courage, humblement soumise à la volonté divine.

Que M. Louis Pralong, son époux, et toute sa famille, veuillent trouver ici l'expression de nos chrétiennes condoléances.

Une amie

Conception de développement économique de la région de Sion

QUO VADIS ?

L'entrée en vigueur de la loi sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne du 28 juin 1974, qui se matérialise par la mise sur pied d'études régionales devant déboucher sur l'octroi de crédits d'équipement, revient à l'ordre du jour dans la région de Sion.

En effet, cette dernière a vu démarrer, le printemps passé, un vaste programme de travail s'étalant sur deux ans au moins et touchant pratiquement tous les grands secteurs du développement régional. Vingt-et-une communes y ont adhéré et s'y sont attelées bon gré mal gré. On ne peut pas dire que ce soit un enthousiasme débordant pour le moment. Et pourtant...

Le groupe d'étude mandaté publie aujourd'hui son troisième rapport intermédiaire intitulé « Concept global ». C'est l'occasion d'en parler un peu et d'informer le grand public de ce sujet qui le touche de très près.

La séance constitutive de l'Association pour l'aménagement de la région de Sion (ARS) remonte au 9 septembre 1974. Elle était l'aboutissement de nombreuses démarches et consultations auprès des communes. Depuis, lentement, comme dans toutes les autres régions du reste, le train s'est mis en marche.

Les travaux d'étude proprement dits ont débuté en janvier 1977. En avril de la même année, un premier rapport était déjà soumis, sous forme d'hypothèses de développement, à l'approbation du comité de direction, organe exécutif de la région. Il avait pour but de fixer les grandes orientations de l'étude. Après acceptation par ce dernier, moyennant corrections et compléments, il donna naissance à un deuxième document, en juin 1977. Celui-ci fit l'objet de nombreuses discussions dans le cadre des séances des sept sous-commissions de travail mises en place. Le document fut remis également aux communes, à la députation des trois districts composant la région de Sion ainsi qu'à des groupements privés intéressés.

Sur la base des remarques émises tout au long de ces périodes de délibérations, le groupe d'étude est à même de présenter aujourd'hui l'étude de conception globale. Comme son nom l'indique, ce rapport présente déjà une certaine stratégie du développement, une certaine vision, imparfaite il est vrai, de ce que pourrait être le devenir de la région de Sion.

A ce stade, rien n'est encore décidé ni définitivement fixé. Chaque élément d'étude est susceptible d'être discuté, compte tenu naturellement des options générales déjà retenues dans les deux premiers rapports publiés.

Il faut insister sur le caractère provisoire et intermédiaire de ce document. Car c'est aux habitants des trois districts de Sion, d'Hérens et de Conthey, c'est aux vingt-et-une communes faisant partie de l'association régionale, c'est à leurs délégués nommés dans les sous-commissions de tra-

vail qu'il appartient maintenant de franchir une nouvelle étape, afin de donner à cette étude sa réelle dimension et de créer un consensus sur les principales options d'intérêt général. Si le plan de travail initial peut être respecté, c'est dans la première moitié de 1979 que la conception régionale de détail pourrait être achevée.

Il est vrai que la région de Sion doit faire face d'emblée à un handicap sérieux. Le fait de regrouper trois districts aux limites administratives assez artificielles, si l'on se place sous l'angle des rapports économiques et sociaux, ne devrait toutefois pas empêcher indéfiniment les communes concernées de reconnaître les avantages indéniables qui sont liés à l'existence d'une solide interdépendance ville - arrière-pays et plaine - montagne.

Nous pensons, quant à nous, que cette difficulté est surmontable et qu'elle constitue peut-être une raison de plus de démontrer, dans les faits, que la région de Sion n'est plus en attente de motivation.

Géo Bétrisey

Conception globale ou partielle ?

Les autorités fédérales ont mis sur pied la loi sur l'investissement dans les régions de montagne, dont le but est de soutenir les secteurs géographiques de notre pays en difficultés.

Il s'agit de fortifier l'économie des cantons de montagne par la création de métropoles régionales ou encore de centres et sous-centres régionaux vivants.

Pour le Valais la conception directrice nationale prévoit la création d'un centre bi-polaire Sion-Sierre, qui devrait atteindre l'importance d'un centre citadin en équipements économique-culturels. Et le canton a été subdivisé en huit régions de programme appelées à devenir des centres vivants de développement.

Chacun sait que les moyens de communication sont l'épine dorsale de toute expansion économique ou culturelle.

Or des deux variantes de la conception globale des transports que la commission fédérale ad hoc vient de rendre publique, l'une d'elles prend pratiquement le contrepied de la politique préconisée dans le cadre régional.

La variante I prévoit la suppression de certains moyens de communication existants et de certains projets ; elle préconise notamment l'arrêt absurde de

l'autoroute en plein milieu de la plaine du Rhône, ainsi que la suppression de celle du Rawyl.

En revanche, aucun des projets reliant les grandes agglomérations ne seraient touchés ; ils auraient même la priorité, accentuant ainsi la tendance à la centralisation économique et démographique dans le triangle Bâle - Berne - Zurich.

Si cette variante aboutissait, il y aurait une certaine hypocrisie de la part des autorités fédérales, qui donneraient d'une main ce qu'elles reprendraient de l'autre. On dit vouloir fortifier les milieux ruraux et en même temps on pratiquerait une politique allant à fin contraire, c'est-à-dire à la centralisation démographique et économique.

Certes, pour le moment ce n'est qu'un rapport de commission. Le Conseil fédéral seul, c'est-à-dire le pouvoir politique, tranchera et les cantons seront consultés. Mais le président du Gouvernement valaisan a réagi vivement à l'annonce de la publication du rapport : en aucun cas le Valais ne doit être préterité dans son développement. C'est un devoir à l'égard des générations futures.

Henri Roh

Sierre, Noble Contrée

Un nouveau livre à la gloire de Sierre



Sierre vers 1850, une illustration du livre nouvellement édité

Fruit de la collaboration entre trois personnalités sieroises bien connues, un ouvrage fort intéressant vient de sortir de presse.

« Sierre l'Agréable » est signé par M. Elie Zwissig, ancien président de la commune et ancien président de la Fondation du château de Villa, et par le poète-vigneron M. Albert Mathier.

Richement illustré, ce livre a été imprimé par les soins de M. Walter Schöchli.

Le vieux bourg et ses quartiers au fil des pages revivent, éveillant la nostalgie de ceux qui vécurent à Sierre toutes ces époques anciennes.

Nous aurons l'occasion prochainement de présenter par le détail ce livre consacré à la gloire de la capitale du district.

Journée de corvée à Vercorin

La traditionnelle journée de corvée de la Société de développement de Vercorin aura lieu cette année le samedi 27 mai prochain.

Le rendez-vous a été fixé à 13 h. 30 devant le bureau de l'office du tourisme.

Les travaux s'avérant fort importants en 1978, chacun est cordialement invité à participer à cette journée. Le matériel nécessaire sera mis à disposition.

Course surprise avec les CFF

C'est dimanche que prendra le départ de Sierre le traditionnel voyage-surprise mis sur pied par les Chemins de fer fédéraux.

Comme à l'accoutumée, un programme de choix permettra aux participants de découvrir de belles régions, de déguster mets et crus, spécialités des endroits parcourus.

On peut encore s'inscrire pour cette course dans les guichets des gares du canton.

Circulation déviée au val d'Anniviers le dimanche 21 mai

En raison du Festival des musiques de Vissoie, la circulation sera déviée comme suit de 8 heures à 12 h. 30.

1. Dans le sens vallée - plaine : Chandolin - Saint-Luc - Ayer (Zinal-Ayer) - Mission - Saint-Jean (Grimentz-Saint-Jean) - Mayoux - Pinsec - Vercorin - Chalais.

2. Dans le sens plaine - vallée : une déviation est prévue avant l'entrée de Vissoie. Les automobilistes sont invités à se conformer aux indications qui leur seront données par les agents de la circulation.

La police cantonale de Vissoie remercie d'avance les usagers de la route de leur compréhension.

Fête paroissiale à Montana-Village

La paroisse de Montana-Village célébrait dimanche la fête de son protecteur, saint Grat.

Au cours de la messe, le chœur mixte L'Echo de la Montagne se produisit sous la

baguette de M. Denys Mottet.

Cet ensemble de chant avait la veille reporté un magnifique succès, lors de son concert annuel. Les chanteurs de l'ordre de la Channe et le chœur d'enfants s'étaient associés à cette manifestation.



L'Echo de la Montagne, sous la direction de M. Denys Mottet, samedi soir lors de son concert annuel.

Tuiles en béton

Redland

La couverture la plus fiable de votre toiture

Les tuiles en béton Redland ne gèlent pas. Elles sont utilisables à toutes les altitudes. Les tuiles en béton Redland sont esthétiques, et d'un prix intéressant. Elles s'adaptent à tous les styles de toitures. En vente par les marchands de matériaux de construction.

Pour tous renseignements

BTR MATERIAUX S.A.
1023 Crissier Tél. 021/34 97 21 Télex 24 766

Bon pour une documentation Redland 14-R

Nom, Prénom _____

Profession _____

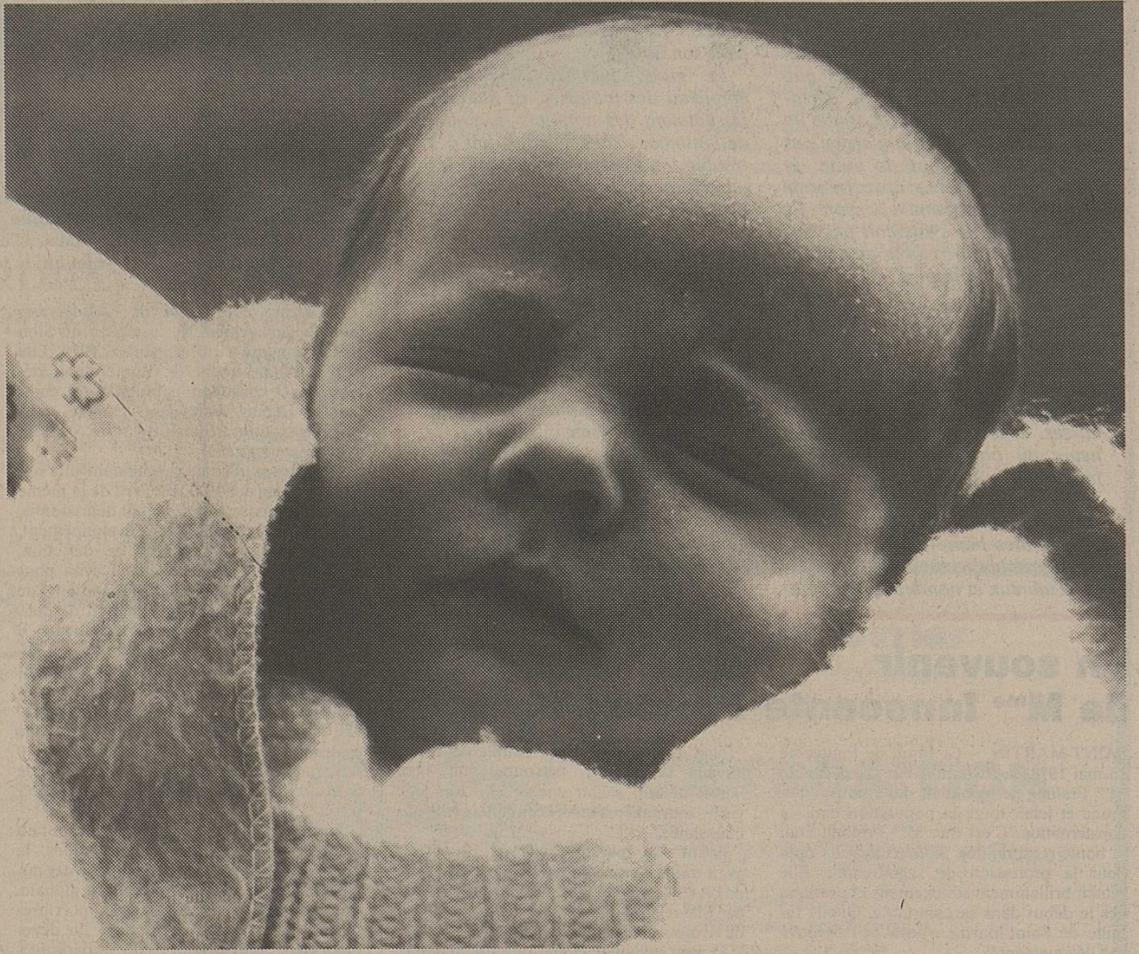
Rue et no _____

NP/Localité _____

Prise de position de l'Association «Oui à la vie»



**Votez
NON
le 28 mai
à la
nouvelle
loi
sur la
grossesse**



Analyse du contenu de la loi

Comparée à celle qui est en vigueur actuellement et qui n'admet que l'indication médicale la nouvelle loi proposée par le Parlement représente une très large libéralisation. Si elle commence par déclarer tout avortement punissable, elle admet ensuite une série de nouveaux motifs d'interruption de grossesse dont l'interprétation large permettrait pratiquement de justifier un avortement dans n'importe quelle situation:

- L'indication sociale, qui autorise l'avortement si la continuation de la grossesse risque de mettre la personne enceinte dans un état de «détresse sociale grave impossible à détourner autrement». Mais quelle est, dans une société digne de ce nom, l'état de détresse sociale qui ne peut être écarté autrement que par la mise à mort d'un enfant? Aucune détresse sociale n'est irréversible pour un Etat ou une

société décidés à mettre en œuvre les moyens nécessaires.

- L'indication eugénique autorise l'avortement «s'il existe pour l'enfant un danger sérieux de lésions psychiques ou physiques graves et durables». Cette indication introduit pratiquement une distinction entre les êtres humains sains de corps et d'esprit et les êtres humains malades ou infirmes dont la vie serait considérée comme sans valeur. Elle ferait bientôt apparaître comme un non-sens les soins aux personnes incurables.

- L'indication juridique autorise l'avortement lorsque la grossesse résulte d'un acte de contrainte (viol). Même lorsqu'elle existe et qu'elle est prouvée, cette indication est rare et elle risque d'ouvrir la porte à de larges abus. Et que penser d'une loi qui, après un acte de violence, prescrit la condamnation à mort de l'une des

victimes, de surcroît totalement innocente?

La loi contient bien un premier chapitre intitulé «protection de la grossesse» qui prévoit des centres de consultation pouvant apporter l'aide aux personnes directement intéressées.

Mais en fait, rien ne garantit que ces centres consacreront les moyens mis à leur disposition pour aider les femmes en détresse à garder leur enfant. La loi ne fixant pas le but de l'aide à accorder, on a tout lieu de craindre que ces centres ne conseillent ou même ne facilitent l'interruption de grossesse, au lieu de porter remède à la détresse sociale et morale de la mère et, ainsi, protéger la vie de l'enfant. L'expérience de certains cantons suisses prouve que cette crainte est fondée. En réalité, cette loi, qui se prétend protectrice, ne fait mention de l'enfant que pour en autoriser la suppression.

Cette loi, qui se prétend protectrice ne fait mention de l'ENFANT que pour en autoriser la suppression

Les services «SOS future mère» s'organisent

L'expérience de ces dernières années prouve que les services «SOS future mère» répondent à un réel besoin et qu'ils apportent une aide efficace et discrète à de nombreuses futures mères en difficulté. Il importe donc de les dévelop-

per et d'en créer dans les régions où ils manquent encore. C'est dans ce but que se sont récemment rencontrées, à Lausanne des déléguées de toute la Suisse romande auxquelles s'étaient jointes des observatrices d'outre-Sarine. Cette réu-

nion a permis d'établir les bases d'une coordination et d'une collaboration plus poussées ainsi qu'un programme d'actions destinées à faire mieux connaître cette remarquable formule d'entraide et de solidarité.

Après consultation des sections locales, le comité central de l'Association «Oui à la vie» recommande de voter NON à la nouvelle loi sur la grossesse le 28 mai prochain.

Considérations préliminaires

Le comité central et les sections sont conscients de la situation ambiguë dans laquelle les place cette votation: d'autres milieux combattent cette loi pour des motifs diamétralement opposés, dans l'espoir de parvenir à une libéralisation totale de l'avortement. «Oui à la vie» n'a ni recherché ni désiré cette alliance contre nature.

Mais notre association, qui s'est donné pour but premier de «faire respecter la vie de la personne humaine dès le moment de la conception» ne peut pas demeurer silencieuse en face d'une loi

appelée à régir l'interruption de grossesse. Une telle démission lui ferait perdre toute crédibilité.

Il est peu réjouissant de combattre une loi beaucoup trop permissive avec ceux-là même qui la considèrent comme trop restrictive et réclament le droit à l'avortement libre. Cette situation malheureuse ne diminue en rien l'obligation morale dans laquelle nous sommes de combattre une loi aussi profondément opposée aux principes éthiques fondamentaux.

Par ailleurs, dans l'hypothèse très probable d'un rejet de la loi, un vote positif de la part des cantons qui ont repoussé la solution des délais aurait des conséquences catastrophiques. Les partisans de la libéralisation affirmeraient alors à coup sûr que la loi a été repoussée par eux seuls et réclameraient la mise sur pied par les Chambres fédérales d'une nouvelle loi encore plus libérale.

les citoyennes et les citoyens de notre pays

à déposer sans hésiter un NON dans l'urne, le 28 mai prochain.

Rien n'empêchera ensuite les Chambres fédérales de mettre rapidement sur pied une loi protectrice de la mère et de l'enfant crédible et efficace.

Conclusion

La loi qui nous est proposée sous le titre trompeur de «Loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption» est incompatible avec le respect de la dignité et les droits fondamentaux de la personne humaine. Elle contient beaucoup d'éléments négatifs qui engendreront des maux certains. En revanche les éléments positifs sont très aléatoires. C'est pourquoi notre association invite

Téléphone et adresse de «SOS future mère» Valais 24 heures sur 24.

027/22 12 02, case postale 61, 1950 Sion

Devenez membres de «Oui à la vie»

à découper

Je désire: devenir membre de OUI À LA VIE et recevoir régulièrement le bulletin (cotisation + abonnement: 15 francs par an)

seulement recevoir le bulletin (15 francs par an).

Nom et prénom:

Adresse:

L'Echo des Alpes accueille à Vissoie les fanfares de Sierre et Loèche



Les fondateurs de l'Echo des Alpes de Vissoie, en 1887.

L'unique fanfare de la vallée d'Anniviers va recevoir ce week-end les corps de musique des districts de Sierre et Loèche, pour leur 78^e festival. Qui est la société organisatrice qui a su réunir autour d'elle toutes les bonnes volontés de Vissoie et des villages alentours pour le plein succès de cette fête ?

« L'Echo des Alpes » mérite son fauteuil de vieillesse pour avoir passé allègrement les 90 ans ! Aucun survivant de l'époque héroïque, mais combien de souvenirs se colportent encore au coin du feu, les longues soirées d'hiver.

N'était-ce pas une parfaite utopie que de vouloir vers les années 1880 créer une fanfare dans un village perdu au milieu des montagnes ? Et combien de bon argent faudra-t-il économiser pour acheter les instruments nécessaires ? Et qui nous apprendra à souffler harmonieusement dans ces engins de cuivre rutilants ?

Durant l'été 1886, quelques fanas (ils en existaient déjà !), prirent contact avec un certain Joseph-Marie Perruchoud, musicien de Chalais en séjour à Vissoie. Monsieur Perruchoud, ne pourriez-vous pas prêter avec nous ce prochain hiver et nous apprendre à jouer ? M. Perruchoud voulait bien, mais qui assurerait sa subsistance durant ces longs mois de la saison blanche ? Qu'à cela ne tienne, chacun des futurs musiciens s'était engagé à lui trouver du travail à la tâche la

journée - une fois ici, une fois là - pour qu'il accepte de donner tous les soirs bénévolement à ses supporters des leçons de solfège appliqué. Et c'est ainsi que naquit « L'Echo des Alpes » de Vissoie, en 1887.

Si la fanfare existait, elle était encore loin d'être entrée dans les mœurs du village. Bon nombre de villageois allèrent se plaindre auprès du curé de cette bande d'énergumènes décidés à provoquer les mauvais esprits en déchainant cette musique diabolique. Les répétitions eurent donc lieu clandestinement dans une maison nichée au haut du village. Et chacun cachait soigneusement son instrument à la sortie afin qu'il ne soit pas la proie d'une vengeance, ou séquestré par des parents trop bien pensants. L'hiver avait passé, les accords étaient plus ou moins harmonieux et synchronisés, mais les foudres du diable étaient toujours en suspension sur les têtes des protagonistes. Il devenait donc urgent de réagir : « Monsieur le curé, acceptez-vous que notre fanfare participe à la procession de la Fête-Dieu ? » Voyant là l'occasion

d'être magnanime et de se tirer d'un mauvais pas, le curé accepta, et quelle ne fut pas la surprise des citoyens de Vissoie au matin de ce jeudi béni d'entendre les flons-flons martiaux de neuf musiciens disciplinés, sortis de l'ombre. Si le courroux et la désapprobation se lisaient sur certains visages, l'enthousiasme finit malgré tout par l'emporter et la fanfare acquit droit de cité.

Que de souvenirs aussi ces répétitions qui devaient tenir compte de la transhumance annivariarde : pendant les travaux des vignes, on se réunissait à Niouc ou les vigneron montaient à pied le soir pour rejoindre les amis venus de Vissoie. Et au temps de l'alpe, on ne craignait pas de descendre de Zinal à Vissoie et de remonter avec son bâton de pèlerin le soir même, après la répétition. Et qui se rappelle de la mobilisation des meilleures plumes de l'équipe pour calligraphier l'unique partition que l'on pouvait se payer, afin que chacun en possède une copie. Et cette autre fonction extra-musicale qui consistait, les jours de fête à ne pas quitter d'une semelle l'un ou l'autre musicien trop porté sur la dive bouteille. Ce travail, mélange d'autorité et de diplomatie, consistait à restituer le musicien en état de faire chorus avec l'ensemble à l'heure du concert. Le résultat n'était pas toujours garanti !

Le registre des procès-verbaux de la société laisse transpirer les soucis financiers toujours cuisants. En 1912, bien que les vingt francs annuel dûs comme indemnité à l'instructeur soient couverts par la cotisation de 3 francs par sociétaire, on décide de renflouer la caisse en organisant un lot à Sierre. Le résultat est mirobolant : une recette de 685,10 francs, presque des francs-or ! Mais le lot n'est pas la seule ressource providentielle, les jeux de quilles donnent également de bons résultats. Pourtant en 1929, c'est la crise, la caisse est vide, le directeur démissionne !

« L'Echo des Alpes » organise cette année le 78^e Festival des musiques des districts de Sierre et Loèche. Il n'en est pas à son coup d'esai, en 1901 déjà il organisait le Festival des fanfares du Valais central. Le tout premier de ces festivals déroula ses fastes à Saint-Léonard en 1889, à l'initiative de « La Léonardine » qui fête cette année son 100^e anniversaire (coup de chapeau en passant !)

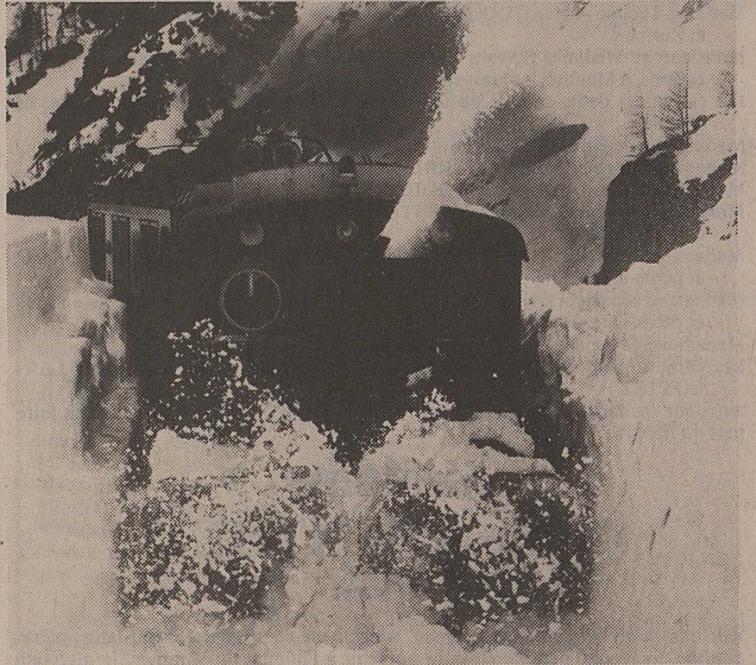
La 30^e fête de la Fédération des musiques du Valais central est également confiée à Vissoie en 1922. Durant l'hiver 1936/1937, en collaboration avec les autorités communales, on décide de niveler le nord de la colline de la Chapelle pour créer la place de fête qui recevra le festival du printemps suivant. Tous les musiciens et de nombreux annivariards travaillent en corvées volontaires durant tout l'hiver pour déplacer des tonnes de mètres-cubes. Puis on fera appel à un maximum d'ouvriers payés cinq francs par jour. La place de fête est merveilleusement aménagée au jour du festival et elle est encore aujourd'hui utilisée pour toutes les manifestations importantes.

En 1961, nouveau festival à Vissoie, les musiciens arborent le chapeau-costume offert quelques années plus tôt par un généreux entrepreneur de la vallée. Ce chapeau sera ensuite remplacé en 1964 par le premier costume de la fanfare qui, il est vrai, est moins pimpant que celui que les musiciens portent depuis deux ans.

A « L'Echo des Alpes » on est un peu musicien de père en fils, et l'on est fidèle : les deux premiers cinquantenaires de sociétariat ont été fêtés en 1962, puis le troisième en 1967 et bientôt trois autres musiciens recevront la consécration des cinquante ans. Aujourd'hui, l'ensemble compte 39 musiciens et 3 musiciennes, dont cinq petits-fils, trois arrière-petits-fils et... une arrière-arrière-petite-fille de l'un ou l'autre des neuf fondateurs de la société en 1887. Cela pour dire que les hôtes du festival seront vraiment reçus en famille le 19, 20 et 21 mai prochains, et par un village, et par une vallée dont l'hospitalité n'est pas une simple coquetterie.

De la Raspille au glacier du Rhône

Vers Gletsch: on déblaie



OBERWALD/GLETSCHE. - On est en train actuellement de pousser très activement les travaux de déblaiement des masses de neige encombrant encore la route et la voie ferrée. Hier mercredi le temps était très désagréable et c'est sous la pluie et les bourrasques de neige que les équipes ont poursuivi leur travail.

Sur la voie ferrée le groupe de 17 hommes conduit par M. Anton Kreuzer avance entre de hauts murs de neige. L'équipe a déjà atteint le passage à niveau en dessous de

Le chasse-neige du FO à l'œuvre.

Gletsch et devrait arriver à Gletsch samedi. La couche de neige atteint de 6 à 10 mètres.

Parallèlement à l'ouverture de la voie on continue le déblaiement de la route. M. Alois Imhasly, chef-voyer, et ses hommes sont pratiquement arrivés aussi loin que l'équipe du FO, malgré l'épaisseur de la neige qui atteint 16 mètres ! Là aussi on pense que la troupe de l'Etat du Valais atteindra Gletsch samedi.

«Leuca fortis»: vers la réalisation

LOÈCHE-VILLE. - Selon une communication parue au Bulletin officiel du canton du Valais «Leuca fortis» a augmenté son capital de 55 000 à 500 000 francs. On sait que cette association, une société par actions avec siège à Loèche, a pour but de promouvoir, avec l'appui de la population, le développement de la région. Ce développement doit être réalisé par étapes. La conception générale de cette promotion se base essentiellement sur le charme incontestable de Loèche, de son coteau et de son vignoble.

On a aussi nommé un directeur en la personne de M. Alois Schmid, qui était

précédemment directeur de Menrad-Optik à Agam. Il sera appuyé par M. Hardy Holler, architecte à Brigue, qui est le responsable principal de l'élaboration de la conception générale.

Un premier pas a été fait. En effet, depuis novembre dernier, une organisation de vente de la branche du textile a établi un siège à Loèche.

Il faut aussi relever le projet de restauration du château de l'Evêque. Ce projet est étudié conjointement avec la commune de Loèche et les services compétents de la protection des monuments.

gtg

La Brigensis et la Rhodania se rencontrent

STEG. - Les sociétés d'étudiants des collèges de Brigue et Sion, Brigensis et Rhodania, se sont réunies hier à Steg. Il y avait au programme une visite de l'Alusuisse et une rencontre de football.

L'Alusuisse a tout d'abord présenté un film très intéressant sur la fabrication et les

multiples utilisations de l'aluminium. M. Hadorn a ensuite démontré l'importance économique des usines pour le Valais. La visite a été effectuée en trois groupes.

Au cours d'une aimable collation offerte par l'entreprise, une discussion animée s'est déroulée.

L'après-midi les équipes des deux sociétés se sont rencontrées sur le terrain de football de Steg. Toute cette journée a été organisée dans le cadre de la Vallensis, dont le président M. Willy Schnyder était également présent.

La prochaine rencontre des sociétés valaisannes d'étudiants aura lieu lors de l'assemblée générale du 3 juin 1978 à Saint-Pierre-de-Clages.

gtg

Avec les compagnons de Kolping

RIED-BRIGUE. - Dans notre édition du 24 avril nous avons relaté la réunion régionale des sociétés Kolping de Brigue, Viège, Sierre et Sion, à Steg.

Le jour de l'Ascension s'est déroulé au Burgspitz au-dessus de Ried-Brigue plus spécialement consacré à l'amitié et à la détente. Les participants ont été très nombreux, beaucoup de membres actifs venant avec leur famille.

Après la messe célébrée par l'abbé Casetti à la petite chapelle de la Burgspitz M. René Wälti senior du Kolpingverein de Brigue a salué l'assistance. Le senior régional M. Gerhard Biderbost a fait ensuite un exposé sur les délibérations de l'assemblée régionale du 14 avril, annonçant également que la conférence centrale de 1979 aurait lieu à Viège. Toute la journée s'est déroulée dans l'ambiance la plus chaleureuse.

A la commission ouvrière de la Lonza

VIÈGE. - Lors de sa séance de vendredi dernier la commission ouvrière de la Lonza, récemment élue, a nommé à sa présidence M. Markus Lutz de Steg. Il succède à M. Gustave Venetz qui est décédé. M. Hermann Leiggenger de St-German devient vice-président et M. Oswald Zurwerra de Ried-Brigue est nommé secrétaire.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F. Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux. Gérald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour. Jean-Pierre Bähler, Jacques Maniethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Une fête cantonale de gymnastique à Chippis



Les responsables de la fête cantonale, de gauche à droite: MM. Alain Clivaz, Edgar Zufferey, Rodolphe Roussi, président d'honneur, Mme Evelyn Tschopp et M. Pierre Ostertag.

Les responsables de l'organisation de la fête cantonale des jeunes gymnastes présentaient, mardi soir à Chippis, leur manifestation.

M. Edgar Zufferey, président de la commune et président du comité chargé de mettre sur pied la fête, adressa aux personnes présentes ses remerciements pour le travail consenti.

Il revint au chef de presse de la rencontre - qui se déroulera le dimanche 28 mai - M. Alain Clivaz, de donner un aperçu du programme choisi.

Près de 2000 jeunes gymnastes prendront part aux divers exercices qui marqueront la journée.

La SFG l'Avenir, en parallèle des joutes sportives, a prévu une partie récréative avec le concours du Walliser Brass Band et du Pepe Lienhard Band...

Une fanfare de Grône dans le pays de Vaud

Dans le cadre des fêtes du giron des fanfares vaudoises de la plaine de l'Orbe, la « Liberté » de Grône s'est produite comme société invitée.

Après avoir défilé dans les rues du village, ce corps de musique valaisan a donné un brillant concert dans la grande salle communale de Rances.

Messe souvenir

Vendredi 19 mai, à 19 h. 30 aura lieu à Venthône une messe en souvenir du

prince Ladislas Czartoryski

disparu subitement en Espagne le 19 avril 36-24868

INVESTISSEZ EN **DIAMANT** UNE VALEUR SURE
avec plus-value: index 1972=100 1978=310
Renseignements sans engagement
INVEST. DIAMANT - DIFFUSION SA
Numa-Droz 141 (039) 22 22 25
2300 La Chaux-de-Fonds



Madame et Monsieur Fernando DE CRISTOFARO-AVANTHEY, à Monthey ;
 Monsieur Michel AVANTHEY, à Monthey ;
 Madame Yvonne ARNAUDO-ROUILLER, ses enfants et petits-enfants, à Boudry et Zurich ;
 Monsieur et Madame Sylvain ROUILLER-DÉFAGO, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Massongex ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Alfred CHAPPUIS, à Neuchâtel, Morges et Monthey ;
 Madame Madeleine ROUILLER, à Monthey, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Louis CHARREX-AVANTHEY, à Monthey ;
 Madame et Monsieur Germain ROUILLER-AVANTHEY, à Troistorrents ;
 Monsieur et Madame Maurice AVANTHEY-GSPONER, à Monthey, leurs enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Gilbert VEUTHEY-AVANTHEY, à Dorénaz, leurs enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Pierre HAUSWIRT-COTTET, à Troistorrents, leurs enfants et petits-enfants ;
 Mademoiselle Amélie COTTET, à Monthey ;
 Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Sylvain ROUILLER-COTTET ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marie AVANTHEY

dite Mayon

leur très chère maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, survenu à l'hôpital de Monthey, le mercredi 17 mai 1978, dans sa 60^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le vendredi 19 mai 1978, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey.

Heures de visites : de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : Les Semilles 12B.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marius CACHAT

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à son épreuve.

Elle adresse des remerciements particuliers :

- aux docteurs Petite et Zumstein et au personnel du pavillon de l'hôpital ;
- au Crédit Suisse ;
- à MEOC S.A., Charrat ;
- à la maison Roduit pneus ;
- à la classe 1924 ;
- à la gym d'hommes Aurore.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Martigny, mai 1978.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Max MICHELLOD

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Leytron, mai 1978.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Marcel DÉLÈZE

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Martigny, mai 1978.



EN SOUVENIR DE

Monsieur et Madame Vital et Béatrice FRACHEBOUD Monsieur et Madame Gilbert et Jeanne FRACHEBOUD- MICHAUD

19 mai 1968 - 19 mai 1978

Dix ans que vous nous avez quittés si brusquement.

Malgré ce départ si rapide, votre souvenir est toujours présent dans nos cœurs.

Du haut du ciel, veillez sur tous ceux que vous avez laissés dans la peine.

Vos enfants,
frères, sœurs et familles

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église paroissiale de Monthey, le vendredi 19 mai 1978, à 19 h. 30.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Alfred POCHON



18 mai 1977 - 18 mai 1978

Epoux et papa chéri, déjà un an que tu nous as quittés.

Ton départ si brusque fut cruel, mais tu restes présent dans nos cœurs.

Du haut du ciel, veille sur ceux que tu as aimés et que tu as laissés dans la peine.

Ton épouse, tes enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Vernayaz, le samedi 20 mai 1978, à 19 h. 30.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Marc PRAZ

Mai 1977 - Mai 1978

Une année déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir reste toujours vivant dans nos cœurs.

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Haute-Nendaz, aujourd'hui jeudi 18 mai 1978, à 19 h. 30.



La Caisse d'épargne
et de crédit mutuel, Chermignon

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur François BONVIN

de Pierre

L'ensevelissement a lieu à Chermignon, aujourd'hui jeudi 18 mai 1978, à 10 h. 30.

Monsieur Jâmes DETREY ;
 Mademoiselle Gisèle DETREY ;
 Monsieur Jean-Pierre DETREY ;
 Monsieur Jâmes DRAGAZ et ses enfants ;
 Monsieur et Madame Jérémie MAYOR et famille ;
 Famille GAY ;
 Mademoiselle Blanche DETREY ;
 Monsieur Edmond ECUYER et famille ;

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie-Antoinette DETREY- MAYOR

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, enlevée à l'affection des siens le 17 mai 1978, à l'âge de 69 ans.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 19 mai 1978.

Culte au temple de Lavey à 14 heures.

Domicile mortuaire : La Grande-Fontaine, 1880 Bex.

*Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.*

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Tennis-Club Valère, Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Innocente PRALONG- MAYOR

mère de leur membre Roger, collaborateur au sein de sa commission de construction.



Madame veuve Marguerite GREPT-ZUILLI, au Bouveret ;
 Monsieur Henri GREPT, aux Evouettes, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Alexis DUFUUX-GREPT, au Bouveret ;
 Les familles de feu Maximin GREPT, au Bouveret ;
 Madame Marguerite REBER-GREPT, au Bouveret, ses enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Maurice GREPT-MARTIN, au Bouveret, leurs enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées HÄMMERLY, BULIDON, ELDIN et JORDAN, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph GREPT

retraité CGN

leur très cher beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, décédé dans sa 88^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Bouveret, le vendredi 19 mai 1978, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Joseph MONNET-ZUFFEREY, à Riddes ;
 Monsieur et Madame Robert MONNET-FOURNIER et leurs fils, à Riddes ;
 Monsieur et Madame Bernard MONNET-CHRISTOPHE et leur fils, à Indianapolis ;
 Madame veuve Emma NICOLET, à Roche, ses enfants et petits-enfants ;
 Monsieur David MONNET, à Saxon, ses enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées SAUTHIER, LUGON, MONNET, MORAND et BOCHATAY, ont le profond regret de faire part du décès de

Madame veuve Adrienne MONNET-LUGON

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, grand-tante, enlevée à leur tendre affection le mercredi 17 mai 1978, dans sa 89^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le corps repose à l'ancienne église de Riddes, où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 18 mai 1978, de 19 heures à 20 h. 30.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Riddes, le vendredi 19 mai 1978, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Publicitas
21 21 11



Agnès COTTER-FONTANNAZ et ses enfants Christian, Chantal, Didier, Romaine, Joëlle et Claudine, à Vétroz ;
André et Irma COTTER-GERMANIER, leurs enfants et petits-enfants, à Vétroz et Lens ;
Lucien COTTER, à Vétroz ;
Paul et Jeannette COTTER-MONNET, leurs enfants et petits-enfants, à Vétroz et Arolla ;
Marguerite et Jules DÉLEZE-FONTANNAZ et leurs enfants, à Vétroz ;
Simone et Léon VERGÈRES-FONTANNAZ, leurs enfants et petit-fils, à Vétroz ;
Marie-Rose et Pierre RAPALLI-FONTANNAZ et leurs enfants, à Vétroz ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Elie COTTER

entrepreneur peintre

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parrain, filleul et ami, enlevé subitement à leur tendre affection à l'âge de 45 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Vétroz, le vendredi 19 mai 1978, à 10 h. 30.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, où la famille sera présente aujourd'hui de 17 heures à 19 heures.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La fanfare « Concordia » de Vétroz

a le profond regret de faire part du décès de son membre actif

Monsieur Elie COTTER

ancien vice-président
membre de la commission musicale

père de ses membres Christian, Didier et de sa fille d'honneur Chantal.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Georges Genoud
Entreprise Genoud & Cotter
Gypserie-peinture, à Vétroz

a la douleur de faire part du décès de son associé

Monsieur Elie COTTER

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le personnel de l'entreprise Genoud & Cotter
Gypserie-peinture, à Vétroz

a le pénible devoir de faire part du décès de son patron

Monsieur Elie COTTER

et père de Didier, apprenti.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Société de consommation « Concordia » de Vétroz-Magnot

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Elie COTTER

son dévoué secrétaire, oncle de M. et M^{me} Marcel Cotter, gérant, et de Lysiane Vergère, vendeuse.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les Compagnons du sifflet
Sion-Hérens-Conthey

ont le regret de faire part du décès de

Madame Sylvain MUDRY

épouse de leur membre actif.

Pour les obsèques, auxquelles les membres sont priés d'assister, consulter l'avis de la famille.



La Chorale des jeunes
de Saint-Guérin

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Sylvain MUDRY

maman de Sonia, vice-présidente.

La société est convoquée samedi à 10 h. 15 à Saint-Guérin.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



L'Association valaisanne
de football

a la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Sylvain MUDRY

épouse de son instructeur-arbitre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société des sous-officiers
de Sion et environs

a le regret de faire part du décès de

Madame Suzanne MUDRY

épouse de M. Sylvain Mudry, membre actif et ancien membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La classe 1933 de Vétroz

a le pénible devoir de faire part du décès de leur contemporain

Monsieur Elie COTTER

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Gilbert BENEY

18 mai 1977 - 18 mai 1978

Déjà une année que tu nous as quittés sans pouvoir dire adieu à ceux que tu aimais tant.

Mais ton souvenir demeure bien vivant dans nos pensées et dans nos cœurs. Et du haut des cieux, il nous fait comprendre qu'un jour vers Dieu nous irons le revoir.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église d'Ayent, le dimanche 21 mai 1978, à 19 heures.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants



Dans la paix du Seigneur, s'est endormie à l'âge de 40 ans, à l'hôpital de Sion, réconfortée par les sacrements de l'Eglise et après une courte maladie

Madame Suzanne MUDRY

née BONVIN

Vous font part de leur peine:

son époux, Monsieur Sylvain MUDRY et ses enfants Sonia, Carina et Alexandra, à Sion ;

Madame veuve Odile BAGNOUD-BAGNOUD, à Lens ;
Monsieur et Madame Philippe BONVIN-LAMON et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur Daniel BONVIN et son fils, à Genève ;
Madame et Monsieur Edmond BERCLAZ-BAGNOUD, à Mollens ;
Madame et Monsieur Jacky KAMERZIN-BAGNOUD et leur fils, à Crans ;
Mademoiselle Agnès BAGNOUD, sa fille et son fiancé, à Crans ;
Mademoiselle Marie-José BAGNOUD, à Lens ;
Madame veuve Marguerite MUDRY-MITTAZ, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Nestor MUDRY-LAMON et leur fille, à Lens ;
Monsieur et Madame Oscar MUDRY-EMERY et leurs enfants, à Crans ;
Monsieur et Madame Paul MUDRY-PRAPLAN et leurs enfants, à Sion ;
ainsi que les familles parentes et alliées.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-Guérin à Sion, le samedi 20 mai 1978, à 11 heures.

La dépouille mortelle est exposée au centre funéraire de Platta, où la famille sera présente jeudi et vendredi de 18 heures à 20 heures.

Selon la volonté de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Suzanne attendait encore beaucoup de la vie, sa famille avait besoin d'elle. Dieu en a décidé autrement. Que vos prières nous aident en ces jours difficiles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Association suisse des arbitres
Région Valais

a le regret de faire part du décès de

Madame Sylvain MUDRY

épouse de son fidèle membre, Sylvain.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Monsieur Alfred VAUDAN, à Versegères ;
Madame et Monsieur Joseph LUISIER et leurs enfants, à Bruson ;
Famille feu Camille GABBUD-LUISIER, leurs enfants et petits-enfants, à Finhaut, Prarreyer, Leytron, Monthey et Branson ;
Madame et Monsieur Gabriel LUGON, à Villette, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Martigny, Zurich, Villette et Bruson ;
Madame veuve Sidonie DEURIN et famille ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Madame Alfred VAUDAN

née Augusta LUISIER

membre de la Fraternité de Saint-François

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, décédée dans sa 73^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Châble, le vendredi 19 mai 1978, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La défunte était membre de la société de secours mutuels L'Alliance.

Priez pour elle



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Maurice MAX

dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, ont pris part à sa cruelle épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Liddes, mai 1978.

LA VALLÉE DU GRAND-SAINT-BERNARD À SION

Brillante inauguration



Le président du Grand Conseil, M. Willy Ferrez, présente le «canton» de Bagnes.

SION (SET). - Dans le cadre du tout prochain Grand Prix suisse de la route, le Centre Métropole à Sion avait le plaisir de recevoir hier au soir une brochette de personnalités valaisannes. En effet, le maître des cérémonies, M. Edmond Joris de Vichères, a passé successivement la parole au président du Conseil d'Etat, M. Guy Genoud, au président du Grand Conseil, M. Ferrez, au chef du presse du GPSR, M. Bahler, au président de l'ordre des batonniers valaisans, M. Aloys Copt, au préfet de l'Entremont, M. Albert Monnet, au président de la ville de Sion et conseiller national, M. Félix Carruzzo et finalement au président du conseil d'administration de Migros-Valais, M. Jean Pignat. La soirée a été rehaussée par la «Chanson valaisanne» et «Sion autrefois».

Quelle présentation !

Un tel parterre ne pouvait naturellement présenter la vallée du Grand-Saint-Bernard que sous son aspect le meilleur, et le plus rutilant. M. Genoud parla de la constante de l'histoire qui fait que Bourg-saint-Pierre doit son passé, son présent et son avenir à la route, à sa position de porte du Sud et du Nord, à son emplacement de relais légendaire. M. Ferrez décrivit avec beaucoup de poésie l'Entremont en général comme d'ailleurs le préfet Albert Monnet alors même que M. Aloys Copt s'attardait plus particulièrement sur le bourg de Liddes et le hameau retrouvé dans son cadre ancestral Vichères.

Pour sa part, M. Carruzzo se plaisait à

accueillir la vallée du Saint-Bernard à Sion après avoir souligné «qu'il n'avait pas tout de suite compris ce qu'il faisait là en marge du Grand Prix suisse de la route qui serait plutôt du temps d'Arthur Bender et du vélo militaire», pour conclure en disant : «Je suis heureux que vous vous sentiez ici dans votre capitale.»

Finalement, il appartenait à M. Jean Pignat, président du conseil d'administration, de remercier tout un chacun, plus particulièrement les hautes personnalités politiques d'avoir par leur présence et leur discours rehaussé ce vernissage dont le but est de mieux faire connaître à tout le monde la vallée du Grand-Saint-Bernard.

Une animation exhaustive

Dès ce matin et jusqu'à mardi prochain le centre Métropole sera donc le théâtre d'une animation exhaustive si l'on en juge le programme suivant :

Jeudi 18

- Exposition de peinture
- Exposition artisanale
- Présentation d'un film

Vendredi 19

- Dédicace de M. Quaglia
- Œuvres monumentales de l'histoire de l'hospice, de Georges Laurent, La faune de nos Alpes
- Présentation d'un film

Samedi 20

Journée de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, présentation de l'hospice à 14 h. 30 avec le prieur Cretton et exposition de chiens du Grand-Saint-Bernard.

Lundi 22

- Journée du Triangle de l'amitié
- Conférence sur le passage des troupes de Napoléon au Grand-Saint-Bernard
- a) épopée Martigny - Saint-Bernard par M. Victor Dupuis
- b) épopée bataille de Marengo et pénible percée des troupes face au fort de Barre
- Dédicace de Jacques Darbellay et de Théo Lathion associé de Victor Darbellay

Mardi 23

- Journée de l'Ecole suisse d'alpinisme et des guides de La Fouly - Val Ferret
- Conférence sur le tour du Grand Combin et du Mont-Blanc
- Présentation d'un film sur la faune et la flore de la vallée du Grand-Saint-Bernard

Toutes ces animations se déroulent dans le cadre d'un stand spécialement monté et donnant également tous renseignements touristiques sur la vallée du Grand-Saint-Bernard.

Martigny Concert estival de l'Harmonie avancé

MARTIGNY. - Ce soir, jeudi, l'Harmonie municipale donnera son concert estival sur la place centrale, à 20 heures. Ce concert a lieu habituellement le vendredi. Mais comme ce soir-là les Jeunesses musicales attendent leur public à la chapelle du séminaire, la manifestation a été avancée d'un jour.

Sur le petit écran

Des guérisseurs africains, nous en connaissions déjà l'existence, comme tout un chacun, ne voyant en eux que des résidus du charlatanisme et d'un folklore condamné à mourir avec l'Afrique moderne. Or, hier soir, l'excellente émission scientifique Dimensions nous a plongé au cœur de cette médecine africaine traditionnelle dont quelques images fascinantes nous ont montré une réalité surprenante pour nos esprits cartésiens d'Européens.

En effet, la méthode de ces guérisseurs n'a absolument rien de comparable avec celle de nos médecins puise, pour eux, toute maladie ou presque provient d'une attaque des sorciers qu'il faut vaincre. C'est donc au psychisme de l'individu que s'intéressent les guérisseurs pratiquant l'auto-suggestion et les rites traditionnels qui permettront de conjurer le sort et de concilier les esprits.

Sacrifices d'animaux, grigris, formules cabalistiques, remèdes à base de plantes, donnent, apparemment, des résultats surprenants, et cela même dans des domaines où la médecine occidentale s'est avérée impuissante.

Il se trouve qu'au Sénégal, à Dakar plus particulièrement, l'une et l'autre manières de soigner coexistent plus ou moins harmonieusement, répondant chacune à une nécessité de la population.

La médecine occidentale possède sans aucun doute un avantage certain dans les connaissances du corps et dans les techniques et moyens thérapeutiques ; mais la médecine traditionnelle africaine, elle, parvient, grâce à une relation privilégiée entre le guérisseur et le malade, à donner la foi et la volonté à ce dernier de vaincre son mal.

Et la foi soulève les montagnes, ce n'est un secret pour personne dans cette Afrique noire où le sens du sacré se retrouve dans le moindre geste médical...

(R)

21 nouveaux Valaisans Cérémonie émouvante



Chaque candidat a prêté serment et reçu le diplôme des mains de M. Guy Genoud, président du Conseil d'Etat.

SION. - Hier, en fin d'après-midi, à la salle Supersaxo, le Conseil d'Etat a procédé à l'assermentation de 21 nouveaux citoyens et citoyennes. M. Guy Genoud, président du Gouvernement, accompagné des conseillers d'Etat Arthur Bender, Franz Steiner, Hans Wyr et du chancelier d'Etat s'est adressé aux nouveaux naturalisés. Il a relevé le plaisir et l'honneur de pouvoir, en toute simplicité, souhaiter la bienvenue à tous et chacun. Le canton du Valais par ses autorités a le souci constant de travailler pour le bien-être de la communauté et de

lui donner des conditions d'épanouissement en ce qui concerne la culture et les conditions de vie. Vous devez attendre, a précisé M. Genoud, de votre nouveau pays la protection et le dévouement. Après la lecture du serment par deux conseillers d'Etat, chaque nouveau naturalisé s'est présenté au président du Gouvernement pour prêter serment et toucher son diplôme lui donnant le droit de ditoyen. Avant cette séance toute simple, mais combien émouvante, M. Imboden, chef de service, assisté de M. Fantù, de la chancellerie, avait apporté de précieux renseignements sur les démarches que chacun doit encore entreprendre pour être en possession de son acte d'origine voire de son nouveau passeport.

gé

Sierre Enfant grièvement blessé

SIERRE. - Hier, vers midi, M. Natale Julien, né en 1908, domicilié à Muraz-Sierre, circulait au volant de sa voiture à la rue des Longs-Prés, à Sierre, en direction de Muraz. A proximité du bâtiment N° 31, il heurta le petit Cédric Dela-loye, né en 1975, de Bruno, domicilié à Sierre, qui s'élança inopinément sur la chaussée de gauche à droite par rapport au sens de marche du véhicule.

Grièvement blessé, l'enfant fut hospitalisé.

Qui sont-ils ?

Sabato Giuseppe Aufiero, Martigny ; Nadia Avalle, Sion ; Bruno Ludwig Böhler, Glis ; Félicien Bovard, Châteaufort-Contthey ; Pierre André Anne Couty, Monthey ; Florian Galloni, Riddes ; Erich Greth, Visp ; Anna Rosa Guerini, Bourg-Saint-Pierre ; Gabor Tamas Keller, Crans/s/Sierre ; Joseph Waclaw Kolendowski, Martigny ; Günter Otto Lehmann, Monthey ; Italo Giuseppe Lomagno, Sion ; Renato Severino Maria Malpeli, Martigny ; Ilario Mammone, Naters ; Franco Aldo Mosaner, Monthey ; Dusan Novakov, Chamosen ; Siegfried Karl Schneider, Montana ; Gerhart Maria Adolf Schreiner, Visp ; Wilhelm Otto Jürgen Tersteegen, Leytron ; Andreas Friedrich Bischoff, Visp ; Roberto Luigi Di Secli, Martigny.

NENDAZ: PRÉLUDE À UN GRAND MOMENT MUSICAL

NENDAZ. - Ainsi donc, nous sommes à la veille d'un moment impatientement attendu par les musiciens en général et les Nendards en particulier : le 63^e Festival des fanfares DC du Centre. Moment attendu et préparé depuis près d'une année par le comité d'organisation que préside M. Bernard Bernet, qui est également président de la fanfare La Rosablancche de Nendaz.

Ce comité est composé comme suit : président, M. Bernard Bernet ; vice-président, M. Ch.-Desiré Fournier ; secrétaire, M. Georges Darioly ; caissier, M. J.-Michel Déléze et membre, M. Arsène Praz.

Le festival 1978 est le 4^e organisé par La Rosablancche ; le premier rassemblement eut lieu en 1912, à Baar ; le deuxième, en 1932, à Basse-Nendaz, et le troisième, en 1958, à Haute-Nendaz. Est-il encore besoin de présenter La Rosablancche ? Considérée comme l'une des meilleures du canton, elle est dirigée depuis 23 ans par M. Aimé Devènes, homme aussi sympathique que dévoué et compétent. Elle doit d'ailleurs à ce dernier de compter plusieurs succès à son actif : l'enregistrement de trois disques, notamment. Revenons au festival, qui va voir se réunir, ce week-end, vingt-deux fanfares du Centre, c'est-à-dire 1200 musiciens. Car un festival est avant tout un sommet musical, la fête des musiciens, comme l'a souligné M. Bernard Bernet lors de la séance d'information.

Les festivités commenceront donc vendredi soir par une soirée typiquement nendaz dont le but premier est de « mettre au centre tout ce qui rallie les Nendards », de Nendaz comme de l'extérieur. Grande première : toutes les sociétés musicales et chorales de la commune se trouveront réunies. Samedi soir, la fanfare des jeunes testera le parcours du cortège : place de la télécabine - place de fête. Suivront le concert de la fanfare des jeunes de la fédération DC et le

concert de gala du « Brass Band 13 Etoiles » qui compte trois musiciens de la Rosablancche dans ses rangs.

La grande journée de dimanche débutera à 7 h. 30, heure du rassemblement de toutes les sociétés, sur la place de la télécabine. Après la remise de la bannière de la fédération, les 1200 musiciens, dirigés par Aimé Devènes, interpréteront le morceau d'ensemble du festival, Rosablancche 78, qui est une composition de Martin Carron. L'office divin, chanté en chœur par les quatre chœurs d'église de la commune, aura lieu également sur la place de la télécabine. Le départ du cortège est prévu pour 10 h. 30 : 22 fanfares et 7 chars défilent ensuite jusqu'à la place de fête, sise au pied du rémoteur TV. Après le banquet officiel, toutes les sociétés se produiront. Et des discours viendront, naturellement, ponctuer ces productions. C'est ainsi que l'on entendra, dans l'ordre, MM. Pierre Veuthey, président du PDC valaisan, Guy Genoud, président du Gouvernement valaisan, Félix Carruzzo, conseiller national, et Bernard Premand, président des Jeunesses DC du Valais romand. Ajoutons encore que, vers 14 heures, la Fédération aura l'honneur et le plaisir de récompenser tous ses membres jubilaires.

Et l'on nous annonce que le soleil serait également de la partie... Gageons que ce festival sera une pleine réussite. Ce que nous souhaitons vivement.

fl

Union valaisanne du tourisme UNE ADAPTATION OBLIGATOIRE

Il ressort du 40^e rapport de gestion établi par l'UVT et concernant l'exercice 1976-1977 que, du côté de l'hôtellerie, le Valais présente des résultats moins favorables que ceux de l'ensemble de la Suisse. En conséquence, la publicité de l'UVT et des sociétés de développement doit être intensifiée en fonction des moyens disponibles et constamment adapté à l'évolution du marché.

En outre, différents points importants ressortent de cet opuscule, notamment la nécessité des voies de communication pour le développement économique, en particulier touristique, d'une région, la conception directrice du tourisme valaisan, les perspectives, etc., points sur lesquels nous reviendrons de façon détaillée dans notre prochaine édition.

Ardon: construction d'une piscine couverte décidée

ARDON. - Plus de 150 personnes se sont retrouvées, hier soir, au hall populaire, pour prendre connaissance des comptes 1977 de la commune et de la bourgeoisie. Ces comptes ont été présentés et commentés par M. Pierre Putallaz, président. Il n'y a eu que très peu de demandes d'explications, si ce n'est pour les comptes bourgeoisiaux. M. Putallaz a informé les bourgeois qu'une assemblée sera convoquée dans un proche avenir pour liquider de très nombreux problèmes.

tion d'une piscine couverte dans le cadre de la construction du nouveau centre scolaire.

Hier soir, à la suite des explications fournies par le président, au nom du conseil, l'assemblée primaire a décidé, par 90 voix contre 1 opposition, la construction de cette piscine, qui ne sera ni olympique, ni semi-olympique, mais de 17 mètres de long et 10 mètres de large et d'un coût approximatif de 500 000 francs.

La construction de cette piscine s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de développement de la commune. Nous reviendrons plus en détail sur cette assemblée primaire dans une prochaine édition.

-g6-

Conflit Ciba-Geigy - syndicats NE PAS TUER LA POULE AUX ŒUFS D'OR

MONTHEY. - On sait qu'un conflit est latent entre la direction de Ciba-Geigy, Monthey, et les employés et ouvriers affiliés à divers syndicats.

Les syndicats réclament la réduction moyenne de travail à 43 heures et exigent également une augmentation des suppléments de salaire pour le travail de nuit et pendant les jours fériés.

L'Office cantonal de conciliation, saisi du litige, a fait connaître son point de vue vendredi dernier aux parties.

Il propose une reprise des pourparlers avec comme base de discus-

sion la semaine de 43 heures, considérant qu'elle est déjà acquise pour 200 employés environ.

L'office rend cependant attentifs les parlementaires ouvriers aux conséquences financières que cela entraîne pour l'entreprise : tout Ciba-Geigy qu'elle est, il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or. Ainsi, tout en approuvant les 43 heures, l'office est beaucoup plus réticent concernant les autres revendications.

Les parties ont jusqu'à lundi prochain pour se prononcer sur les propositions de l'office de conciliation puis les pourparlers pourraient reprendre.

Assassinat du caporal Heusler L'appointé de police arrêté a été inculpé

Hier matin, dans les prisons de Berne, le président du tribunal de Porrentruy, M. Arthur Hublard, a inculpé l'appointé de police André Rychen, âgé de 39 ans, de Porrentruy, de participation à un crime, éventuellement à un assassinat, dans l'affaire du caporal Heusler dont le corps avait été retrouvé au matin du 3 mars, criblé de six balles (deux tirées dans le dos, une dans le cou et trois dans la tempe droite), dans un immeuble désaffecté proche de la ville de Porrentruy.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier après-midi, le juge d'instruction a rappelé les divers éléments de cette affaire. Il a précisé que l'appointé Rychen avait été arrêté le 24 avril dernier, certains éléments de son rapport relatif à son emploi du temps le soir du crime étant en contradiction avec les dépositions de divers témoins. Inculpé de faux témoignage, l'appointé a fait ensuite des déclarations variables et contradictoires et il a été maintenu en détention pour éviter toute collusion avec les témoins. Aujourd'hui, les enquêteurs ne disposent pas de la certitude de sa culpabilité, mais de plusieurs éléments qui se recoupent et font peser sur l'appointé de très fortes présomptions. A noter que l'inculpation n'exclut pas la participation d'un tiers à cet acte criminel. Le juge a encore indiqué que l'appointé Rychen avait été soumis à un examen caractérialogique dont les conclusions officielles ne sont pas encore connues. Il a précisé que l'appointé n'avait pas sollicité un avocat de la défense, ce qui, évidemment, est assez curieux.

Quant aux mobiles qui auraient pu le pousser à commettre ce crime, ils sont, pour l'instant, totalement inconnus, ce qui explique que le juge lance un nouvel appel à la population pour qu'elle fournisse tout renseignement pouvant faire avancer l'enquête. Quant aux perquisitions ordonnées par le juge, au cours de l'enquête, dans les milieux gauchistes, elles reposent sur des éléments dont les intéressés ont eu connaissance, a précisé le juge Hublard.

En étendant les poursuites pénales à une participation au crime, le juge Hublard démontre que si les enquêteurs ne disposent pas de preuve, ils ont en main des éléments suffisamment solides à charge de l'appointé. Mais l'inconnue

des mobiles et de la participation éventuelle de tiers sont de nature à laisser subsister un doute que la poursuite de l'enquête s'efforcera de lever. A noter qu'à la suite des indiscrétions commises par certains fonctionnaires de police dans cette affaire, le juge a indiqué qu'il envisageait d'ouvrir une enquête et de déposer une plainte pour violation du secret de fonction.

L'annonce de cette inculpation a suscité évidemment un vif soulagement dans le Jura où l'affaire Heusler, survenant après l'arrestation de terroristes allemands à Delémont et la disparition de l'aspirant-officier Fluckiger à Bure, avait contribué à créer un climat de peur bien compréhensible. Avec les nouveaux développements de l'affaire Heusler, il faut noter que les tentatives de certains milieux, notamment celles de l'Action nationale, de donner une coloration politique à ces événements tragiques, s'effondrent et se retournent contre leurs auteurs. Il faut cependant attendre la fin de l'enquête pour en tirer d'autres conclusions. A ce sujet, le juge Hublard est d'avis que cette conclusion n'est pas proche dans la mesure, évidemment, où l'appointé Rychen continuerait à nier toute culpabilité...
V. G.

Allégements douaniers sur les carburants

BERNE. - Afin d'encourager l'utilisation rationnelle des produits énergétiques, le chef du Département fédéral des finances et des douanes a arrêté de nouvelles réductions des droits de douane, avec effet au 1^{er} juin prochain, sur l'huile Diesel et les gaz liquéfiés (propane, etc.) destinés à la propulsion de moteurs stationnaires de systèmes de couplage chaleur-force.

AU MENU DU CONSEIL FÉDÉRAL, HIER CFF, énergie atomique et agriculture

BERNE. - Le Conseil fédéral a tenu, hier, sa traditionnelle séance hebdomadaire, mais cette fois-ci en l'absence du conseiller fédéral Kurt Furgler qui se trouve actuellement en Allemagne. Les points principaux ont été constitués par les CFF, l'énergie atomique et l'agriculture.

Le Conseil fédéral a eu une discussion approfondie sur la conception globale des transports. Il s'est aussi penché sur nos chemins de fer fédéraux. On a décidé de convoquer une délégation de la direction des CFF qui rencontrerait une délégation du Conseil fédéral afin d'examiner tous les moyens visant à réduire le déficit.

L'énergie a également été à l'ordre du jour. Le gouvernement central a en effet décidé d'édicter une nouvelle ordonnance concernant les définitions, les autorisations et l'application des règles dans le domaine de l'énergie atomique.

Cela comprend la liste de tous les matériaux qui, dans ce domaine, sont soumis à autorisation pour qu'ils puissent être importés, exportés ou aient la possibilité de transiter par notre pays.

Le chef du Département de l'économie publique, M. Fritz Honegger, a par ailleurs

Séréophonie sur RSR 2 Un début

LA DÔLE-NYON. - L'entreprise suisse des PTT et la Société suisse de radiodiffusion et télévision stéréophonique ont inauguré, hier, le nouvel émetteur à modulation de fréquence stéréophonique de La Dôle (canal 14, 91,2 MHz). C'est une « première » suisse, dont bénéficie le second programme de la Radio Suisse romande (ondes ultra-courtes).

Dans une phase initiale, l'émetteur de La Dôle (Jura vaudois) couvrira tout le bassin lémanique, soit le tiers de la Suisse romande et la moitié de sa population. Par la suite, d'autres émetteurs seront progressivement équipés. L'introduction de ce nouveau mode de transmission commencera en août en Suisse alémanique et en septembre au Tessin. D'ici à 1980, les PTT auront adapté à la stéréo huit émetteurs (Dôle, Bantiger, Saentis, Uetliberg, San Salvatore, Roghi, St.-Chrischona, Monte Ceneri) et un studio par région linguistique (Lausanne pour la Suisse romande), pour desservir 47 % de la population suisse en première étape.

largement informé ses collègues de problèmes agricoles ayant principalement trait au bétail. La modification de la loi sur l'agriculture tendra principalement à diminuer la quantité de bétail de boucherie et à soumettre à autorisation l'agrandissement des écuries et l'augmentation du bétail de rente.

Enfin, M. Gnaegi a également rendu compte à ses collègues des résultats de sa

visite en Suède en tant que chef du Département militaire fédéral.

La Berne fédérale a aussi chargé M. Fritz Honegger de diriger la délégation suisse à la session du Conseil des ministres de l'AELE, qui se tiendra à Genève, les 25 et 26 mai prochains.

Enfin, le Conseil fédéral demande aux Chambres d'accorder un crédit supplémentaire de 14,6 millions de francs pour les bâtiments administratifs de la Confédération, crédit rendu nécessaire du fait du renchérissement.

Assemblée générale de Ciba-Geigy SA

Chiffre d'affaires: + 5 %

BÂLE. - L'assemblée générale ordinaire de Ciba-Geigy SA a eu lieu hier à Bâle, en présence de 1527 actionnaires représentant 2 364 759 voix. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion pour l'exercice 1977. Le chiffre d'affaires du groupe se monte, pour l'an passé, à 9,9 milliards de francs, soit 5 % de plus qu'en 1976. Le chiffre d'affaires de la maison mère a augmenté de 7 % pour atteindre 3,6 milliards. Le bénéfice net de Ciba-Geigy SA est de 123,1 millions. L'as-

semblée a approuvé la proposition du conseil d'administration de verser un dividende inchangé de 22 francs par action et bon de participation sur le capital actions et le capital fonds de participation de 489 millions de francs. Décharge a été donnée à l'administration et à la direction.

Les actionnaires ont approuvé une augmentation de 16 196 400 francs du capital social, qui passera donc à 421 106 400 francs.

Les syndicats rejettent le plan social proposé par Firestone

BÂLE-PRATTELN. - Le plan social proposé hier par la direction de Firestone (Suisse) SA, Pratteln (BL), a été repoussé par la délégation des syndicats qui le juge « insuffisant » et « provocateur ».

Ce plan social comprend des engagements juridiques et contractuels, tels que délais de licenciement, congés payés et prévoyance sociale pour le personnel. La direction de Firestone propose par ailleurs aux ouvriers de l'entreprise de meilleures conditions pour le libre passage dans une autre caisse de pension, des indemnités de salaire dont les montants sont calculés en

fonction du nombre d'années de service et de l'âge. Ces indemnités se situent entre 0,3 et 4,5 fois le salaire mensuel. Elle propose enfin une solution intermédiaire pour une mise à la retraite prématurée notamment.

Du côté syndical, M. Ewald Kaeser, secrétaire de la fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier, a indiqué au cours d'une conférence de presse, donnée à Bâle, que les syndicats exigeaient « un multiple » des indemnités proposées par Firestone, ainsi que de meilleures conditions de mise à la retraite anticipée.

Le cercueil de Charlie Chaplin retrouvé dans un champ à Noville

DEUX ARRESTATIONS

LAUSANNE. - Le juge d'instruction du canton de Vaud, le juge informateur de Vevey et les chefs de la police cantonale ont expliqué hier soir à Lausanne, à une foule de journalistes suisses et étrangers, les circonstances de l'enlèvement du corps de Charlie Chaplin par deux hommes, le 2 mars, puis sa découverte, hier 17 mai.

Trahis par le téléphone...

Après la profanation au cimetière de Corsier, qui n'eut aucun témoin, plusieurs demandes de rançons, la plupart farfelues, sont parvenues à la famille. Les montants allaient de sommes dérisoires à des prix fabuleux. Dès le début, M^{me} Chaplin s'est refusée à toute forme de chantage et à payer quoi que ce soit qui puisse encourager ce genre de banditisme. Pour permettre l'identification des auteurs de l'enlèvement et la restitution du corps du disparu, la famille a été d'accord de collaborer avec la police de

sûreté vaudoise chargée des recherches, et a accepté que la ligne téléphonique du Manoir de Ban soit mise sous surveillance.

Au fil des semaines, il est apparu que l'un des demandeurs de rançons, à l'accent indéterminé, mais probablement slave, pouvait effectivement détenir le cercueil. Il a fait parvenir à la famille des photographies qui le prouvaient sans aucun doute. La rançon demandée fut d'abord de 600 000 dollars, pour descendre à 600 000 et 500 000 francs suisses. Deux tentatives de remise de rançon eurent lieu sans que le malfaiteur ose aller jusqu'au terme de l'opération. La police vaudoise a mis en œuvre un

important dispositif comprenant un personnel nombreux, des véhicules et des moyens techniques comme elle ne l'avait encore jamais fait dans une opération de police criminelle. Finalement, il est apparu que les appels provenaient d'une cabine téléphonique indétournée, probablement de la région lausannoise, et cela à des intervalles plus ou moins réguliers. C'est ainsi que, dans la matinée du mardi 16 mai, alors qu'un appel du rançonneur avait été annoncé pour 9 h. 30, la police de sûreté et la gendarmerie ont mis en place une surveillance portant sur plus de 200 cabines publiques à pré-paiement. Ce quadrillage devait se révéler efficace. En effet, peu après 9 h. 45, deux inspecteurs interceptèrent un inconnu qui se trouvait dans la cabine téléphonique de l'avenue de la Dôle, à Lausanne.

En lisant un journal italien...

Cet homme fut amené dans les bureaux de la police de sûreté, où l'on établit que la voix et l'accent de l'intéressé correspon-

daient aux enregistrements. Peu après, cet individu entra dans la voie des aveux. Il s'agit d'un nommé R. W., 24 ans, d'origine polonaise, célibataire, mécanicien sur autos, domicilié à Lausanne, au bénéfice de l'asile politique en Suisse depuis 1973, au chômage dès décembre 1977. Selon lui, c'est en lisant un journal italien relatant un enlèvement de cercueil et l'obtention d'une rançon, que l'idée lui est venue d'en faire de même avec Charlie Chaplin. Il a également admis qu'il avait opéré avec un complice, apatride comme lui, dont il se refusait à indiquer le nom. En cherchant dans les relations de R. W., les enquêteurs n'ont pas tardé à identifier ce second auteur en la personne de G. G., 38 ans, marié, d'origine bulgare, également au bénéfice de l'asile politique, père d'un enfant, mécanicien sur autos, domicilié à Lausanne. Celui-ci a aussi admis les faits.

La nuit du délit

De leurs explications, il ressort que, dans la nuit du 1^{er} au 2 mars, entre 22 heures et 22 h. 30, ces hommes se sont rendus au cimetière de Corsier avec la voiture commerciale de G. G., qu'ils ont laissée à l'extérieur du cimetière. Avec une pelle normale et une pelle-bèche, ils ont creusé pendant plus de deux heures et détéré le cercueil. Ils ont chargé celui-ci dans la voiture amenée préalablement à l'intérieur du cimetière. Ils se sont ensuite rendus dans la

Découverte

R. W., conduit près de Noville mardi en fin d'après-midi, a indiqué l'endroit approximatif où était enfoui le cercueil. Celui-ci a été détéré par les enquêteurs hier à l'aube et ouvert en présence du juge informateur, du procureur général du canton de Vaud et du médecin-légitime cantonal. La présence du corps du grand acteur constatée, le cercueil a été confié à une entreprise de pompes funèbres en attendant la décision de la famille.

R. W. et G. G. certifient qu'ils ne connaissent pas la famille Chaplin et qu'ils ne savaient rien du Manoir de Ban. Tout a été basé sur la célébrité de Charlie Chaplin et sur la lecture de certains journaux.

Les deux malfaiteurs sont inculpés de crime manqué d'extorsion et d'atteinte à la paix des morts, punissables respectivement de réclusion (jusqu'à sept ans et demi en Cour criminelle) et d'emprisonnement. R. W. est détenu à Lausanne et G. G. à Vevey. (ats)

STUPEUR ET ÉMOI - NOS INTERVIEWS

NOVILLE. - On s'imagine aisément la stupeur et l'émoi qui régnaient hier dans le petit village de Noville. Toutes les versions sur cette sordide affaire allaient bon train.

Nous avons rencontré M. Jean Pernet, administrateur postal à Noville et responsable des œuvres sociales à la municipalité. En effet, c'est lui qui, aux premières heures du matin, hier, s'est inquiété du déploiement des forces de gendarmerie dans le village et s'est rendu sur place :

« Il était 6 h. 50, lorsque je me suis rendu compte qu'il y avait quelque chose d'anormal. Il y avait des gendarmes sur le pont près du bas du Rhône et j'ai vu aussi un corbillard arriver, vers 7 h. 40 environ puis la police est partie. »

Une histoire de coffre...

Nous adressant ensuite à M. Perret, chef du poste de police à Vevey, pour savoir de quoi il en retournait, il déclara :

« Nous avons trouvé un coffre, mais nous ne pouvons rien vous dire de plus. »

Les gendarmes se sont également rendus chez les frères Brönimann, propriétaires du champ de maïs dans lequel deux hommes avaient enfoui le cercueil de Chaplin à environ un mètre de profondeur.

MM. Hermann et Ernst Brönimann ont été avertis par la police :

« Nous avons trouvé un coffre dans votre champ derrière le canal, nous avons fait un peu de dégâts, il vous faut aller constater

ces dégâts et envoyer la facture au juge informateur de Vevey. »

Les frères Brönimann, très surpris d'abord, se sont rendus sur place et ont constaté que le terrain avait été retourné sur un diamètre de trois mètres environ.

Trompés par des sangliers

Ernest Brönimann s'explique : « Mon frère et moi, nous avons ensemencé le terrain de maïs le vendredi 3 et le samedi 4 mars et comme nous n'avons pas fini, nous y sommes retournés le lundi pour terminer le travail. Nous avons bien remarqué que le terrain avait été « rebouillé » mais chaque année nous avons l'habitude de voir certaines places ravagées par les sangliers qui sont attirés par l'odeur des grains de maïs plantés. Nous n'y avons pas fait attention. Si nous avions été plus curieux, nous aurions de suite vu que les traces de pas indiquaient du louche et nous aurions immédiatement donné quelques coups de pioche pour voir... »

Les frères Brönimann sont évidemment secourus :

« Dire que l'on a tant ri dimanche dernier en regardant un film du fin Charlot, on n'aurait jamais pensé qu'il pourrait dormir dans notre champ. »

Si c'était Chaplin...

Hier matin encore, le syndic de Noville, M. Jurg Tuchschnid, qui se rendait au Grand Conseil, s'est arrêté en bordure du champ - sa propriété étant mitoyenne de ce champ de maïs - il a conversé quelques minutes avec M. Pernet qui lui a fait part de son étonnement et de ses doutes en voyant tout ce déploiement de gendarmes et ce corbillard. Les deux hommes ont encore émis une hypothèse : « Le comble si c'était Chaplin ! » Puis le syndic Tuchschnid s'en est allé vers Lausanne pour la séance du Grand Conseil laissant son fief de Noville aux mains des gendarmes, de la presse qui ne tarda pas à évaluer l'affaire. Le juge informateur Tenthorey et ses collaborateurs tentèrent de la maintenir secrète jusqu'à une conférence de presse prochaine. Journalistes de toute la Suisse, radios et télévisions étrangères arrivèrent bientôt sur les lieux pour ne découvrir qu'un coin de terre fraîchement retourné et constater sur le tronc d'un arbre une grosse entaille, signe probable que les vandales avaient placé comme point de repère de leur macabre cachette.

A Noville, et partout d'ailleurs, c'est l'indignation et c'est aussi le soulagement de voir se terminer une lamentable affaire, sur laquelle beaucoup de bruits ont couru. Tous pensent à la famille Chaplin qui retrouve, avec la dépouille de celui qui leur fut si cher, le calme et la paix auxquels ils ont droit.

D. Kummer



M. Pernet (à droite), l'administrateur postal qui est le premier à avoir eu connaissance à Noville de la macabre découverte, en compagnie d'un inspecteur. A droite, on distingue l'arbre entaillé, point de repère des vandales (tronc plus clair que les autres). Devant, la terre a été retournée sur un mètre pour détérer le cercueil de Charlie Chaplin.

Ridicule!

RENNES (ATS/AFP). - Le capitaine Papadopoulos, commandant du navire grec *Irikinos*, a été reconnu responsable de la pollution des eaux du port de Lorient (Bretagne sud) en octobre 1977, à la suite du lavage des cales de son navire à quai, et a été condamné hier, par le tribunal administratif de Rennes, à une amende de... 36 francs (18 francs suisses environ). Cette amende, qui apparaît dérisoire dans les milieux maritimes lorientais, fait suite à une contravention de grande voierie et à un procès-verbal établi le 13 octobre dernier par un responsable du port de Lorient.

Lord Selwyn-Lloyd est mort

LONDRES (ATS/AFP). - L'ancien ministre des affaires étrangères britannique, Lord Selwyn-Lloyd, 73 ans, est mort, hier soir, dans sa maison de l'Oxfordshire, à une centaine de kilomètres de Londres.

Lord Selwyn-Lloyd a marqué, pendant plus de trente ans, la vie politique du Royaume-Uni.

Conservateur, Lord Selwyn-Lloyd avait été secrétaire du Foreign Office dans le cabinet d'Anthony Eden, en 1956, lors de l'expédition franco-britannique de Suez. Il assumait plusieurs postes ministériels dans différents gouvernements conservateurs (il fut notamment chancelier de l'Echiquier de juillet 1960 à 1962).

Il a aussi occupé la fonction de speaker à la Chambre des Communes, de 1971 à sa retraite, en février 1976. Sa carrière parlementaire

Shaba: les combats font rage

Trois cents Français auraient été tués!..

(ATS/AFP/Reuter). - Les combats se poursuivent au Shaba entre troupes gouvernementales zairoises et rebelles du Front national de libération du Congo (FLNC). Kolwezi, ville de 35 000 habitants et principal centre minier de la province, est apparemment toujours occupée par les rebelles.

A Paris, le Gouvernement français, qui avait fourni un appui logistique au Zaïre lors de la première guerre du Shaba, l'an dernier, a fait savoir qu'aucune assistance militaire n'était actuellement envisagée.

Les informations sur la situation à Kolwezi sont très fragmentaires.

Les rebelles, qui seraient, selon les estimations, de 800 à 4000, occupent Kolwezi, à l'exception d'un

point d'appui où sont groupées les forces gouvernementales, et contrôlent l'aéroport situé à une dizaine de kilomètres de la ville. Les forces gouvernementales ont reçu des renforts, « il y a donc une situation en évolution », a déclaré à Paris M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée.

EUROPÉENS : DES SÉVICES PUBLICS!

Le consul général de France à Lubumbashi a confirmé, hier soir, dans une communication téléphonique à Kinshasa l'aggravation de la situation des étrangers résidant à Kolwezi.

Le nombre des victimes civiles se serait accru et il y aurait des Français parmi elles.

D'autre part, selon des témoignages recueillis auprès de sources informées ayant été en contact récent avec Lubumbashi, des Européens auraient été vus à Kolwezi dans des camions circulant dans

les rues de la ville et seraient publiquement l'objet de sévices de la part des ex-gendarmes katangais qui les gardent.

ÉVACUATION DES AMÉRICAINS

La plupart des ressortissants américains, 77 sur 88, bloqués par les combats dans la province du Shaba (ex-Katanga), ont été évacués par camions et hélicoptères

civils, a annoncé, hier, un porte-parole du Département d'Etat.

L'agence de presse belge « Belga » vient de diffuser, hier, un communiqué du « front de libération national congolais », selon lequel trois cents parachutistes de nationalité française auraient trouvé la mort, mardi à 2 heures du matin, au cours des opérations aéroportées dans la région de Kolwezi, au Shaba.

Aucune confirmation ou commentaire n'a pu être obtenu sur cette information.

INFORMATIONS MINUTE

● PRAGUE (ATS/Reuter). - Une tentative de détournement d'un avion de ligne effectuant un vol Brno - Prague a été déjouée par les autorités tchécoslovaques, annonce l'agence CTK.

● BERNE (ATS). - Le procureur général Ibrahim Al-Kalyubi a communiqué à l'ambassade de Suisse au Caire qu'il avait ordonné la mi-

se en liberté provisoire des Suisses Gian-Battista et Doris Bacchetta, qui étaient en détention préventive. Le couple doit cependant rester à la disposition de la justice égyptienne et ne peut donc pas quitter le pays pour le moment.

● BANGKOK (ATS/Reuter). - Quatorze conseillers militaires soviétiques ont été tués mardi au Laos dans une embuscade tendue par des rebelles au régime communiste.

● ROME (ATS/Reuter). - L'Italie a accepté hier un programme d'aide communautaire prévoyant l'octroi de crédits de 600 milliards de lires (1,8 milliard de francs suisses) étalés sur cinq ans en faveur de la modernisation de l'agriculture dans le sud du pays.

avait commencé en 1945, lorsqu'il fut élu député du Cheshire (ouest de l'Angleterre). En 1976, Lord Selwyn-Lloyd avait été nommé Pair à vie.

A la fin du mois de mars dernier, âgé de 73 ans, il avait subi une délicate opération dans un hôpital londonien spécialisé dans les affections du système nerveux. Son état, à l'issue de l'intervention, avait été jugé « satisfaisant » par son secrétaire personnel.

Il avait également occupé, de 1951 à 1954, les fonctions de représentant de la Grande-Bretagne auprès des Nations unies, à New York.

M. Furgler en RFA

Débat juridique

BONN (ATS/DPA). - Le ministre allemand de la justice, M. Hans-Jochen Vogel, et son homologue suisse, le conseiller fédéral Kurt Furgler, directeur du Département de justice et police, sont d'avis que le terrorisme international ne peut

être combattu que par une collaboration à l'échelon international. C'est ce qui ressort des entretiens qu'ils ont eus, pendant plusieurs heures, hier à Bonn, où M. Furgler s'est fait notamment renseigner de façon approfondie sur la législation antiterroriste allemande.

Les deux ministres se sont également entretenus de la préparation de la conférence des ministres de la justice de la Communauté européenne qui se tiendra les 21 et 22 juin à Copenhague et traitera de l'harmonisation du droit européen.

Selon le porte-parole du Ministère allemand de la justice, M. Furgler et les membres de sa délégation ont montré un grand intérêt pour la réforme en cours du droit offrant aux citoyens une protection meilleure contre les dommages causés par l'Etat.

VIOLENTS COMBATS AUTOUR D'ASMARA

LA VILLE RÉSISTE AUX ASSAULTS ROUGES

ROME (ATS/Reuter). - L'aviation et la marine éthiopiennes bombardent les villages situés à la périphérie d'Asmara et les agglomérations le long de la mer Rouge, si l'on en croit les informations parvenues hier à Rome aux bureaux des deux principaux mouvements érythréens, le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) et le Front de libération de l'Erythrée (FLL).

Le porte-parole des deux fronts a toutefois démenti que l'Ethiopie ait lancé une vaste contre-offensive générale comme on l'avait affirmé lundi.

Les forces éthiopiennes cherchent à briser le siège de la capitale de la province rebelle, mais en vain jusqu'ici, selon M. Goush Kifle, porte-parole du FLE, l'aviation et l'artillerie éthiopiennes ont pilonné trois localités à l'ouest d'Asmara - Himberti, Mekerka et Deda.

Les forces d'Addis Abeba ont tenté de faire une percée à partir de Sada Christian, à cinq kilomètres

environ du centre d'Asmara. « De violents combats font rage, mais les Ethiopiens n'ont pas réussi à briser le siège », a dit le porte-parole. Celui-ci a ajouté que la marine éthiopienne bombarde la région côtière de Denkalia, dans le sud de la province.

M. Ermias Debesai, membre du comité central du FPLE, a lui aussi déclaré à l'agence Reuter que les forces d'Addis Abeba pilonnent les villages proches d'Asmara.

D'autre part, selon M. Ermias, de violents combats se déroulent pour le contrôle de Barentou, située dans le nord-ouest de l'Erythrée,

entre les 3000 soldats éthiopiens de la garnison assiégée depuis plusieurs mois et une force mixte composée de maquisards du FLE et du FPLE. Barentou figure, avec Asmara et les ports du Massaua et d'Assab, parmi les quatre grandes villes de la province aux mains des Ethiopiens.

République dominicaine: d'élection à révolution

(ATS/AFP). - Le dépouillement des résultats des élections générales en République dominicaine a donné lieu, hier, à des rumeurs de coup d'Etat.

Ces rumeurs, répandues par les radios haïtiennes et suivies avec attention à Washington, ont été démenties dans l'après-midi par la radio des forces armées dominicaines.

Selon les renseignements parvenus, le décompte des votes avait été interrompu par l'armée alors que M. Antonio Guzman, candidat d'opposition à la présidence de la République, était en tête devant le président sortant, M. Joaquim Balaguer, avec 326 076 voix contre 218 073.

La Radio dominicaine, captée à Haïti, a annoncé que les deux candidats à la présidence de la République avaient été mis en résidence surveillée par des éléments de l'armée de Saint-Domingue.

Une censure militaire a été instituée, ajoutant à la confusion. Un communiqué publié hier après-midi par le secrétaire des forces armées dominicaines, le lieutenant général Juan Beauchamps, a tenu à mettre les choses au point.

Selon ce communiqué, « les forces armées respectent l'ordre et la Constitution ». L'armée a également démenti que les deux candidats à la présidence avaient été placés en résidence surveillée. Selon l'armée, le calme régnerait à Saint-Domingue.

Toutefois, un porte-parole officiel du « parti révolutionnaire dominicain » (PRD) de M. Guzman a confirmé par téléphone à Caracas que des éléments des forces armées et de la police avaient occupé le siège du bureau central des élections, alors que la diffusion des ré-

sultats était en cours. Il a affirmé que des militaires avaient immédiatement procédé à l'arrestation des scrutateurs et des équipes techniques de transmission. Un officier lui aurait déclaré : « Cette histoire d'élections, vous pouvez la considérer comme terminée. »

Le président du parti révolutionnaire dominicain (PRD), le D' Salvador Jorge Blanco, a déclaré, hier à Saint-Domingue, qu'il avait confiance dans les autorités dominicaines pour qu'elles respectent la volonté populaire qui s'est exprimée lors des élections présidentielles.

MORO: ENQUÊTE EN SOUS-SOL

Le « cerveau » n'est pas en Italie

ROME (ATS/AFP/DPA). - Les policiers chargés d'enquêter sur l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro cherchent une piste dans le sous-sol romain, après deux mois de vaines battues sur tout le territoire italien, en ville, en rase campagne, au bord de la mer et jusque dans les montagnes des Abruzzes.

En fouillant les catacombes qui s'étendent du grand cimetière romain du Verano en direction de la via Tiburtina (sortie est de Rome) et de la cité universitaire, les enquêteurs sont plus à la recherche de voies de communications sûres

qu'auraient pu utiliser les terroristes que d'une cache.

LES «TAUPES» ROUGES ?

Les enquêteurs doivent en outre déterminer si les éboulements qui font parfois obstacle à leur progression sont naturels, provoqués par des simples pilleurs de tombes ou ont eu d'autres raisons. Ces recherches ont été déclenchées à la suite de mouvements suspects de personnes aux abords des entrées de zones archéologiques.

Quant aux assassins de M. Moro, les magistrats instructeurs qui coordonnent les diverses enquêtes ont tracé d'eux un nouveau profil : ils ne seraient qu'une vingtaine et tous originaires du nord. La « colonne » romaine des Brigades rouges n'aurait eu qu'un rôle de soutien secondaire.

Ces informations, qui filtrent à grand-peine, ont été obtenues grâce à la banque de données sur les terroristes, créée pour les besoins de l'enquête seulement la semaine dernière. C'est la première fois que les éléments des différentes enquêtes sont comparés et exploités dans un fonds commun.

Orlov

Un martyr au passif des Soviétiques

MOSCOU (ATS/AFP). - Le procureur a requis une peine de sept ans de camp à régime sévère et de cinq ans d'assignation à résidence, soit le maximum de la peine, à l'encontre de Youri Orlov, rapportait hier l'épouse du physicien dissident, Irina Orlova.

Celle-ci a déclaré d'autre part avoir été entièrement déshabillée de force devant trois hommes du KGB et deux femmes à sa sortie de la salle d'audience, à l'issue de la troisième journée du procès.

M^{me} Orlova a estimé que le verdict ne serait pas rendu avant ce matin.

Le président du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki a remercié son avocat, mais a tenté de présenter lui-même sa défense, a précisé son épouse. « Il a été constamment interrompu par le juge, tandis que la salle ricanait sans cesse », a-t-elle ajouté.

« L'assistance », composée selon M^{me} Orlova, de fonctionnaires du KGB, n'a pas dit un mot en sortant du tribunal, et n'a pas répondu aux interpellations de dissidents, dont le professeur Andreï Sakharov qui leur demandait leur version des faits.

ITALIE: LES TERRORISTES TIRENT DANS LE DOS

TURIN (ATS/AFP). - Un agent de police a été blessé aux jambes et dans le dos au cours d'un attentat commis par un commando, annonçait hier matin la police de la ville. Le policier ferait partie du service « politique » de la préfecture.

Cet attentat a été revendiqué par l'organisation subversive « Première ligne ». Un correspondant téléphonique anonyme de l'agence ANSA, à Turin, a lu au téléphone

le communiqué suivant : « Ici Première ligne - formations communistes combattantes. Nous avons châté le sbire de la via Salerno (domicile du policier). Ne vous trompez pas dans la signature : Première ligne - formations communistes combattantes. »

Le semaine dernière, la ville de Milan avait été le théâtre d'attentats quotidiens revendiqués par les Brigades rouges.

Un grand chef d'orchestre est mort

NEW YORK (ATS/AFP). - Le chef d'orchestre allemand William Steinberg, qui avait dû fuir l'Allemagne nazie et a conduit pendant 24 ans l'Orchestre symphonique de Pittsburgh, est mort mardi à New York d'une défaillance cardiaque à

l'âge de 79 ans.

Né à Cologne et élève du conservatoire de la ville, William Steinberg est devenu, à l'âge de 21 ans, assistant d'Otto Klemperer à l'Opéra de Cologne. Il dirige ensuite l'Opéra de Prague et régulièrement l'Orchestre Symphonique de Berlin, mais la montée du nazisme l'oblige à démissionner et à se cacher, parce qu'il est de confession israélite.

En 1936, il quitte l'Allemagne et fonde l'Orchestre symphonique de Palestine, qui deviendra l'Orchestre philharmonique d'Israël, et dont le concert inaugural est dirigé par Arturo Toscanini. A l'invitation du grand chef d'orchestre italien, il vient aux Etats-Unis en 1938.

● FINUL: fusil suisse

PARIS (ATS/AFP). - Le Ministère français de la défense a confirmé hier dans un communiqué qu'il a décidé de doter les «casques bleus» français du fusil de calibre 5,56 mm «SG 540» fabriqué sous licence suisse par la firme «Manurhin» de Mulhouse (est de la France), «afin d'uniformiser l'armement des forces composant la FINUL».

APRÈS L'AFFAIRE DE BRUAY-EN-ARTOIS

« Le petit juge » jugé, juge la justice...

RENNES (ATS/AFP). - Un magistrat français, le juge Henri Pascal du Parquet de Béthune dans le nord de la France, sera jugé jeudi et vendredi à Rennes, en Bretagne, pour avoir violé le secret professionnel ainsi que le secret de l'instruction dans la célèbre affaire de Bruay-en-Artois.

Surnommé le « petit juge » ou encore « le contestataire », Henri Pascal, doyen des juges d'instruction de Béthune, chargé du dossier sur le meurtre d'une jeune fille, Brigitte Dewevre, découverte assassinée en avril 1972 à Bruay-en-Artois, avait été inculpé 3 ans plus tard par la Chambre d'accusation

de la Cour d'appel de Rennes, pour ces deux délits, à la suite de la plainte déposée par les deux personnes inculpées par le juge Pascal dans le cadre de l'instruction de cette affaire, les époux Leroy.

Le juge Pascal avait été inculpé à la suite de la parution dans l'hebdomadaire parisien *Paris-Match* d'un article signé Henri Pascal et intitulé « Le juge Pascal ne désarme pas. Il lance un nouveau j'accuse ».

Le magistrat de Béthune, qui encourt devant le tribunal correctionnel de Rennes une peine de 1 à 6 mois de prison ferme et une amende de 500 à 3000 francs, avait dans

Paris-Match mis en cause le fonctionnement de la justice française et précisé que dans le cadre de l'affaire de Bruay « la recherche de la vérité ne s'était pas accompagnée de toute la lumière nécessaire ».

Sept témoins seront cités à la barre dont deux anciens ministres, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, et M. Jean Lecanuet, ancien ministre de la justice, ainsi que quatre journalistes et un haut magistrat.

Au lendemain de son inculpation et de son renvoi devant le tribunal correctionnel de Rennes, le juge

Pascal avait déclaré qu'il avait l'intention de faire une « tribune » de son passage devant la justice à Rennes.

Le « petit juge » avait précisé alors qu'il s'était toujours fixé pour seul but la découverte de la vérité et le triomphe de la justice. « Me voilà maintenant, disait-il, à la fois le seul inculpé de l'affaire de Bruay et le seul magistrat qui ait jamais fait l'objet de poursuites pénales pour violation du secret de l'instruction. On m'offre ainsi une tribune du haut de laquelle je vais pouvoir parler plus haut et plus fort que jamais et transformer mon procès en celui de la justice. »